

Cahiers  
de spiritualité  
ignatienne

**Laiques et personnes  
consacrées  
Quel arrimage ?**

**Actes du Colloque 2004**

Mai - août 2005

113



# Cahiers de spiritualité ignatienne

---

POUR UNE SPIRITUALITÉ EN DIALOGUE  
AVEC LA CULTURE CONTEMPORAINE

Publication  
du Centre de spiritualité Manrèse

N° 113

---

Mai-août 2005

Volume XXIX

CENTRE DE SPIRITUALITÉ MANRÈSE / CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE

2370, rue Nicolas-Pinel, Sainte-Foy (Québec)

Canada G1V 4L6

Téléphone : (418) 653-6353 • Télécopieur : (418) 653-1208

Courriel : cahiersi@centremanrese.org

Site Internet : www.centremanrese.org

**Directrice :** Gaétane Guillemette, n.d.p.s.

**Comité de rédaction :** Louis Balthazar, Bernard Carrière, s.j.,  
René Champagne, s.j., Wim Dombret, s.j.,  
Christian Grondin, Madeleine Laliberté, r.j.m.,  
Annine Parent, André Pelletier, Céline Roussin

**Administration :** Guy Béland, Thérèse Lapierre

**Abonnement** (La revue paraît trois fois l'an.)

Abonnement annuel : 50 \$

Par avion : 65 \$

Abonnement de soutien : 100 \$

ISSN 0705-8942

# Sommaire

**LAÏQUES ET PERSONNES CONSACRÉES : QUEL ARRIMAGE ?**  
**ACTES DU COLLOQUE 2004**  
N° 113, Mai-août 2005

<b>Liminaire</b> .....	5
<i>Gaétane Guillemette</i>	
<b>COUP D'ŒIL HISTORIQUE</b>	
<b>Visage global des pratiques d'arrimage</b> .....	7
<i>Marc-André Gingras, m.s.c.</i>	
<b>Perspectives historiques et théologiques</b> .....	15
<i>Sophie Tremblay</i>	
<b>RÉFLEXION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE</b>	
<b>À la source de l'arrimage :</b> <b>un charisme donné en partage</b> .....	29
<i>Rick van Lier, o.p.</i>	
<b>Au cœur de nos arrimages, laïques et personnes consacrées sur des chemins d'alliance</b> .....	45
<i>Mireille Éthier</i>	
<b>PERSPECTIVES ECCLÉSIALES</b>	
<b>Pistes pour dire et vivre les relations entre chrétiens, chrétiennes et instituts</b> .....	59
<i>Bernadette Delizy</i>	
<b>Lorsque les frontières deviennent floues...</b> .....	71
<i>Gilles Routhier</i>	
<b>FIGURES D'ARRIMAGE</b>	
<b>Communauté de vie chrétienne (CVX) et Compagnie de Jésus</b> .....	83
<i>Gilles Michaud</i>	

<b>La famille du Carmel</b> .....	91
<i>France Sauvageau</i>	
<b>Les personnes associées à la congrégation de Notre-Dame</b> .....	99
<i>France Therrien Signori</i>	
<b>L'Institut séculier Pie X</b> .....	105
<i>Denys Audet</i>	
<b>La famille dominicaine</b> .....	109
<i>Henri de Longchamp, o.p.</i>	
<b>La Communauté du Chemin Neuf</b> .....	115
<i>Nadège Sophiyair</i>	
<b>Viateurs religieux et associés</b> .....	121
<i>Léonard Audet, c.s.v.</i>	
<b>La Société des Missions-Étrangères</b> .....	127
<i>Martin Laliberté, p.m.é.</i>	
<b>Voies d'affiliation chez les sœurs du Bon-Pasteur de Québec</b> .....	131
<i>France Boivin</i>	
<b>VOIES D'AVENIR</b>	
<b>Partenaires et collaborateurs</b>	
<b>Des lendemains au colloque</b> .....	135
Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval	
<i>Marc Pelchat</i>	
Conférence religieuse canadienne, <i>Gilberte Baril, o.p.</i>	
Centre de spiritualité Manrèse, <i>Hélène Laflamme Petit</i>	
Chaire Tillard, Institut de pastorale des Dominicains	
<i>Michelle Audet, r.s.r.</i>	
<b>Synthèse et prospective</b> .....	141
<i>Mireille Éthier</i>	
<b>Ont collaboré</b> .....	151

Chers lecteurs et lectrices, voici les actes tant attendus du colloque tenu à Québec en novembre 2004, qui avait pour thème *L'arrimage entre laïques et personnes consacrées : une tension spirituelle novatrice?* Un événement ecclésial d'importance qui laisse entrevoir un nouvel arrimage du monde des laïques, des consacrés et des clercs dans une Église où tous les membres ne forment qu'un seul Corps en Jésus Christ (1 Co 12,12). Dans ce numéro des *Cahiers* vous retrouverez les interventions présentées lors du colloque ainsi que trois autres écrits qui complètent la réflexion amorcée durant ces journées.

Organisé conjointement par le Centre de spiritualité Manrèse, la Conférence religieuse canadienne et la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, et avec la collaboration de l'Institut de pastorale des Dominicains, ce colloque a rejoint des laïques et des personnes consacrées venant de soixante-dix-sept instituts : religieux, séculiers, sociétés de vie apostolique et communautés nouvelles de six provinces canadiennes.

S'inscrivant dans une recherche ecclésiale sur les pratiques d'arrimage, ces journées nous ont éveillés à une réalité en pleine transformation. La découverte de la pluralité des liens existant entre laïques et personnes consacrées nous a amenés à discerner des défis spirituels et ecclésiologiques et des voies d'avenir.

Au cours de ces moments d'étude et de partage ponctués par des conférences et des témoignages, un premier regard est porté sur l'évolution des rapports entre ces deux groupes. Le point de vue historique est présenté par Marc-André Gingras, m.s.c., et par Sophie Tremblay. Abordant les dimensions théologique et pastorale, Rick van Lier, o.p., soutient que le charisme donné en

partage constitue le fondement de la relation entre personnes laïques et personnes consacrées, alors que Mireille Éthier met en lumière les conditions de croissance de ces corps ecclésiaux. Dans une perspective ecclésiale, Bernadette Delizy propose des pistes de cheminement des « familles évangéliques ». Pour sa part, Gilles Routhier fait ressortir les enjeux de cette mutation ecclésiale où les modalités d'alliance entre ces catégories de fidèles sont en train de modifier le paysage d'un certain modèle de vie religieuse et de faire naître des manières inédites de répondre à l'appel à la sainteté.

Un deuxième volet du colloque concernait la relecture des pratiques d'arrimage. Des groupes invités ont donné leur témoignage : la Communauté de vie chrétienne (CVX), liée à la Compagnie de Jésus, la branche séculière l'ordre du Carmel, le regroupement des personnes associées à la congrégation de Notre-Dame, les membres consacrés et associés à l'Institut séculier Pie X, la famille dominicaine, la communauté du Chemin neuf, les Viateurs laïques et religieux (clercs de Saint-Viateur). Nous présentons également l'expérience de deux autres groupes, la société des Missions-Étrangères (clercs et laïques missionnaires) et les laïques affiliés aux sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

Au terme de ce parcours, des éléments de synthèse ont été dégagés. Les partenaires et les collaborateurs ont ensuite exprimé les interpellations ressenties afin de poursuivre la réflexion et l'action. Chose certaine, ce colloque a suscité de l'enthousiasme, ouvert des horizons nouveaux et soulevé plusieurs interrogations. De cet événement ecclésial des fruits naissent déjà, à savoir la certitude que l'Esprit continue de faire du neuf et le désir des personnes laïques et consacrées de poursuivre la mission de l'Église, unissant en un seul Corps toutes les personnes baptisées, dans la communion et la diversité des ministères et des états de vie.

*Gaétane Guillemette*

# VISAGE GLOBAL DES PRATIQUES D'ARRIMAGE

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 7

**Marc-André Gingras, m.s.c.**

Invité à faire la mise au jeu pour ces deux jours de réflexion, je me sens à l'aise de le faire, même si je ne suis pas un grand spécialiste de la question, comme sœur Bernadette Delizy, religieuse française, ou encore comme le père Laurent Boisvert, religieux canadien. Je me sens à l'aise tout simplement parce que les deux équipes, celle des personnes consacrées et celle des laïques, se sont rapprochées ces dernières années. On ne peut pas vraiment parler d'une réalité nouvelle, en ce sens que l'arrimage entre laïques et personnes consacrées existe déjà depuis longtemps pour les Jésuites, par exemple, ou pour les ordres religieux franciscains et dominicains. Mais on peut certainement parler d'un renouveau, d'une ouverture nouvelle et d'un engouement réel pour cet arrimage.

En effet, si j'avais eu à présider la mise au jeu il y a quarante ans, j'aurais été en présence de deux équipes spécifiques bien différentes et presque en opposition. Les personnes consacrées auraient fait partie de l'équipe des bleus et les laïques de l'équipe des verts. Aujourd'hui, on est en présence de deux équipes à la fois semblables et différentes : l'équipe des bleus-verts et l'équipe des verts-bleus. On compte des laïques chez les bleus et des personnes consacrées chez les verts.

## UN PEU D'HISTOIRE

Notons que cet arrimage a commencé il y a bien des années. Au début, les laïques étaient en minorité. Les personnes consacrées les invitaient à partager leur charisme et leur spiritualité. Les laïques venaient en quelque sorte compléter l'équipe: mais ils restaient minoritaires. Toutes les initiatives relevaient des personnes consacrées. Et les laïques devaient avoir souvent l'impression de faire partie du club des personnes consacrées. Ces dernières étaient à la fois entraîneurs et capitaines, agissant, sans trop s'en rendre compte, comme propriétaires de l'équipe. Une certaine relation de dominant-dominé pouvait facilement se développer.

Mais, avec le temps, les choses ont changé. Les communautés se faisant moins nombreuses, ou plus sages parce que plus vieilles, elles ont laissé plus de place aux personnes associées. Avec le concile Vatican II, les chrétiens et les chrétiennes ont pris conscience de l'importance du baptême comme source de toute vocation. On s'est mis à parler de la promotion du laïcat. On a pris conscience que charisme et spiritualité tiraient leur valeur de la personne même de Jésus Christ. On a réalisé que tous, quelle que soit leur appartenance religieuse ou spirituelle, étaient en recherche de Jésus Christ. Et qu'il importait de se mettre sous la mouvance de l'Esprit pour découvrir, discerner la vocation que Dieu nous offrait.

Comme le dit saint Paul dans Éphésiens 1,3-10 :

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ. Dans les cieux, il nous a comblés de sa bénédiction spirituelle en Jésus Christ [...] Elle est inépuisable, la grâce par laquelle Dieu nous a remplis de sagesse et d'intelligence en nous dévoilant le mystère de sa volonté, de ce qu'il prévoyait dans le Christ pour le moment où les temps seraient accomplis; dans sa bienveillance, il projetait de saisir l'univers entier, ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre, en réunissant tout sous un seul chef, le Christ.

L'arrimage entre laïques et personnes consacrées est un phénomène qui peut être analysé soit en fonction de l'héritage reçu des instituts, soit en fonction de l'évolution spirituelle de chaque personne. Comme laïques, quelle place voulons-nous prendre dans la compréhension du charisme et de la spiritualité de l'institut auquel nous nous sentons appelés? Et comme personnes

consacrées, quelle écoute voulons-nous apporter aux laïques dans leur réflexion sur nos spécificités religieuses ?

## DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES

Parlant de cette réalité de la vie chrétienne, Bernadette Delizy définit comme une « famille évangélique » le renouveau des relations entre laïques et personnes consacrées. Au dos de son ouvrage *Vers des « Familles évangéliques »*, nous trouvons :

La plupart des instituts – les récents comme les anciens, les florissants comme ceux qui paraissent s'étioler dramatiquement – se sont lancés dans l'aventure de relations privilégiées avec des groupes de chrétiens : laïcs associés, tiers ordres, groupements de vie évangélique et autres... Dans ce surgissement inattendu, un formidable travail d'engendrement mutuel est en cours.

Bernadette Delizy ouvre une perspective autre : celle d'un rapport solidaire entre des communautés ecclésiales engagées différemment dans l'Église comme dans la société [...]. Le centre de leurs relations a pour nom Jésus Christ, un visage singulier de Jésus Christ accueilli en lui-même et perçu en attente de révélation dans la société. À ce visage, elle donne le nom de « figure évangélique ». Les fondateurs en font appel, l'institut en est témoin dans l'histoire. Pour chaque personne, il s'agit de vivre le baptême à la manière des fondateurs, en dimension fraternelle. Pour ces communautés ecclésiales, il en va de l'inscription solidaire et différenciée de cette figure évangélique au cœur de la société. À ces réseaux de communautés unies à cause et pour la cause d'une même figure évangélique, elle donne le nom de « Familles évangéliques ». Elles sont l'une des manières nouvelles d'être chrétiens ensemble dans la société<sup>1</sup>.

## UN PHÉNOMÈNE PORTEUR DE PROMESSES

Voilà en quelques mots la synthèse de cette recherche réalisée en France en 2004. Ici, au Québec, le père Laurent Boisvert a traité lui aussi de ce phénomène, en mettant l'accent sur les valeurs de

---

1. Bernadette Delizy, *Vers des « Familles évangéliques » : le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2004, dos du volume.

partage que favorise cette relation privilégiée entre laïques et personnes consacrées. Dans un petit ouvrage paru en 2001, l'auteur écrit :

Des laïcs de plus en plus nombreux choisissent de s'associer, individuellement ou en groupe, à des Instituts religieux et séculiers, ou encore à des Sociétés de vie apostolique. Mais, ajoute-t-il, le partage du charisme de l'Institut, de la spiritualité du fondateur ou même de la vie communautaire et de la mission ne va pas sans poser des questions. Si la majorité des Instituts religieux ont aujourd'hui des associés, cela n'a pas toujours été prévu dans leurs constitutions. L'auteur aborde les grandes questions que pose ce phénomène relativement nouveau, qui est porteur de promesses pour l'avenir des communautés religieuses<sup>2</sup>.

On remarquera sans doute que certains mots reviennent souvent dans tous ces discours : charisme, spiritualité, vie fraternelle et mission. Toutes ces réalités sont porteuses d'Évangile et de Jésus Christ. Mais comment être solidaire d'un même héritage ?

## LES MOTIVATIONS DES PERSONNES ASSOCIÉES

Il y a quelques années, soit en 1998, la Conférence religieuse canadienne a fait elle aussi une recherche sur les personnes associées, ou familles évangéliques si l'on préfère. À la suite d'un grand sondage, elle a voulu relever les motivations qui ont favorisé cet arrimage. On peut lire ceci dans son rapport :

Parmi les raisons le plus souvent évoquées, il y a indubitablement un appel à vivre, à approfondir son engagement baptismal. Approfondir et partager sa foi, se nourrir de la Parole, cheminer spirituellement deviennent des impératifs importants. Ce tracé spirituel, les [personnes] associées veulent le vivre avec d'autres ; le soutien spirituel et le soutien fraternel sont des éléments décisifs de leur démarche. Aussi désirent-elles concrétiser cet appel dans une forme d'engagement avec une congrégation où il leur sera possible de partager le charisme, la spiritualité et la mission de la dite congrégation. Certes, les laïques désirent participer activement au charisme de l'institut religieux. Les charismes dans l'Église appartiennent d'abord et avant tout à la communauté

2. Laurent Boisvert, *Laïcs associés à un institut religieux*, Montréal, Bellarmin, 2001, dos du volume.

tout entière, et ne peuvent être réclamés par personne, ni même par un groupe, comme des dons exclusifs. C'est pourquoi le père John Füllenbach, s.v.d., nous rappelle que [...] le charisme des mouvements laïques peut être partagé par les religieux-religieuses et que le charisme des instituts religieux est ouvert pour être partagé avec les laïques. Ce partage de dons doit être apprécié comme un enrichissement<sup>3</sup>.

Et la recherche conclut :

Comme nous, les personnes associées ont leur propre façon d'interpréter et de vivre le charisme de la fondation, selon leur état de vie et le contexte contemporain. Offrons-nous à tous ceux et celles qui sont en relation avec nous la possibilité de se former et de participer à notre charisme ? Reconnaissons-nous vraiment l'apport que [ces laïques] associés apportent à la vie spirituelle et à la mission de la congrégation<sup>4</sup> ?

Parmi les motivations des laïques à s'associer, n'y aurait-il pas celle de l'appel, ce qui implique la notion de vocation ? Cette motivation ne suscite-t-elle pas un questionnement à venir par rapport à la tension spirituelle novatrice ?

## ASSOCIATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Enfin, puisque nous parlons d'arrimage entre laïques et personnes consacrées, il convient de bien nous entendre sur les mots et sur les réalités qu'ils expriment. Que faut-il entendre par association ?

*Il faut d'abord distinguer association et communauté nouvelle, car il nous arrive souvent de confondre les deux. Les « communautés nouvelles » sont des groupes religieux mixtes : se retrouvent donc, à l'intérieur d'une même communauté, à la fois des hommes et des femmes, qui peuvent être célibataires laïques, célibataires consacrés ou, dans le cas des hommes, célibataires ordonnés. On y trouve même parfois des couples mariés. Certaines de ces communautés partagent le même toit et la même table, ce qui n'est pas le cas des personnes associées aux congrégations religieuses par exemple. Ces personnes associées sont des laïques – hommes ou femmes, célibataires ou mariés –, parfois aussi des*

---

3. CRC Recherche, *Les associé-e-s*, Ottawa, février 1998, p. 4.

4. *Ibid.*, p. 4.

ministres ordonnés. Leur relation est de type moins juridique que dans les communautés nouvelles. Cette relation est plus limitée dans le temps et ne se vit pas en communauté.

*Si les associations laïques ne doivent pas être confondues avec les communautés nouvelles, elles se rattachent cependant aux communautés de type classique, comme les instituts religieux, les instituts séculiers et les sociétés de vie apostolique<sup>5</sup>.*

L'association de laïcs avec les instituts religieux n'a sans doute rien de nouveau, écrit le père Robert J. Schreiter, c.pp.s. La tradition des oblats dans les monastères, des laïcs qui vivaient et travaillaient avec les moines, mais ne faisaient pas de vœux, en est la source ancienne. Les Ordres mendiants, dès leur commencement, ont institué les Tiers Ordres, offrant au laïcat un moyen de participation à la vie de leurs groupes. Beaucoup d'instituts apostoliques fondés au XIX<sup>e</sup> siècle avaient aussi des associations qui leur étaient rattachées. Toutes ces associations, plus ou moins anciennes, ont procuré aux laïcs l'occasion de participer de quelque manière à la vie des instituts religieux<sup>6</sup>.

## CATÉGORIES D'ASSOCIATIONS ET MODALITÉS D'ARRIMAGE

Depuis Vatican II, il y a une explosion de nouvelles associations, qui sont étonnamment variées et qui ont chacune leurs caractéristiques particulières. On peut les regrouper en trois catégories :

- La première catégorie est constituée de **groupes de volontaires**. Ces associations permettent à leurs membres de travailler dans les œuvres apostoliques d'un institut religieux pour un temps déterminé. On donne comme exemple les

5. La vie consacrée, on le sait, s'exprime sous différentes formes, dont les plus connues pour nous sont les instituts de vie religieuse, les instituts séculiers et les sociétés de vie apostolique. Les distinctions entre ces formes de vie se situent principalement au plan de la profession des conseils évangéliques et de la vie commune. Ces instituts et sociétés regroupent des hommes, des femmes, des ministres ordonnés. Les uns professent les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, et vont partager ou non la vie commune. Les sociétés de vie apostolique s'engagent à la vie commune, mais ne sont pas liés par les vœux religieux.

6. *La documentation catholique*, n° 2218 (16 janvier 2000), p. 79.

corps de volontaires des Jésuites et les associés de la Sainte-Croix, dirigés par la congrégation de Sainte-Croix. Les membres de ces associations s'engagent pour un an ou deux et reçoivent une certaine aide financière de l'institut religieux pour lequel ils travaillent.

- La seconde catégorie comprend **les associations des missionnaires d'outre-mer**. Les missionnaires laïques de Maryknoll ou les missionnaires laïques comboniens en sont des exemples. Ces femmes ou ces hommes s'engagent à des services d'outre-mer pour un temps déterminé.
- La troisième catégorie est celle des **laïques associés liés au programme de formation des congrégations**. Le programme de formation qui leur est offert est plus intensif et plus étendu. Les membres établissent avec les instituts un lien ou une alliance, pour un temps déterminé. La majorité partage la spiritualité de l'institut. Un petit nombre participe, souvent volontairement, au travail de l'institut. Une minorité est associée à la prière. Selon une enquête menée aux États-Unis, la moitié des laïques associés entrent dans le groupe pour y trouver un enrichissement spirituel. Le quart d'entre eux environ y viennent parce qu'ils sont attirés par le charisme de l'institut.

En plus de ces trois catégories d'associations, il me semble important aussi de clarifier la question des « modalités d'arrimage » existantes. Quatre grandes modalités se présentent.

**L'arrimage au sein des ordres religieux.** Les laïques – dominicains, trinitaires, servites de Marie, franciscains, etc. – ne sont pas des « associés » au sens où nous l'entendons actuellement. La constitution de ces ordres est faite de manière à ce que les laïques appartiennent à l'ordre en tant que branche constitutive de l'ordre. Ainsi, pour prendre l'exemple des Dominicains, les laïques ne sont « associés » ni aux frères, ni aux moniales. Le laïcat dominicain est une branche de l'ordre. L'engagement des laïques relève du maître de l'ordre, au même titre que celui des moniales et des frères.

**L'arrimage dans les congrégations religieuses.** Il s'agit des communautés, principalement apostoliques et souvent centrées sur des œuvres particulières, nées à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans le sillage de la tradition de vie religieuse et de spiritualité de la Compagnie de Jésus. L'arrimage dans ces communautés est de type associatif. Ces groupes sont les plus nombreux dans le paysage

ecclésial. Le phénomène associatif représente une nouveauté historique pour l'ensemble de ces instituts.

**L'arrimage dans les instituts séculiers et les sociétés de vie apostolique.** Au sein des instituts séculiers, par exemple, l'Institut Pie X, les membres – prêtres, personnes consacrées et laïques – sont parties prenantes de l'institut et sont une famille apostolique au service de la mission. Pour les sociétés de vie apostolique, prêtres et laïques partagent la vie fraternelle en vue de l'apostolat.

**L'arrimage au sein des associations de fidèles de type communauté nouvelle.** Ces nouvelles familles religieuses fondées après le concile Vatican II ont la particularité de regrouper au sein d'un même projet de vie des hommes et des femmes de vocations diverses.

Mais revenons au père Schreier. À la suite de l'enquête menée aux États-Unis, ce dernier pose une question aux instituts concernés: «Si les laïcs associés cherchent avant tout l'enrichissement spirituel et ensuite une façon de vivre le charisme de l'institut, comment les instituts religieux voient-ils de tels programmes<sup>7</sup>?»

Et j'ajouterais pour ma part: Quelle place ces instituts laissent-ils à ce désir manifesté par les laïques associés? Quelle relation mérite d'être développée entre les laïques et les personnes consacrées pour rester dans la mouvance de l'Esprit de Dieu?

Voilà une question qui rejoint l'invitation qui nous est faite pour ces deux jours de réflexion. L'arrimage entre laïques et personnes consacrées constitue-t-il une tension spirituelle novatrice?

---

7. *La documentation catholique*, n° 2218 (16 janvier 2000), p. 81.

# PERSPECTIVES HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), P. 15

*Sophie Tremblay*

Dans l'exhortation apostolique *Vita consecrata*, le pape Jean-Paul II affirme que, « dans le sillage des expériences historiques comme celles des divers ordres séculiers ou tiers ordres, un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat<sup>1</sup> ». Cette phrase souligne la nouveauté des arrimages qui se développent actuellement entre laïques et personnes consacrées, mais on y fait aussi allusion à des précédents historiques ayant ouvert la voie aux réalités actuelles. En effet, l'histoire des relations entre la vie religieuse et la vie laïque révèle un mélange de continuités et de ruptures. Ces relations se vivent sous le signe du renouveau depuis quelques décennies, mais elles ont grandement varié au fil des siècles. Comment ont-elles évolué pendant les grandes périodes de l'histoire de l'Église ? Quels événements, quels phénomènes, quelles positions théologiques ont marqué plus particulièrement le cours de cette évolution ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous suivrons un parcours en quatre étapes : le premier millénaire (c'est-à-dire l'Antiquité et le haut Moyen Âge), le bas Moyen Âge, la période moderne et l'époque contemporaine. Étant donné

---

1. Jean-Paul II, *La vie consacrée : exhortation apostolique postsynodale, Vita consecrata, sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et le monde*, Montréal, Médiaspaul, n° 54, 1996.

la brièveté de cet article, il nous faudra laisser de côté beaucoup de faits, d'exemples et de détails afin de concentrer notre attention sur les grandes lignes, sur les mouvements de fond et surtout de mettre l'accent sur les questions qui s'en dégagent pour nous aujourd'hui.

## L'ANTIQUITÉ ET LE HAUT MOYEN ÂGE

Dans les premières décennies de l'histoire du christianisme, tous partageaient une même spiritualité fondée sur la foi baptismale et les dons de l'Esprit. Au départ, le christianisme semble s'être développé principalement dans le cadre domestique, où d'ailleurs l'on célébrait l'eucharistie. Dans les premières communautés chrétiennes, on n'établissait pas vraiment de distinctions liées à des états de vie, en dépit du fait que certaines personnes aient exercé un ministère (diacre, catéchiste, etc.) et qu'il y ait eu de la diversité dans les situations de vie (personnes mariées, célibataires, vierges, veuves, etc.).

Les premières générations de croyants et de croyantes ont vécu de plein fouet le conflit entre eschatologie et incarnation, conflit dont on trouve des traces dans les épîtres pauliniennes et les écrits johanniques : fallait-il investir dans la vie présente ou, au contraire, s'en désintéresser dans l'attente imminente du retour du Christ ? Avec le passage des ans, on a réalisé que l'histoire poursuivait son cours sans interruption brutale et les communautés ecclésiales ont fait leur nid dans le temps et dans l'espace, négociant au fur et à mesure leur manière de vivre « dans le monde sans être du monde<sup>2</sup> ».

Toutefois, la tension eschatologique n'est pas disparue. Elle s'est déplacée, puis configurée autrement, en particulier dans le cadre du mouvement ascétique qui a fait son apparition au cours du II<sup>e</sup> siècle dans différents milieux du monde méditerranéen. En consonance avec le modèle stoïcien ou platonicien de l'homme vertueux, ce mouvement diffus se caractérisait par la valorisation croissante de la virginité et du renoncement sexuel complet ainsi que par l'adoption d'un mode de vie austère et frugal. Pourtant,

---

2. Jn 17,16.

cet ascétisme, lié à un contexte culturel fort différent de celui du judaïsme du I<sup>er</sup> siècle, se démarque beaucoup des textes évangéliques, auxquels les biblistes reconnaissent difficilement un caractère ascétique. Les chrétiens et les chrétiennes de l'Antiquité trouvaient plusieurs significations à la virginité et à la continence : un moyen d'accélérer la venue du monde nouveau et la destruction du monde présent, une manière de se mettre radicalement à part des structures de la société, une condition nécessaire pour se rendre réceptif à la prophétie comme forme privilégiée d'inspiration de l'Esprit saint. Le mouvement ascétique a trouvé son aboutissement dans le monachisme, qui a connu un essor remarquable pendant le IV<sup>e</sup> siècle et au-delà.

Aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, la voie radicale de la continence coexistait, non sans tension, avec un christianisme plus modéré de type familial régi par une morale conjugale bien définie. « Le vénérable fossé qui s'était creusé entre les personnes mariées, "dans le monde", et la "vie angélique" de leurs héros et héroïnes ascétiques était l'expression d'une trêve tacite entre deux ailes du mouvement chrétien<sup>3</sup>. » Or, ce fossé était destiné à s'élargir jusqu'au point de rupture, si bien que « le christianisme de l'Antiquité tardive et de l'aube du Moyen Âge donna la place d'honneur, non pas à la discipline sexuelle des couples, mais à ceux qui, pour reprendre les mots d'Eusèbe [de Césarée], dépassent "le genre de vie commun et humain"<sup>4</sup>. » En outre, le changement radical de la situation de l'Église au courant du IV<sup>e</sup> siècle a entraîné une véritable marée de catéchumènes et de nouveaux baptisés, ainsi qu'un relâchement spirituel et moral d'ensemble chez les fidèles. Dans ce contexte nouveau, la vie monastique a pris le relais du martyr au haut de l'échelle de l'héroïsme chrétien.

En soi, l'épanouissement de la vie monastique dans l'Antiquité et au Moyen Âge constitue une bonne nouvelle et une richesse extraordinaire pour toute l'Église. Malheureusement, ce développement correspondait également à une dépréciation de la vie des personnes laïques dans le monde séculier. Non seulement on ne reconnaissait pas vraiment de valeur théologique

- 
3. Peter Brown, *Le renoncement à la chair*, Paris, Gallimard, 1995, p. 261.
  4. *Ibid.*

positive aux réalités terrestres qui font le quotidien des personnes laïques, mais plus encore il fallait les considérer comme des dangers potentiels. La vie monastique jouissait d'une telle estime qu'on en a fait le paradigme unique de la vie chrétienne. Vivre l'Évangile correspondait tout simplement à vivre en moine, comme en témoigne cet extrait d'une homélie de Jean Chrysostome adressée à ses ouailles laïques : « Le séculier ne doit avoir rien de plus que le solitaire, si ce n'est l'état du mariage ; à part cette concession rien sous tout autre rapport : il a les mêmes devoirs à remplir<sup>5</sup>. » En outre, il s'est établi une hiérarchisation des états de vie dans l'Église<sup>6</sup>.

Du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, on trouve chez plusieurs auteurs monastiques l'éloge de la fuite et même du mépris du monde<sup>7</sup>. Chez certains, on en vient finalement à accorder plus d'importance aux vœux de religion qu'au baptême pour le salut. Voyons par exemple chez Jean Cassien :

Alors que le séculier est un *charnel*, le moine est un *spirituel*. [...] Il relègue le chrétien non-moine dans la catégorie des *charnels*, qui est celle des païens. Rien de plus significatif que cette assimilation du chrétien séculier et de l'infidèle ! Autant dire que la grande ligne de démarcation entre les hommes est moins le baptême que la profession monastique<sup>8</sup>.

Il est vrai que la généralisation du baptême des enfants et la christianisation superficielle des populations ont contribué à confirmer cette vision des choses. Néanmoins, il n'est pas sans conséquence de transformer une observation circonstancielle en position théologique. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, il en a résulté une dévalorisation profonde et durable de la vie des personnes laïques, reléguées à l'infériorité culturelle, spirituelle et morale.

- 
5. Jean Chrysostome, « Homélie VII sur l'épître aux Hébreux », dans *Cœuvres complètes de saint Jean Chrysostome*, Paris, Vivès, 1873, tome 20, p. 191.
  6. Voir Alexandre Faivre, *Les premiers laïcs lorsque l'Église naissait au monde*, Paris, Éditions du Signe, 1999, 336 p.
  7. Voir les travaux de Robert Bultot et l'ouvrage collectif *Le mépris du monde*, Paris, Cerf, 1965.
  8. Adalbert de Vogüé, « Monachisme et Église dans la pensée de Cassien », dans *Théologie de la vie monastique*, Paris, Aubier Montaigne, 1961, p. 227.

Ainsi, les relations entre la vie religieuse et la vie laïque se sont chargées d'un contentieux dès le départ. Il importe d'en prendre acte honnêtement, parce que nous avons traîné ce passif historique jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en dépit d'avancées intéressantes dans les périodes ultérieures de l'histoire. Autrement dit, l'avenir des arrimages entre laïques et personnes consacrées sera d'autant plus prometteur qu'on aura su prendre conscience de cet héritage et poursuivre l'effort de s'en distancier.

## LE BAS MOYEN ÂGE

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les relations entre la vie religieuse et la vie laïque prennent un nouveau tournant. Au bas Moyen Âge, on assiste à un réveil spirituel des laïques ainsi qu'à une transformation de la vie religieuse. Une large brèche s'est ouverte dans le mur qui séparait le cloître du monde séculier. À l'origine de ce vaste mouvement, on retrace l'expérience d'un retour aux sources. La redécouverte de la vie de la première communauté à Jérusalem dans les Actes des Apôtres a suscité chez les hommes et les femmes de ce temps un fort désir de marcher sur les traces de l'Église primitive :

En bref, toutes les expériences religieuses de ce temps ont été marquées par la volonté de revenir à la pureté originelle du christianisme. L'idéal de *Ecclesiae primitivae forma* devient la référence obligée de la nouvelle spiritualité qui, de façon apparemment paradoxale, cherche dans une fidélité accrue au témoignage des Apôtres et au message évangélique la réponse aux problèmes posés par une société en mutation<sup>9</sup>.

Ce retour aux sources contribuait à relativiser la tendance à considérer la vie des cloîtres comme le lieu par excellence de la perfection chrétienne. Il faut avouer que la vie monastique avait beaucoup changé depuis l'époque des Pères du désert ou celle de saint Benoît. Par exemple, il fallait pouvoir apporter des biens à une abbaye si l'on voulait y être admis, ce qui en éloignait les personnes d'origine modeste. Si pauvres qu'aient été les moines et les moniales individuellement, ils possédaient collectivement

9. André Vauchez, *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1994, p. 74-75.

des biens considérables. La vie simple et fraternelle de la première communauté semblait finalement plus accessible et aussi plus apostolique (c'est-à-dire plus engagée dans l'évangélisation active du monde). Pour les tenants de cette *vita apostolica*, l'important était la communauté de biens, la vie fraternelle et la pauvreté aussi bien individuelle que collective.

De ce retour aux sources, il a résulté de nouvelles formes de vie religieuse comme les ordres mendiants, la vie canoniale, la renaissance de l'érémisme et un renouveau du monachisme (Cluny, Cîteaux). Naissent également des formes de vie aussi inédites qu'innovatrices, qui correspondent à une hybridation de la vie religieuse et de la vie laïque : béguinages, confréries, pénitents, « donnés », tiers ordres. Les repères trouvés dans le Nouveau Testament font tomber les frontières. Les différences s'ameublissent entre la vie religieuse et la vie de nombreux laïques fervents. On oppose moins vie contemplative et vie active. Des relations plus étroites se créent entre personnes consacrées et personnes laïques. Nous retrouvons ici l'exemple donné par Jean-Paul II dans *Vita consecrata* : des liens significatifs se tissent entre les membres des ordres mendiants (comme les Franciscains, les Dominicains et les Servites) et les membres des ordres séculiers qui leur sont rattachés.

L'effervescence spirituelle de l'époque se traduit donc par un rapprochement tangible de la vie religieuse et de la vie laïque qui va jusqu'au décloisonnement des frontières entre elles. Les formes de vie semi-religieuses ou hybrides concrétisaient l'opinion selon laquelle on peut adopter un style de vie vraiment religieux tout en demeurant laïque, c'est-à-dire sans prononcer de vœux définitifs et, dans plusieurs cas, sans renoncer au mariage ni à la propriété privée. Ce décloisonnement n'a pas manqué de susciter des résistances. Il remettait en question la division de la société et de l'Église en ordres nettement délimités, parce qu'il relevait « de l'utopie médiévale de la conversion totale de la chrétienté à la vie religieuse, dont le principal effet eût été de rendre obsolètes les moines et chanoines<sup>10</sup> ». De plus, cette utopie perpétue un

10. Noëlle Hausmann, « À propos des laïcs associés », *Vie consacrée*, 2002, n° 1, p. 19.

vieux problème : elle fait toujours de la vie religieuse le seul vrai modèle de vie chrétienne et trouve des moyens d'y conformer la vie des laïques et aussi celle des ministres ordonnés.

Il est vrai que les laïques y gagnaient la possibilité de vivre une vie spirituelle intense : le nombre de personnes laïques canonisées au Moyen Âge en témoigne éloquemment. La sécularité de leur vie ne constituait plus un obstacle quasi absolu à la sainteté, mais en reconnaissait-on pour autant la valeur positive ? L'attitude de l'Église est demeurée ambiguë à cet égard. Par exemple, saint Homebon de Crémone fut canonisé en 1199 pour le caractère exceptionnel de sa piété et de ses bonnes œuvres, mais malgré sa vie conjugale et l'exercice de sa profession de marchand<sup>11</sup>. En fait, on conseillait le plus souvent aux personnes laïques soucieuses de leur salut de quitter leur vie conjugale et d'abandonner leur métier, en somme d'imiter la vie monastique : « *it gave a monastic coloring to both the self-image and the hagiographic reception of lay saints, so much so that, by the standards of contemporary theology, relatively few medieval saints are unequivocally "lay"*<sup>12</sup> ».

Bref, on observe de nouvelles ouvertures vivifiantes dans les relations entre la vie religieuse et la vie laïque au bas Moyen Âge, en réponse aux besoins de ce temps. Mais ces expériences soulèvent des questions importantes auxquelles nous ne pouvons échapper aujourd'hui. Quels repères théologiques et pratiques permettent de différencier la vie religieuse et la vie laïque d'une manière crédible et évangélique ? Est-il préférable de maintenir fermement la distinction ? Y a-t-il une zone grise entre les deux ? Faut-il souhaiter en revenir à une indifférenciation comparable à celle des origines ? Dans un cas ou dans l'autre, quelle ecclésiologie et quelle théologie de la sécularité nous inspirent ? Que deviennent alors les relations entre laïques et personnes consacrées et quelles formes d'arrimage peuvent en découler ?

11. Voir André Vauchez, *Les laïcs au Moyen Âge. Pratiques et expériences religieuses*, Paris, Cerf, 1987, p. 77-82.

12. Ann W. Astell (dir.), *Lay Sanctity, Medieval and Modern*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 2000, p. 8.

## LA PÉRIODE MODERNE

Pendant la période historique qui s'étend du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux événements viennent jalonner l'histoire des relations entre vie religieuse et vie laïque. Dans un premier temps, il est inévitable de parler de l'onde de choc causée par la réforme protestante. Martin Luther, qui était lui-même moine augustin au moment où il publie ses thèses, remet fondamentalement en question les ordres religieux dans son *Traité des vœux monastiques*, au nom de l'Écriture. Parmi ses arguments, le réformateur met le doigt sur deux problèmes d'importance que nous avons déjà signalés : la hiérarchisation des états de vie et la dévaluation du baptême. Mais c'est avant tout à l'ecclésiologie de la séparation et de la hiérarchisation des états de vie que Luther et les autres réformateurs s'opposent :

Pour les Réformateurs, cette vie chrétienne à deux voies fut intolérable. Par la foi qui justifie, tout chrétien est appelé à l'état du véritable chrétien. Dans cette foi cesse la différence entre état séculier et état régulier. Au lieu de la double forme de vie de la chrétienté dans les couvents et dans le monde, les Réformateurs ont voulu réaliser le principe de *l'unique communauté au sein même du monde*<sup>13</sup>.

La réforme protestante du XVI<sup>e</sup> siècle se situe donc en prolongement direct avec les questions qui ont émergé pendant le bas Moyen Âge. Néanmoins, les questions posées par Luther conservent une certaine actualité. Dans les arrimages actuels entre laïques et personnes consacrées, évitons-nous le piège d'une ecclésiologie à deux étages, d'une vie de foi à deux vitesses ? Quelle importance accordons-nous à cet unique baptême qui fonde notre appartenance au Christ, en deçà de ce qui nous distingue ? Religieux, religieuses et laïques, comment contribuons-nous ensemble à la construction de notre Église locale et à l'enrichissement de son tissu communautaire ?

Par ailleurs, sous l'influence du mouvement de réforme et de rénovation lancé dans toute l'Église catholique au concile de Trente, certains types de rapprochements entre vie religieuse

---

13. Jürgen Moltmann, *Un nouveau style de vie. Renouveau de la communauté*, Paris, Centurion, 1984, p. 157.

et vie laïque créés au Moyen Âge continuent d'exister et de se développer sous des formes analogues. De nouvelles confréries voient le jour dans le sillage d'une communauté religieuse ou d'une société de vie apostolique. En conformité avec l'esprit de la réforme catholique, les confréries de la période moderne exigent davantage de leurs membres que les confréries médiévales :

Alors que les confréries anciennes se contentaient souvent de demander à leurs membres de célébrer une fois par an la fête du saint patron et d'assister aux funérailles des confrères défunts, les confréries nouvelles, ou celles qui réforment leurs statuts, exigent de leurs membres qu'ils se confessent et communient plusieurs fois dans l'année – tous les mois, dans bien des cas –, qu'ils récitent des prières quotidiennes et fassent l'examen de conscience, qu'ils lisent des livres de piété ou même qu'ils pratiquent l'oraison mentale<sup>14</sup>.

De même, on voit apparaître des groupes dont la forme ressemble à celle des ordres séculiers : pensons aux congrégations mariales, apparues au départ dans les collèges jésuites. Certains de ces groupes de laïques collaborent à une œuvre apostolique propre à une communauté religieuse et s'associent au charisme et à la mission de celle-ci (d'autant plus qu'à cette époque la vie religieuse apostolique prend son envol), tandis que d'autres groupes en partagent surtout la spiritualité sans engagement dans l'action. L'influence de ces groupes est alors considérable dans l'Église. Plusieurs figures spirituelles marquantes de l'époque ont été formées et influencées par ces confréries ou congrégations.

La figure de la personne laïque dévote, à la fois pieuse et engagée dans des œuvres de charité, domine cette période historique. Parmi les dévotes et les dévots, plusieurs entrent dans un monastère, mais quelques-uns élisent domicile dans un couvent, pour de nombreuses années ou seulement pour terminer leurs jours, et partagent en partie la vie d'une communauté religieuse sans cependant prononcer de vœux ou d'engagement officiel.

---

14. Régis Bertrand, « Les modèles de vie chrétienne », dans Jean-Marie Mayeur *et al.* (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours. Tome IX, L'âge de raison (1620/30-1750)*, Paris, Desclée, 1997, p. 917.

Il s'agit d'une forme d'arrimage informelle, mais très répandue au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette situation nous paraîtrait aujourd'hui fort ambiguë, bien qu'elle présente quelques ressemblances avec la situation des « donnés » au Moyen Âge, mais il s'agissait alors d'un phénomène relativement courant.

Nous pouvons donc constater que le mouvement de rapprochement amorcé au Moyen Âge ne s'est pas éteint ; il s'est au contraire poursuivi sous des formes analogues. Les laïques fervents trouvent inspiration, formation et encadrement auprès des communautés religieuses, dont le rayonnement est alors décuplé dans l'Église et la société. La fécondité remarquable de ces arrimages constitue le meilleur gage de leur pertinence. La fondation de l'Église en Nouvelle-France exemplifie à merveille cette fécondité : on y constate la présence et l'influence de toutes les formes significatives d'arrimages entre laïques et personnes consacrées typiques de la période moderne. Toutefois, le décroissement observé au Moyen Âge n'est plus à l'ordre du jour. La distinction entre personnes laïques et personnes consacrées semble maintenue plus clairement et plus fermement.

La majorité des dévots et des dévotes continuent de participer à la vie sociale et ne quittent ni leur mariage ni leur profession, bien qu'ils s'y comportent différemment. Le caractère séculier de leur vie apparaît moins comme un obstacle en soi au salut et à l'engagement de foi. *L'Introduction à la vie dévote* de François de Sales, immense succès de librairie du XVII<sup>e</sup> siècle, illustre cette tendance qui va continuer de s'accroître : « C'est une erreur, une hérésie, de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour des princes, du ménage des gens mariés<sup>15</sup>. » Certes, les dévots et dévotes adoptent plusieurs des pratiques typiques de la vie religieuse et créent des liens avec une communauté particulière. Il est d'ailleurs légitime de se demander dans quelle mesure ils parviennent à concevoir leur vie de foi autrement que comme une imitation de la vie religieuse. Cette question ne mérite-t-elle pas d'être encore posée aujourd'hui ? Comment des laïques peuvent-ils partager la

---

15. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, Paris, Seuil, coll. « Livre de vie » n° 41-42, 1962, p. 23.

spiritualité d'une communauté religieuse sans renier leur sécularité? Une véritable réciprocité est-elle possible entre personnes laïques et personnes consacrées? Autrement dit, les laïques peuvent-ils se situer autrement que comme purs récepteurs ou comme subordonnés face à une communauté religieuse?

## L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Les grands traits de la période moderne se retrouvent au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, à partir des années 1930, la situation commence à changer de manière notable. On assiste alors aux débuts de la promotion du laïc (entre autres dans les mouvements d'action catholique) et à une reconnaissance croissante de la valeur théologique et spirituelle positive de la sécularité.

Les années de guerre et d'immédiat après-guerre ont continué la prise de conscience de la profanité du monde et de la pleine situation laïque des fidèles, mais elles y ont ajouté une découverte de la condition missionnaire du chrétien et de l'Église et aussi une découverte plus profonde du mystère de l'Église et du fait que les laïcs sont de cette Église en tant même que laïcs<sup>16</sup>.

Avec le concile Vatican II commence à s'effectuer le passage vers une ecclésiologie de communion. On redécouvre l'Église comme peuple de Dieu, corps du Christ et temple de l'Esprit saint, moins centrée sur elle-même, capable de reconnaître le monde comme le lieu de sa mission et de la réalisation du Royaume. L'appel à la sainteté de toutes les personnes baptisées est affirmé dans *Lumen gentium*: « En divers genres de vie et parmi des occupations différentes, c'est une unique sainteté que cultivent ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu<sup>17</sup>. » Même si l'Église conserve une structure hiérarchique, les textes conciliaires incitent à faire le passage de la hiérarchisation à la complémentarité des états de vie, dont la riche diversité trouve sa source dans le baptême et

---

16. Yves Congar, *Jalons pour une théologie du laïc*, Paris, Cerf, coll. « Unam Sanctam » n° 23, 1964, p. 584.

17. Vatican II, Constitution dogmatique de *Ecclesia (Lumen gentium)*, dans *Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, n° 41, 1967.

le don de l'Esprit. Dans la pratique, où en sommes-nous aujourd'hui par rapport à ce passage ? Comment cela se manifeste-t-il dans les expériences actuelles d'arrimage entre laïques et personnes consacrées ?

Depuis un demi-siècle, la vie religieuse traverse aussi une période de transformations et de remises en question : rénovations importantes effectuées à l'initiative du concile, perte de membres dans les années 1960 et 1970, plus faible recrutement, contrecoups du changement de situation de l'Église dans les sociétés sécularisées, réflexion de fond sur le charisme de fondation et sa pertinence actuelle, etc. Les repères et les représentations coutumières de la vie religieuse ont été bousculés par cette entreprise de redéfinition.

En outre, on assiste à l'émergence de communautés nouvelles dont certaines tendent à décloisonner à nouveau les frontières entre vie religieuse et vie laïque. De même, les instituts séculiers, qui conjuguent consécration totale et immersion complète dans le monde séculier, se situent carrément à cheval sur ces frontières. Dans ces deux cas, on trouve des personnes dont le mode de vie et d'engagement à la suite du Christ présente à la fois des traits de la vie consacrée et des traits de la vie laïque, sans qu'on puisse les ranger sous l'une des catégories ou « vocations chrétiennes paradigmatiques<sup>18</sup> » que l'on retrouve dans les documents du magistère<sup>19</sup>. Cette situation pose à nouveaux frais la question des fondements de la distinction entre les états de vie.

Enfin, de nombreux groupes de laïques associés se constituent autour de communautés religieuses qui n'en avaient jamais eu auparavant, soit à la demande des laïques eux-mêmes, soit à l'initiative de la communauté. L'expression « laïques associés » désigne « l'ensemble, vaste et diversifié, formé par les membres des groupes de vie évangélique, les affiliations et tous les autres laïcs qui, de près ou de loin, vivent leur vocation propre selon l'esprit d'un Institut, avec ou sans le support institutionnel d'un

---

18. Noëlle Hausmann, *op. cit.*, p. 20.

19. Voir par exemple Jean-Paul II, *Christifideles laici*, n° 55 et *Vita consecrata*, n° 31-32.

lien institutionnel à cet Institut<sup>20</sup>». Cette notion fait donc référence à une variété d'expériences dont certaines sont à l'état d'ébauche, tandis que d'autres sont déjà fortement balisées et encadrées.

Ces nouvelles réalités ont passablement modifié le portrait d'ensemble de la vie religieuse, laquelle ne peut plus être pensée comme fuite et mépris du monde :

Qu'elle le veuille ou non, la communauté religieuse constitue une cellule d'humanité qui ne peut renier sa substance fondamentale et sa vocation humaine. Elle se trouve engagée, par sa simple existence, dans la construction du monde, un monde qu'elle désire bon, fidèle au dessein du Père, attentif à toutes ses dimensions, intégralement humanisé. Par sa nature, elle a donc à réaliser une vraie présence au monde. Elle est ainsi, si l'on situe ce fait dans l'ensemble de son projet, une affirmation positive de l'appartenance de toute la Création, sauf le mystère d'iniquité, à la profondeur du Royaume de Dieu<sup>21</sup>.

Comme au Moyen Âge, les nouveautés récentes émanent non pas d'une soumission superficielle à l'esprit du temps, mais plutôt d'un désir de retour aux sources, d'une volonté de vivre l'Évangile de la manière la plus authentique qui soit, dans l'attention aux besoins spirituels et aux problèmes de notre temps. Ainsi, la valorisation de la sécularité et de la vie laïque participe au balayage des restes de la fuite et du mépris du monde hérités de l'Antiquité et du bas Moyen Âge. Pour décrire ce passage capital mais pas complètement terminé, il ne serait pas exagéré de parler d'un changement de paradigme. Toutefois, il en résulte un questionnement de fond pour lequel nous n'avons pas encore trouvé toutes les réponses.

D'une part, si la vie séculière caractérise de manière évidente la spiritualité des personnes laïques, est-il juste de faire de celles-ci des *spécialistes du monde* et de considérer la sécularité comme un attribut qui leur est propre ? N'est-ce pas une manière subtile de les tenir à l'écart de la vie interne de l'Église et d'y réduire leur

20. Michel Dortel-Claudot, « Religieux et laïcs associés pour l'Évangile », *Vie consacrée*, vol. 59, n° 4 (1987), p. 226.

21. J.M.R. Tillard, *Religieux aujourd'hui*, Bruxelles, Lumen Vitae, 1970, p. 93.

part de responsabilité ? D'autre part, les religieux et les religieuses vivent-ils vraiment *hors du monde* ? Le charisme et le mode de vie de nombreuses communautés ne viennent-ils pas contredire cette catégorisation ? « En réalité la responsabilité à l'égard du monde comme celle vis-à-vis des communautés ecclésiales sont le fait de toute l'Église. Ce sont des responsabilités communes, exercées en solidarité. Elles font partie de la condition normale des baptisés<sup>22</sup>. » Dès lors, comment penser aujourd'hui la spécificité de la vie consacrée par rapport à la vie laïque et vice versa ? La manière dont nous répondrons à ces questions exercera une influence directe sur la tonalité des relations et des arrimages présents et à venir entre laïques et personnes consacrées.

## CONCLUSION

En dépit de sa brièveté, ce tour d'horizon historique nous a permis de mettre au jour plusieurs questions théologiques et pratiques importantes auxquelles nous devons faire face aujourd'hui lorsque nous réfléchissons à l'arrimage entre laïques et personnes consacrées : notre rapport au monde dans la tension entre incarnation et eschatologie, la distinction ou l'indifférenciation entre les états de vie, la hiérarchisation ou la complémentarité entre eux, la reconnaissance de la valeur positive de la sécularité, la fidélité au modèle de l'Église primitive, l'ecclésiologie implicite ou explicite que traduisent nos choix et nos actions. Nous héritons d'un patrimoine qui contient à la fois des sources d'inspiration et des problèmes. Nous vivons une période de l'histoire de l'Église où il devient impossible de reproduire sans plus des schémas et des coutumes transmises à travers les siècles, d'où un sentiment d'inconfort et d'insécurité assez répandu. Toutefois, comme nos prédécesseurs, nous pouvons mettre notre confiance en l'Esprit qui continue de nous guider et qui fait germer la vie nouvelle à notre époque, dans notre culture, dans notre Église. Le Christ n'est-il pas celui qui nous dit « Voici, je fais toutes choses nouvelles » (Ap 21,5) ?

---

22. Pascal Thomas, *Ces chrétiens que l'on appelle laïcs*, Paris, Éditions Ouvrières, 1988, p. 103.

# À LA SOURCE DE L'ARRIMAGE

## Un charisme donné en partage

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 29

*Rick van Lier, o.p.*

En 2001 j'assistais au chapitre général de l'ordre des Dominicains. C'était le chapitre des frères de l'ordre, mais on y retrouvait également représentées les autres branches de l'ordre, à savoir les moniales, les laïques ainsi qu'une délégation de sœurs apostoliques. Nous formons ensemble la famille dominicaine. Nous étions quelque deux cent personnes et représentions au total près d'une centaine de pays différents.

Un fait n'a pas manqué de susciter mon étonnement, et ce, dès le premier jour du chapitre. Par-delà nos provenances géographiques et culturelles, par-delà nos histoires respectives et nos différentes expériences d'Église, nous partageons un « air de famille » : une certaine sensibilité spirituelle, une même préoccupation pour la mission de l'ordre, des références institutionnelles communes et une forme de filiation en celui que nous appelons « notre père saint Dominique ».

Je me suis alors posé la question : comment expliquer une telle familiarité entre des gens qui ne se connaissent pas et qui viennent d'horizons si différents ? Première interprétation : sociologique. Pour employer les termes de la sociologie, nous pourrions dire que la socialisation des individus est assez bien réussie. Comme si nous avions été à la même école, comme si nous sortions du même moule ! Or, connaissant mon ordre, je sais que nous avons un sens aigu de la liberté ; le seul cadre institutionnel semble insuffisant pour rendre compte de l'unité profonde de l'ordre et des liens que tous ses membres, moniales, frères, laïques et sœurs, tissent entre eux.

Seconde interprétation : théologique cette fois. Je la formulerais comme suit : à la source de l'arrimage – c'est-à-dire au fondement du lien qui unit les membres d'une même famille religieuse (personnes consacrées et laïques ensemble) –, un charisme, nommé le « charisme du fondateur, de la fondatrice », est donné en partage par l'action de l'Esprit saint aux disciples de toutes les générations. Nous retrouvons dans cette phrase le condensé de la réflexion que je vais développer.

Mon propos est double. J'aimerais, d'une part, nous amener à mieux saisir la nature du lien qui nous unit en tant que membres d'une même famille religieuse. En ce sens, il sera largement question de charisme. D'autre part, j'aimerais faire voir comment la question du charisme prend concrètement forme dans nos vies et quels sont les défis lancés à nos familles religieuses, particulièrement au regard de la relation entre laïques et personnes consacrées.

Quatre questions vont conduire notre réflexion. La première : qu'est-ce qu'un charisme ? La seconde : qu'est-ce que le charisme du fondateur, de la fondatrice ? La troisième : comment ce charisme fonde-t-il notre vocation personnelle et commune de disciples ? Et la dernière question : quelle est la condition et l'exigence pour assurer la vitalité du charisme du fondateur, de la fondatrice et par conséquent la pérennité du groupe qui en est le porteur<sup>1</sup> ?

## QU'EST-CE QU'UN CHARISME ?

Nous le savons, il est devenu d'usage dans nos milieux de parler de charisme. Un terme que nous conjugurons de différentes manières : charisme de la vie consacrée, charisme du fondateur, de la fondatrice, charisme de l'institut, charisme de fondation, etc. Mais de quoi parlons-nous précisément en employant le terme charisme ? Comme le dit la théologienne française Bernadette Delizy, cette expression s'avère aussi consensuelle que floue<sup>2</sup>. « "Charisme", dit-elle, est [...] un terme générique sur lequel tout le

- 
1. Voir Rick van Lier, *Figures fondatrices et vie des communautés religieuses. Une lecture théologique*. Mémoire de maîtrise, Faculté de théologie du Collège des Dominicains, Ottawa, 2003.
  2. Bernadette Delizy, *Vers des « Familles évangéliques » : le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2004, p. 45.

monde semble s'entendre... alors que son contenu n'est pas le même pour tous, ou pas le même à chaque usage<sup>3</sup>! » C'est pour cela qu'il semble utile de commencer par définir la notion de charisme.

### « Charisme » chez saint Paul

C'est chez saint Paul que nous retrouvons le sens originel de la notion théologique de charisme<sup>4</sup>. Paul puise d'abord le terme à la langue grecque profane – où *charisma* a une signification équivalente à « faveur » ou encore « don gracieux » – pour ensuite en reformer le sens en l'intégrant à la théologie chrétienne<sup>5</sup>. Pour nous en tenir à une définition élémentaire, un charisme est un don de Dieu – particulièrement lié à l'action de l'Esprit saint –, fait à une personne, en vue de l'édification du Corps du Christ qui est l'Église<sup>6</sup>. Il y aurait encore bien à dire à ce sujet, mais pour notre propos nous nous en tiendrons à cela.

### « Charisme » et vie consacrée

Partant de la notion de charisme chez saint Paul, nous pouvons tout de même nous demander comment celle-ci en est venue à être appliquée au domaine de la vie consacrée. Or, pour que cela se fasse, il aura fallu attendre plusieurs siècles.

C'est surtout durant la période qui suit le concile Vatican II que nous voyons la notion de charisme s'inscrire graduellement dans la théologie de la vie consacrée. Plus précisément, c'est en 1971, dans l'exhortation apostolique de Paul VI *Evangelica*

3. Bernadette Delizy, *op. cit.*, p. 50.

4. Le mot *charisma* apparaît 17 fois dans l'ensemble du Nouveau Testament et, à l'exception d'une mention que nous retrouvons dans 1 P 4,10, le terme appartient en propre au corpus paulinien.

5. Voir Fernande Viens, *Charismes et vie consacrée*, Rome, Typis Pontificiae Universitatis Gregorianae, 1983, p. 3; Benjamin Nestor Wambacq, « Le mot "charisme" », *Nouvelle revue théologique*, n° 4 (avril 1975), p. 346; Roselyne Duport-Roc, « Charisme (*charisma*) », dans Michel Brouttier et François Brossier, *Vocabulaire des épîtres de Paul*, Cahiers Évangile, n° 88, Paris, Cerf, 1994, p. 12; Julienne Côté, « Grâce = *charis* », dans *Cent mots-clés de la théologie de Paul*, Paris/Montréal, Cerf/Novalis, 2000, p. 234-235.

6. Voir Laurent Boisvert, *Les charismes en vie consacrée*, Montréal, Bellarmin, 2000, p. 11-13.

*testificatio*<sup>7</sup>, que l'on voit apparaître pour la première fois dans un document officiel de l'Église le terme charisme en lien avec la vie consacrée. Il y est question du charisme de la vie religieuse (ET 11), du charisme des fondateurs et des fondatrices (ET 11) et enfin du charisme des divers instituts (ET 32). Depuis ce temps, nous retrouvons fréquemment ce terme dans les documents ecclésiaux, lié à divers aspects de la vie consacrée. Nous en resterons là pour la notion globale de charisme. Abordons maintenant une question plus spécifique, celle qui concerne le charisme du fondateur, de la fondatrice.

### QU'EST-CE QUE LE CHARISME DU FONDATEUR, DE LA FONDATRICE ?

Nous sommes tous à même de constater non seulement le grand nombre, mais aussi la diversité des familles religieuses existantes au sein de l'Église. Les causes de cela sont évidemment multiples, mais je vous partage la lecture théologique qu'en fait Fernande Viens, dans une thèse de doctorat consacrée à la question des charismes. Elle écrit : « La distinction des formes de vie et des instituts ne s'explique pas d'abord par les circonstances historiques ou les normes juridiques ; sa raison fondamentale réside dans la variété des charismes donnés en vue de l'édification du Corps du Christ<sup>8</sup>. »

Si nous essayons d'être encore plus précis, il faudrait dire que ce sont les charismes particuliers de chaque fondateur, de chaque fondatrice qui sont à la source de l'identité spécifique des diverses familles religieuses. Ce sont ces charismes particuliers que nous appelons charisme du fondateur ou charisme de la fondatrice.

Qu'en est-il de ce charisme de la personne qui fonde une communauté ? Nous en trouvons une définition dans un document d'Église appelé *Mutae relationes*<sup>9</sup>, publié en 1978. Nous y lisons : « Le

7. Paul VI, Exhortation apostolique « *Evangelica testificatio* ». Sur le renouveau adapté de la vie religieuse selon l'enseignement du concile (29 juin 1971), *La documentation catholique*, n° 1590 (18 juillet 1971), p. 652-661.

8. Fernande Viens, *op. cit.*, p. 82.

9. Congrégation pour les évêques et Congrégation pour les religieux, *Mutae relationes*, directives pour les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Église (14 mai 1978), *La documentation catholique*, n° 1748 (3 et 17 septembre 1978), p. 774-790.

“charisme des fondateurs” (ET 11) se révèle comme une “expérience de l’Esprit” transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle » (MR 11b). Nous avons là l’une des références habituelles pour parler du charisme du fondateur, de la fondatrice. Partant de là, j’aimerais reprendre certains de ces éléments en les étoffant un peu.

### **Une « expérience de l’Esprit »**

En traitant de la question du charisme du fondateur, de la fondatrice, Laurent Boisvert affirme : « Les dons de l’Esprit à un fondateur peuvent [...] être envisagés en tant qu’ils suscitent en lui des expériences spirituelles<sup>10</sup>. » Pour être encore plus précis, et en reprenant un élément de la définition que nous venons de voir, je dirais que les figures fondatrices vivent une « expérience de l’Esprit » (MR 11b), au cours de laquelle est donné le charisme du fondateur, de la fondatrice.

Ce charisme comporte deux dimensions. Il est fait, d’une part, d’une saisie particulière du mystère du Christ et de l’Évangile. Et, d’autre part, d’une lecture des signes des temps qui va susciter une réponse aux besoins de l’Église et du monde au moyen de la fondation d’une famille religieuse. Reprenons tour à tour chacune des deux dimensions.

### **Une saisie particulière du mystère du Christ et de l’Évangile**

Il va sans dire que la vie chrétienne consiste à vivre le message de l’Évangile dans sa totalité. C’est notre idéal. Cela dit, nous pouvons également noter que dans nos vies nous développons des affinités avec certains passages de l’Évangile, avec certains aspects de la vie du Christ, qui nous touchent plus que d’autres. Nous avons tous nos sensibilités évangéliques.

Il en est de même pour les figures fondatrices. Leur charisme, pour reprendre les termes de Jean-Marie-Roger Tillard, leur permet de faire « une relecture de tout le mystère de Jésus,

---

10. Laurent Boisvert, *op. cit.*, p. 24.

sous la lumière d'un de ses éléments essentiels; [...] on pourrait dire qu'il est "charisme de compréhension du mystère"<sup>11</sup> ». Saint Benoît est attiré par le Christ qui se retire au désert pour prier. Pour saint Dominique, c'est le Christ et à sa suite les apôtres qui annoncent l'Évangile sur les routes de la Palestine. Saint François communique à la pauvreté du Christ. Plus proche de nous, Marguerite d'Youville est saisie par les gestes de charité du Christ qui révèlent que Dieu est Père et Providence. Pour Rosalie Cadron-Jetté, c'est la miséricorde de Dieu qui attire son regard. Pour Marguerite Bourgeoys, c'est la scène de la Visitation de Marie au cœur du mystère du Christ. Et nous pourrions continuer ainsi pour l'ensemble des figures fondatrices. Par analogie, si l'ensemble de l'Évangile présente le visage complet de Jésus, le charisme particulier qui est donné à la figure fondatrice l'amène à mettre en relief un certain trait du visage du Christ.

### **UNE LECTURE DES « SIGNES DES TEMPS » SUSCITANT UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE L'ÉGLISE ET DU MONDE**

J'ai utilisé précédemment une expression que vous connaissez sûrement en référence à la Bible: « signes des temps ». Or, je ne l'utilise pas tout à fait au sens biblique, mais plutôt au sens où le décrit Marie-Dominique Chenu: « Phénomènes qui, par leur généralisation et leur fréquence, caractérisent une époque, et à travers lesquels s'expriment les aspirations et les besoins de l'humanité présente<sup>12</sup>. » Autrement dit, sous la mouvance du don de l'Esprit les figures fondatrices sont rendues plus sensibles à un besoin particulier de l'Église et du monde, et ce, parmi tous les besoins existants.

On peut penser, par exemple, à Délia Tétrault, interpellée par les missions lointaines. À Mère Teresa, saisie par la détresse des pauvres dans les rues de Calcutta. À Laurent Fabre, fondateur

---

11. Jean-Marie-Roger Tillard, « Le dynamisme des fondations », *Vocation*, n° 295 (1981), p. 23.

12. Marie-Dominique Chenu, « Les Signes des temps », dans Yves M.-J. Congar et M. Peuchmard (dir.), *L'Église dans le monde de ce temps*, tome II, Paris, Cerf, 1967, p. 208.

de la communauté du Chemin Neuf, touché par le besoin pour des croyants et des croyantes d'aujourd'hui d'être renouvelés dans leur foi par l'expérience de l'Esprit, et éveillé en même temps aux grands enjeux de l'évangélisation. Ou encore à Pierre-Marie Delfieux, fondateur des Fraternités monastiques de Jérusalem, qui perçoit avec acuité que dans les villes existe un véritable désert spirituel. Encore ici, la liste pourrait s'allonger.

Le charisme du fondateur, de la fondatrice, saurions-nous dire, est la grâce d'un double regard. Regard tendu vers le mystère du Christ et regard tendu vers l'Église et le monde. Voilà les composantes inséparables du charisme de ces personnes.

Après avoir accueilli ce charisme ainsi décrit, le fondateur, la fondatrice qui le reçoit commence d'abord par en vivre, à titre personnel. Telle personne héberge des pauvres, une autre se retire dans la solitude pour prier ou encore chercher à parler de l'Évangile dans son milieu. Souvent, à ce stade, la personne n'a pas encore l'idée de fonder quoi que ce soit. Mais, me direz-vous, pour être appelé fondateur ou fondatrice, il faut bien une fondation ! Et, pour cela, il faut des disciples ! Ce qui nous conduit à la troisième question : comment le charisme du fondateur, de la fondatrice fonde-t-il notre vocation personnelle et commune de disciples ?

### **COMMENT LE CHARISME DU FONDATEUR, DE LA FONDATRICE FONDE-T-IL NOTRE VOCATION PERSONNELLE ET COMMUNE DE DISCIPLES ?**

Jean Mouroux aime parler de l'expérience spirituelle des figures fondatrices comme étant des « secrets éclatants<sup>13</sup> ». C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement d'une relation privée entre ces personnes et Dieu. Leur expérience spirituelle est ultimement destinée à éclairer les autres. Et ces autres sont particulièrement ceux et celles que nous appelons disciples.

J'emploie le terme « disciple » qui, pour nous chrétiens et chrétiennes, a un sens bien précis. Il désigne celui ou celle qui s'attache à la figure de Jésus et qui s'efforce de conformer sa vie à

---

13. Jean Mouroux, *L'expérience chrétienne. Introduction à une théologie*, Paris, Montaigne, 1952, p. 372.

la sienne – qu'il s'agisse des disciples de Jésus ou encore de nous aujourd'hui. Nous avons là le sens premier, fondamental, du mot disciple : c'est la vocation de toute personne baptisée.

Or, nous employons ce même terme en parlant de ceux et celles qui suivent une figure fondatrice. Nous sommes en droit de nous demander si l'on n'est pas en train de trafiquer le sens fondamental de la notion de disciple. Je ne le pense pas. Mais, pour cela, il faut bien situer les choses. Nous sommes d'abord et avant tout des disciples du Christ. Cela demeure premier. Mais en tant que membres d'une famille religieuse, nous suivons le Christ dans les pas de la figure fondatrice. Voyons ce que cela veut dire.

Je soulignais précédemment que nous avons tous une sensibilité évangélique particulière. Il en est de même au regard de certains besoins de l'Église et du monde, auxquels nous sommes rendus plus sensibles qu'à d'autres. Essayez de vous rappeler vos premiers contacts avec la famille religieuse qui est la vôtre aujourd'hui. Qu'est-ce que la rencontre ou encore la lecture de la vie de la figure fondatrice a éveillé en vous ? Qu'est-ce qui a surgi en vous au contact des membres de la famille religieuse ? Pourquoi la spiritualité, la mission ou encore une certaine dynamique communautaire vous a-t-elle rejoint, rejointe, au point de vouloir appartenir, de diverses manières, à cette famille religieuse ? Ces questions nous orientent vers la nature spécifique du charisme du fondateur ou de la fondatrice.

Ghislain Lafont va dire que, si nous sommes venus à la figure fondatrice et à sa famille religieuse, c'est d'abord parce que nous partageons, sans le savoir, la même grâce. Nous avons rencontré là l'expression extérieure de notre grâce intime<sup>14</sup>. Nous expérimentons ce que j'appellerais une reconnaissance réciproque de familiarité des charismes. Pour le dire autrement, notre sensibilité évangélique et notre élan missionnaire trouvent leur source dans le charisme du fondateur ou de la fondatrice, donné en premier lieu et par excellence à la figure fondatrice, mais qui est également donné en partage, par l'action de l'Esprit, aux disciples

---

14. Ghislain Lafont, « L'Esprit Saint et le droit dans l'institution religieuse », *Supplément de la Vie spirituelle*, n° 82 (1967), p. 485-486.

de toutes les générations. Ce charisme ainsi donné en partage se trouve à fonder notre vocation personnelle de disciple, en lien de « filiation » avec la figure fondatrice.

Mais il y a plus. Ce charisme du fondateur, de la fondatrice est également au fondement du lien qui nous unit aux membres de notre famille religieuse. Là aussi, il y a une forme de reconnaissance réciproque de familiarité des charismes. Pour tenter de saisir la nature du charisme d'une famille religieuse, le canoniste français Michel Dortel-Claudot a un jour demandé aux membres d'une congrégation de se prêter à un exercice. Il leur a posé la question suivante :

D'après vous, quels gestes concrets du Christ, quelles attitudes face à son Père, face aux hommes, sommes-nous invités à reproduire de préférence en raison de notre charisme ? Faites cette recherche, Évangile en main, en essayant de ressaisir le charisme de votre Congrégation, en référence à tel passage précis de l'Évangile, telle parole du Seigneur, telle scène, tel mystère de la vie du Christ.

Et Dortel-Claudot de poursuivre :

Bien sûr, il ne s'agit pas de réfléchir à une telle question d'une façon cérébrale ; il s'agit de voir vers quels gestes du Christ, vers quels mystères de sa vie, notre instinct spirituel nous conduit naturellement. Et si l'on peut constater que la majorité des membres [...] ont vibré aux mêmes scènes, se sont précipités sur les mêmes passages, parce qu'ils s'y sont reconnus, on peut dire qu'on a trouvé une voie d'approche sûre pour reprendre conscience de ce qui est le charisme de la Congrégation. Si ce visage de Jésus m'a séduit, c'est en effet à cause de ce que l'Esprit a mis en moi. L'expérience démontre que, lorsque ce type de question est posé dans un certain climat spirituel, au terme d'une sérieuse préparation, cela peut porter des fruits, en ce sens qu'on peut en retirer des conclusions intéressantes pour une définition du charisme<sup>15</sup>.

En somme, pour reprendre les termes de Ghislain Lafont : « Au centre de la communauté ainsi rassemblée, il y a donc communion dans la même expérience spirituelle, partage d'une même sensibilité évangélique [...] : en deux mots, même grâce, même don

15. Michel Dortel-Claudot, « Réflexions sur le charisme d'une Congrégation », *U.I.S.G.*, n° 48 (1978), p. 28-29, citation tirée de Laurent Boisvert, *op. cit.*, p. 35-36.

[...]»<sup>16</sup>. » Le charisme du fondateur, de la fondatrice assoit ainsi notre vocation personnelle et commune de disciples menant ensemble, comme le dit Bernadette Delizy, « une vie chrétienne marquée d'un air de famille<sup>17</sup> ».

### **QUELLES SONT LA CONDITION ET L'EXIGENCE POUR ASSURER LA VITALITÉ DU CHARISME DU FONDATEUR OU DE LA FONDATRICE ET PAR CONSÉQUENT LA PÉRENNITÉ DU GROUPE QUI EN EST LE PORTEUR ?**

Nous souhaitons tous assurer l'avenir de nos familles religieuses respectives. Or, cet avenir, toujours dans la perspective de la théologie des charismes, est lié à deux aspects. D'une part, la pérennité de nos familles religieuses est conditionnelle à la capacité que nous avons d'actualiser le charisme du fondateur, de la fondatrice. Et, d'autre part, cette condition est assortie d'une exigence : celle de témoigner d'une fidélité créatrice à ce charisme.

#### **Une condition : actualiser le charisme du fondateur, de la fondatrice**

« Actualiser » signifie, pour reprendre les mots du document *Religieux et promotion humaine*, « reporter à l'aujourd'hui de la vie et de la mission de chaque institut l'ardeur avec laquelle les Fondateurs se sont laissés conquérir par les intentions originelles de l'Esprit<sup>18</sup> » (*RPH* 30). Il s'agit donc sans cesse de trouver le langage adéquat pour traduire la nature du charisme du fondateur ou de la fondatrice dans l'aujourd'hui de notre histoire. Cela m'apparaît fondamental. Il en va de la pertinence de nos familles religieuses.

#### **Une exigence : témoigner d'une fidélité créatrice au charisme du fondateur, de la fondatrice**

Or, si la possibilité d'actualiser le charisme de la personne fondatrice tient, pour une part, au contexte où nous le vivons, d'autre part, la vitalité de ce charisme est aussi intimement liée au rapport

16. Ghislain Lafont, *op. cit.*, p. 486.

17. Bernadette Delizy, *op. cit.*, p. 209.

18. *Congrégation pour les religieux et les instituts séculiers*, « Religieux et promotion humaine » (12 août 1980), *La documentation catholique*, n° 1802 (15 février 1981), p. 165-174.

que nous entretenons avec ce dernier : il est exigé de tous les membres de témoigner d'une fidélité créatrice au charisme du fondateur, de la fondatrice. Attardons-nous à définir chacun des deux termes de l'expression « fidélité créatrice ».

### « Fidélité »

Qu'est-ce que la fidélité ? Nous pouvons comprendre cette expression comme l'attachement normatif au charisme de la personne fondatrice. Cela dit, on ne voue pas fidélité à n'importe quoi et, surtout, on ne peut vouer fidélité qu'à ce que l'on connaît. C'est pourquoi l'un des premiers actes de fidélité consiste à étudier le charisme du fondateur, de la fondatrice.

L'étude de ce charisme consiste, pour une part, à connaître le contexte dans lequel il a été initialement vécu. D'autre part, il s'agit aussi de tenter de repérer quelles sont les composantes essentielles de ce charisme. Par composantes essentielles, j'entends tout d'abord un certain trait du visage de Jésus (spiritualité). Ensuite, une certaine ligne de lecture des « signes des temps », c'est-à-dire les besoins de l'Église et du monde (mission). Et, enfin, une forme de vie qui corresponde à la nature spécifique du charisme en question (communauté). À cela il convient également d'ajouter certains éléments appelés à se développer dans le cours des actualisations successives du charisme et qui, par la vie des disciples, sont le déploiement des virtualités du charisme originel. C'est ce que nous nommons la tradition<sup>19</sup>.

Il ne faudrait pas omettre un dernier élément lié à la fidélité : la fidélité à l'Église. Nos définitions du charisme en général et, en particulier, de celui de la personne fondatrice soulignent que les charismes sont essentiellement des dons faits à l'Église et que ceux-ci doivent se « développer en harmonie avec le Corps du Christ en croissance perpétuelle » (MR 11b). Pour cette raison, la fidélité au charisme du fondateur ou de la fondatrice va de pair avec la fidélité à l'Église. Ces éléments, dits essentiels, sont ceux, comme le mentionne Fernande Viens, qui ne peuvent « être abandonnés sans faire perdre à l'institut [ou à la famille religieuse]

19. En ce sens, voir *Vita consecrata* 71.

son identité<sup>20</sup>». Ils revêtent une forme de permanence et d'universalité et ils transcendent, pour ainsi dire, les époques et les cultures. C'est à eux qu'il faut vouer fidélité.

En contrepartie, il faut distinguer ces composantes essentielles du charisme du fondateur ou de la fondatrice des éléments que nous pourrions qualifier de secondaires, c'est-à-dire ceux qui appartiennent typiquement au contexte historique dans lequel le charisme a été initialement vécu : un certain type de piété, une mentalité ou encore des coutumes qui peuvent apparaître désuètes aujourd'hui. Autrement dit, cela n'appartient pas à la nature essentielle du charisme de la personne fondatrice. Une famille religieuse saurait s'en passer sans être pour autant dénaturée. Par conséquent, il est sans cesse nécessaire de discerner entre les éléments essentiels et secondaires. Cela relève ultimement de l'interprétation du charisme du fondateur, de la fondatrice.

#### « Créatrice »

La fidélité ne saurait être le seul aspect de l'attitude que nous devons adopter à l'endroit du charisme du fondateur, de la fondatrice. L'actualisation du charisme nécessite également que nous entrions dans une dynamique créatrice. Cette créativité regarde, encore une fois, les trois grands domaines concernés par ce charisme, à savoir une spiritualité, une mission et une forme de vie.

Sur le plan spirituel, la créativité demande dans tous les cas de mettre en valeur le trait essentiel du visage du Christ tel que perçu par la figure fondatrice et par les disciples au fil des générations. Les expressions désuètes du charisme, pour leur part, seront soit adaptées, soit abandonnées. Il est possible également que de nouvelles manières de traduire l'accent spirituel propre au charisme voient le jour. De même, il peut arriver que des facettes de la spiritualité du fondateur ou de la fondatrice aient été mises dans l'ombre par les disciples au cours du temps et que la recherche en vue d'actualiser ce charisme donne lieu à des redécouvertes sur ce plan.

Sur le plan de la mission, l'actualisation du charisme du fondateur, de la fondatrice peut signifier de maintenir certaines

---

20. Fernande Viens, *op. cit.*, p. 273.

expressions de la mission lorsque celles-ci sont pertinentes<sup>21</sup>. Par ailleurs, il est aussi nécessaire que les expressions de la mission soient adaptées aux « situations nouvelles et aux besoins différents<sup>22</sup> ». L'actualisation du charisme peut également signifier qu'il faille abandonner certaines expressions de la mission qui ne correspondent pas à la nature véritable du « charisme du fondateur<sup>23</sup> ». Dans tous les cas, il s'agit de chercher à trouver des réponses ajustées aux besoins actuels de l'Église et du monde.

Il y a un troisième et dernier domaine de créativité, qui est lié à nos institutions. C'est ce que j'appelle aussi les formes de vie ou les modalités de la vie communautaire. Chaque charisme détermine une forme de vie institutionnelle particulière. Qu'il s'agisse des familles monastiques, des ordres mendiants, des congrégations apostoliques, des sociétés de vie apostolique, des instituts séculiers ou encore des associations de fidèles de type « communauté nouvelle », toutes ont une physionomie propre. La communauté s'est initialement modelée dans une forme déterminée. Nous devons en garder les grandes lignes. En même temps, il est également possible que l'Esprit nous pousse à créer du neuf. Et je pense ici, en particulier, à la problématique de l'arrimage entre des personnes consacrées et laïques. Pour plusieurs familles religieuses, cet arrimage est nouveau, et il présente des défis particuliers. C'est en parlant de ces défis que j'aimerais terminer la présente réflexion.

## **EN CONCLUSION : ACCUEILLIR LA « PROVOCATION DE L'ESPRIT »**

Nos familles religieuses respectives ont développé, à travers les époques, différentes formes d'organisations institutionnelles et notamment différentes modalités d'arrimage entre laïques et personnes consacrées. Il y a des familles où il était prévu dès le départ qu'il y ait une forme institutionnelle organisée en « branches » : branche de personnes consacrées et branche de laïques. Il en est ainsi pour plusieurs ordres du Moyen Âge (Franciscains, Dominicains, le Carmel, etc.).

---

21. Voir Vatican II, le décret *Perfectae caritatis* 20.

22. Voir *Vita consecrata* 37.

23. Voir *PC* 20.

Pour d'autres familles, un arrimage spécifique entre laïques et personnes consacrées ne faisait pas partie de la structure initiale. L'adjonction des laïques est donc inédite. C'est le cas pour un grand nombre de congrégations. Dans d'autres cas encore, il était prévu à l'origine, et souvent de par la volonté même de la figure fondatrice, que des laïques soient intégrés dans l'organisation de la famille religieuse. Malheureusement, en raison de certains contextes liés aux époques passées, cette idée n'a pas été reçue. Il en est ainsi, pour ne prendre que cet exemple, pour les clercs de Saint-Viateur. C'est un siècle et demi après la fondation qu'a pu être concrétisé le souhait du père Louis Querbes qui projetait d'associer des personnes laïques à la mission, à la vie spirituelle et à la vie communautaire de sa congrégation.

Et il y a, enfin, la situation des familles religieuses de fondation récente, les associations de fidèles de type « communauté nouvelle », où laïques et personnes consacrées peuvent partager intégralement la spiritualité, la mission, voire la vie communautaire. Nous pouvons penser à la communauté du Chemin Neuf, par exemple. Nous voyons donc que la question de l'arrimage des laïques et des personnes consacrées va se poser différemment d'une famille religieuse à une autre. Mais il n'en demeure pas moins, au regard du phénomène que nous observons depuis quelques années, que nous sommes tous invités à accueillir ce que Bruno Secondin appelle la « provocation de l'Esprit<sup>24</sup> ». Et je pense ici, en particulier, à deux questions. La première : qui sont les héritiers du charisme du fondateur, de la fondatrice ? La seconde : comment articuler l'arrimage des laïques et des personnes consacrées au plan de nos organisations institutionnelles ?

Il est intéressant de prêter attention au langage que nous employons parfois, et je pense surtout ici aux membres des instituts de vie consacrée. Il est fréquent d'entendre des phrases du type suivant : « Nous acceptons de partager notre charisme avec nos laïques associés. » Est-ce que ce n'est pas, parfois, comme si nous, les personnes consacrées, nous étions les propriétaires du charisme de notre fondateur, de notre fondatrice ? Bruno

---

24. Bruno Secondin, « Partager les charismes et la spiritualité. Nouvel itinéraire de communion et de rayonnement apostolique », *La documentation catholique*, n° 2218 (16 janvier 2000), p. 74.

Secondin dirait, comme si nous en avions le monopole et que nous le gérons avec autarcie<sup>25</sup>... Or, s'il est vrai que c'est l'Esprit saint qui donne en partage le charisme du fondateur, de la fondatrice – et non pas nous! –, il est libre de partager ce don à qui il veut : aux personnes consacrées comme aux personnes laïques. Cela implique donc, comme le souligne Laurent Boisvert, que les laïques appartenant à une famille religieuse soient « en droit de se considérer comme des héritiers pléniers et légitimes de ce charisme, des coporteurs de son héritage<sup>26</sup> ». « En substance, écrit Bruno Secondin, [les laïques] veulent vivre le charisme *in prima persona* [à la première personne], en partageant le don de l'Esprit en pleine coresponsabilité<sup>27</sup>. »

Cela nous conduit à la deuxième question : comment articuler l'arrimage des laïques et des personnes consacrées au plan de nos organisations institutionnelles ? Claude Maréchal rappelle, au sujet de l'arrimage entre laïques et personnes consacrées, que cet « élan ne peut durer s'il ne consent pas à l'institutionnaliser tant soit peu. [...] [Et que] la participation des laïcs au charisme a besoin d'être régulée pour s'amplifier<sup>28</sup>. » En d'autres mots, même si dans nombre de nos familles religieuses nous sommes peut-être encore en quête des modalités concrètes de l'arrimage, il faudrait éviter que les laïques soient un peu comme des « satellites » gravitant autour du noyau des personnes consacrées, sans point d'ancrage concret.

Il se peut que l'Esprit nous demande même de refaçonner nos organisations institutionnelles. Pour un grand nombre de familles religieuses, le charisme du fondateur, de la fondatrice s'est jusqu'à maintenant surtout incarné sous la forme de la vie

- 
25. Bruno Secondin, « La participation des laïcs au charisme des Instituts religieux », *La documentation catholique*, n° 2049 (3 mai 1992), p. 423.
  26. Laurent Boisvert, *Laïcs associés à un institut religieux*, Montréal, Bellarmin, 2001, p. 18.
  27. Bruno Secondin, *op. cit.*, p. 422.
  28. Claude Maréchal, « Pour un partenariat effectif entre religieux et laïcs dans l'actualisation du charisme et la responsabilité de la mission », *La documentation catholique*, n° 2220 (20 février 2000), p. 187.

consacrée. Or, pour reprendre l'idée de Bruno Secondin, sans oublier l'histoire et la richesse indéniable de cette expression privilégiée du charisme, qui est faite pour durer – nous l'espérons –, elle n'est peut-être pas l'unique forme de la réalisation et de la fécondité du charisme<sup>29</sup>. Le même charisme pourrait aussi trouver une actualisation féconde, mais vécue sous une forme laïque. « Le problème ainsi énoncé, souligne Secondin, on voit l'originalité de la situation et combien la collaboration-coresponsabilité ouverte représente probablement un tournant décisif pour l'avenir de la vie consacrée<sup>30</sup>. »

Je conclus avec une parabole. Celle des porteurs d'eau, que j'emprunte au père Roger Dumortier. S'adressant à des laïques liés à des congrégations enseignantes en France, il leur disait : « Les sources où nous puisons ne sont pas taries, même s'il manque parfois de porteurs d'eau. Vous, laïcs, avez commencé par entendre parler de ces sources ; vous avez ensuite voulu en savoir davantage. Vous avez compris que nous n'étions pas propriétaires des sources où nous puisons. Vous y avez puisé à votre tour une inspiration [...]. Vous faites partie de la nouvelle génération de porteurs d'eau<sup>31</sup>. » Être des porteurs et des porteuses d'eau, ensemble, laïques et personnes consacrées, voilà la grâce que je vous souhaite pour aujourd'hui et pour demain.

---

29. Bruno Secondin, dans *La documentation catholique* : « La participation des laïcs au charisme des Instituts religieux », n° 2049 (3 mai 1992), p. 423 et « Partager les charismes et la spiritualité. Nouvel itinéraire de communion et de rayonnement apostolique », n° 2218 (16 janvier 2000), p. 71.

30. *Ibid.*, p. 423.

31. Roger Dumortier, « Introduction au colloque », Commission des Congrégations dans l'enseignement, *Colloque « Aux sources de l'avenir »*, avril 1988, Paris, fascicule 1, p. 5-6. Citation tirée de Bernadette Delizy, *op. cit.*, p. 33.

# AU CŒUR DE NOS ARRIMAGES, LAÏQUES ET PERSONNES CONSACRÉES SUR DES CHEMINS D'ALLIANCE

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 45

*Mireille Éthier*

## INTRODUCTION

Au centre des questionnements qui campent le sujet des arrimages, que sommes-nous ensemble sur ces chemins, personnes laïques et consacrées ? Qu'est-ce qui nous rassemble, nous fascine, nous enracine ? Comment nous articulons-nous, quelle attention nous portons-nous mutuellement ? En se donnant l'espace de réfléchir à ces questions ensemble, on a l'occasion de reconnaître les diamants qui se trouvent au cœur de chaque démarche. Et en se frottant au diamant de l'autre, une nouvelle connaissance, reconnaissance, trouve un lieu où se déployer. Nos arrimages contribuent à la vitalité du Corps du Christ. « Afin qu'il n'y ait pas de division dans le corps mais que les membres aient un commun souci les uns des autres<sup>1</sup> », il importe de travailler à cette unité. Notre réflexion sur les arrimages veut y contribuer et par là libérer des forces pour la mission.

---

1. Co 12,25.

Les questions posées sont abordées avec un souci pastoral, inscrit dans la théologie pratique. Je me concentre sur la rencontre entre deux groupes de personnes, sur la vérité de leur reconnaissance mutuelle, sur la cohérence entre le dire et le faire de leurs relations.

Bien souvent, on l'a vu, ce sont les instituts de vie consacrée qui ont permis à un charisme de se perpétuer dans l'Église. Leurs membres l'ont maintenu vivant et souvent ont accueilli, à l'origine ou plus tard, l'arrivée de laïques. Nous devons à certains de ces religieux et de ces religieuses les quelques écrits sur le sujet. Leurs réflexions sont généreuses et fécondes, mais l'Église et nos familles spirituelles<sup>2</sup> ont aussi besoin de la parole de laïques qui se passionnent pour la théologie, l'ecclésiologie, la spiritualité. Dans cet esprit je tente d'apporter une parole à partir de l'expérience.

À cette étape de la réflexion, je ne veux pas tant répondre à des questions que stimuler l'état de questionnement dans un savoir qui ose ne pas savoir, comme le dit Bultmann<sup>3</sup>. Cela, pour écouter le terrain qui parle, parce qu'une science émerge de l'expérience. Je renonce à la sécurité des acquis et des savoirs ainsi qu'au confort des déductions logiques, pour interroger les relations dans l'arrimage. Est-ce que les discours et les pratiques convergent ? Je tente de prendre la position de l'artisan qui humblement touche la matière, la questionne, explore, au-delà des statuts, constitutions et formulations acquises. Il s'agit d'ouvrir l'espace pour qu'ensemble membres laïques et consacrés deviennent des bricoleurs inventifs, ouverts aux vents de l'Esprit, donnant le goût du Corps.

### Une passion pour ce sujet

En 2001 je participais à Paris aux fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de mon groupe d'arrimage<sup>4</sup>. Le discours des personnes-

2. Michel Dortel-Claudot, *dans Les Laïcs associés. Participation de laïcs au charisme d'un Institut religieux*, Paris, Médiasèvres, 2001, p. 46, définit la notion de famille spirituelle.
3. Laurent Gagnebin, « Comment se fait la théologie pratique ? » dans Bernard Reymond et Jean-Michel Sordet, *La théologie pratique, statut – méthodes, perspectives d'avenir*, Paris, Beauchesne, coll. « Le point théologique » n° 57, p. 35-41.
4. Les fraternités évangéliques de Jérusalem, associées aux fraternités monastiques de Jérusalem, implantées à Montréal en 2004.

ressources m'a confrontée. Les questions ont surgi. Que sont les laïques dans l'arrimage? Le cheminement dans une fraternité évangélique suffit-il? N'y a-t-il pas plus pour des personnes données? Notre fondateur de répondre: « Allez au bout de la grandeur de votre vocation baptismale, vous avez tout dans votre fraternité laïque pour répondre à cet appel. » J'entends cette interpellation pour chaque groupe laïque: qu'y a-t-il dans le statut de personne laïque engagée dans une famille spirituelle? En quoi engage-t-il la personne?

Je réalise le besoin d'enraciner les démarches d'arrimage dans l'ensemble ecclésial, de contribuer à développer une parole laïque québécoise dans ce domaine de recherche. Mon questionnement vise la structure ecclésiale par le point de vue des arrimages, il touche à la spiritualité laïque par le point de vue de l'expérience spirituelle dans le rapport au charisme.

Lorsque l'on se situe à partir du champ des pratiques, d'autres perspectives de recherche se présentent. Par exemple, l'apport spécifique des laïques au charisme ou la dimension de l'harmonique spécifique de Jésus Christ déployée dans un charisme. On peut examiner dans quelle mesure le charisme est une sève nourrissante, un souffle mobilisateur déterminant, au point de suffire à enraciner l'expérience d'arrimage dans la durée. On peut explorer de quelle manière se déploie telle dimension du charisme et constater la nécessité d'une adaptation du charisme quand le service n'est plus requis. En effet, le charisme qui rassemble est plus qu'un service rendu, la figure du Christ déployée ne disparaît pas quand le service n'est plus requis. En conséquence, l'attachement au charisme est plus mobilisateur que l'attachement au service ou à des membres de l'institut. Est-ce une piste pour favoriser l'engagement dans la durée?

Ces différentes manières d'aborder les arrimages demeurent pertinentes, mais je perçois davantage l'urgence de positionner de manière juste les personnes laïques et consacrées dans leur relation entre elles et par rapport au charisme qui les anime, de les interroger sur la vérité de leurs relations, pour la fécondité de la mission.

## UN ENRACINEMENT DANS LA BIBLE ET DANS VATICAN II

La représentation paulinienne du corps est significative pour enraciner bibliquement les relations entre les groupes de personnes laïques et consacrées : « Le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres ; mais tous les membres du corps ne forment qu'un seul corps. Si l'ensemble était un seul membre, où serait le corps ? Il y a donc plusieurs membres mais un seul corps » (I Co 12,12.19-20). Cette métaphore néotestamentaire insiste sur l'unité, sur la nécessaire diversité et la cohésion dans le corps. Et comme dans l'hologramme<sup>5</sup>, chacun contribue au tout du corps totalement présent en chacune de ses parties. L'apport unique de chaque groupe participant est sollicité et saisi dans la dynamique de l'ensemble. La participation et le respect des membres dans le corps se retrouvent dans le concept moderne de gestion en réseau.

Le concile Vatican II réaffirme la dignité du laïcat, ce qui entraîne des incidences directes dans l'arrimage entre laïques et personnes consacrées. Dans les intentions et à un certain niveau du discours, la reconnaissance entre les différents groupes est acquise et les arrimages fonctionnent harmonieusement. Cependant, lorsque nous poussons plus loin le développement, quelque chose achoppe parfois et, souvent, la dignité du laïcat s'y perd. Les conséquences ne sont pas anodines, la manière dont les membres interagissent reflète un visage de l'Église. Il ne saurait être question de personnaliser les enjeux et de les réduire à une recherche de pouvoir ou à des tensions internes, même si cela peut toujours humainement surgir. Il importe plutôt de se resituer dans la ligne de Vatican II. Qu'est-ce qui découle du sacerdoce royal commun à toutes les personnes baptisées et quelles en sont les traductions dans nos lieux d'arrimage ?

### Le charisme, une figure de Jésus Christ

Pour parler des relations entre les groupes qui constituent une famille spirituelle, il importe de préciser comment ces groupes s'articulent par rapport au charisme qui est le noyau du rassemble-

---

5. Gareth Morgan, *Images de l'organisation*, trad. Solange Chevrier-Vouvé et Michel Audet, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 101.

ment. Aussi est-il bon de revenir sur certaines questions pour mieux en approfondir les enjeux et les conséquences. Qu'est-ce qui a mobilisé les fondateurs, les fondatrices? Qu'est-ce qui a amené les premières personnes qui les ont suivis à faire corps autour d'eux? Qu'est-ce qui est à la source de l'arrimage d'autres groupes de personnes dans ce qui formera une famille spirituelle? « Mettez Jésus Christ au centre et tout le reste s'ordonnera<sup>6</sup> », synthétise Bernadette Delizy.

Le point de rassemblement est une dimension, une référence, une harmonique de Jésus Christ, du Père, de l'Esprit ou de Marie dans leur transparence. Habituellement, l'Esprit saint insuffle à une personne d'incarner dans l'Église une harmonique de Jésus Christ pour l'édification du corps, c'est le charisme: Jésus au service des pauvres, soignant, enseignant, retiré au désert, au cœur des foules...

La personne dépositaire est habitée par cette intuition, disons mystique. Autour d'elle se groupent des disciples: une forme de vie s'organise. Naissent des instituts, dont certains vont se mettre au service des personnes malades, défavorisées, ou se vouer à un enseignement ayant pour but la transmission de la foi. D'autres se retireront sur les montagnes, dans des grottes ou dans le désert des villes, etc. Fidèles à une harmonique de Jésus Christ, ces groupes sont reconnus par l'Église à travers leurs constitutions et leurs statuts.

Étant donné la confusion que ce concept de « charisme » engendre<sup>9</sup>, Bernadette Delizy précise que ces personnes sont rassemblées autour d'une « figure de Jésus Christ<sup>7</sup> ». Pour ma part, je conserve la notion de « charisme » envisagée dans le sens de figure évangélique, de don d'une dimension plus spécifique de Jésus Christ à l'Église à travers une personne, pour le déploiement du corps. Je préfère en préciser le sens plutôt que de me priver de ce concept qui est porteur d'une grande richesse théologique.

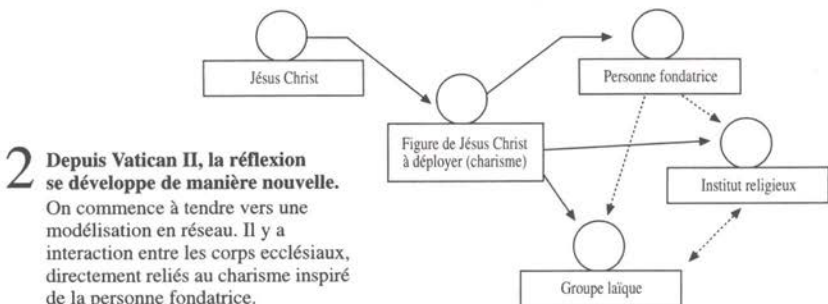
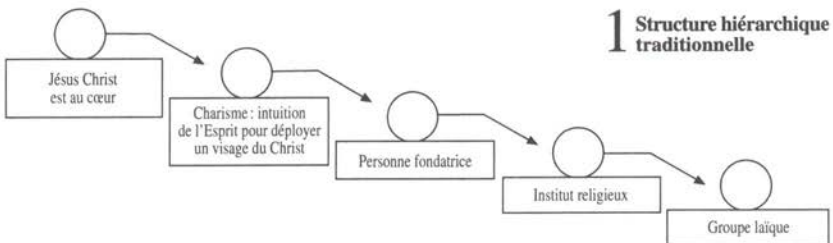
---

6. Bernadette Delizy, *Vers des « Familles évangéliques » : le renouveau des relations entre chrétiens et congrégations*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2004, p. 18.

7. *Ibid.*, p. 50.

## DES CORPS ECCLÉSIAUX

Ceux et celles qui sont mobilisés par cette figure de Jésus Christ, ce charisme, viennent donc à se constituer en groupes. Plutôt que d'instituts et de groupes de laïques associés, certains auteurs parlent maintenant de communautés ecclésiales<sup>8</sup>. Je privilégie « corps ecclésiaux » pour nommer ces groupes rassemblés autour d'un même charisme. Ce choix terminologique évoque l'insertion dans le Corps du Christ ; il souligne aussi l'autonomie de l'organisation interne des groupes, puisqu'un corps a tout en lui-même pour fonctionner, dans une nécessaire cohérence des membres. Chaque institut, chaque groupe laïque forme un corps ecclésial. Les différents corps ecclésiaux forment ensemble une « famille spirituelle ». La distinction entre personnes laïques et personnes consacrées ne suffit plus pour refléter la configuration des groupes, mais il me semble prématuré d'éliminer ces catégories du vocabulaire. L'introduction des « corps ecclésiaux » regroupés autour d'un même charisme ouvre des perspectives dynamiques pour sortir de ce clivage.



8. Léonard Audet, « Personnes associées à un institut religieux ». Document photocopié d'une conférence donnée à Rimouski, 31 mai 2003, p. 7. Bernadette Delizy, *op. cit.*, p. 486-487.

## Des modélisations en mouvance, à l'écoute de l'Esprit

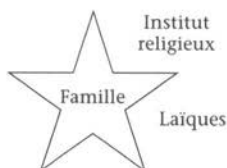
Différents corps ecclésiaux sont donc arrimés, mobilisés autour d'un même charisme, tout en en vivant de façon distincte. Leur lien au charisme détermine leur articulation entre eux. Une structure traditionnelle posait les laïques comme un produit, un prolongement de l'institut. Depuis Vatican II, les modèles bougent.

Chaque famille spirituelle est invitée à illustrer la modélisation du lien entre ses corps ecclésiaux et par rapport au charisme de la famille, dans une mise en vérité essentielle pour distinguer la réalité de l'idéal vers lequel elle tend à l'écoute de l'Esprit.

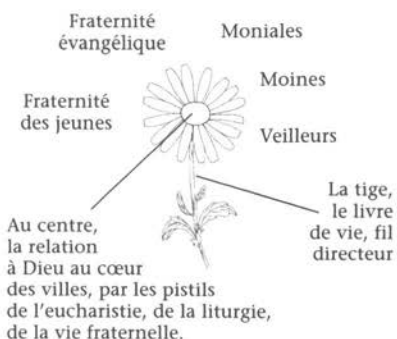
Pour cette modélisation, le père Dortel-Claudot<sup>9</sup> parle d'une étoile, d'autres d'une marguerite<sup>10</sup>:

« Une seule et même famille – structurée ou non – est composée de groupes distincts ou, telle une étoile, de branches distinctes [qui] ne vivent pas le charisme de la même façon. »

La « famille » est l'unité entre les personnes ainsi qu'entre les branches – institut religieux ou laïques...



Dans la famille de Jérusalem, la métaphore de la marguerite annonce l'autonomie des pétales, chacun relié directement au cœur qui l'anime.



À chaque famille donc d'illustrer sa modélisation. Quant à la réflexion en Église aujourd'hui, elle va dans le sens d'une relation directe au charisme, car c'est lui qui rassemble. Il n'est pas tant question de prouver cette affirmation ou de forcer le modèle que de se regarder en vérité à l'écoute de l'Esprit et de considérer

9. Michel Dortel-Claudot, *op. cit.*, p. 46, 77-78.

10. Pierre-Marie Delfieux, « L'avenir des laïcs. Que sera pour l'Église le XX<sup>e</sup> siècle qui vient ? », *Sources vives*, n° 53, Paris, Communio de Jérusalem, 1993, p. 9.

les nouvelles perspectives ecclésiales qui peuvent s'ouvrir, tout en demeurant dans la fidélité au charisme. En effet, si les services et la structure peuvent bouger, les multiples harmoniques de Jésus Christ demeurent.

### **Des corps ecclésiaux « arrimés »**

Les corps ecclésiaux s'inscrivent dans une dynamique d'arrimage. Dans le concept « arrimage », il y a l'action de « disposer méthodiquement, fixer solidement », dit le *Petit Larousse* (2004). Je retiens ce sens de deux entités solidement ancrées. Il est de plus en plus acquis que l'arrimage n'est pas à sens unique ; ce ne sont plus seulement les laïques qui sont arrimés. Différents corps le sont, fixés solidement ensemble. Prise en compte, cette nuance ouvre des perspectives nouvelles. En effet, plutôt que d'arrimage, nous pouvons aussi bien parler d'alliance. Comme dans l'arrimage, l'alliance met l'accent sur le fait d'être ensemble, dans la différence d'entités autonomes et dans la communion. Dans son sens de lien solide entre les parties, l'arrimage convient donc aux différents corps ecclésiaux rassemblés par un même charisme. On parlait de « tiers ordres », c'était évocateur, comme s'ils étaient un petit reste, un tiers ! Après le concile Vatican II, on a parlé d'« associés », avec les limites que rencontre ce vocable quand on veut dépasser le type fonctionnel d'une relation, au profit de la communion. L'évolution continue, je la souligne donc en parlant plutôt de corps arrimés.

Mon intérêt va aux relations entre les corps ecclésiaux arrimés plutôt qu'à la mécanique de l'articulation. Les différents groupes entretiennent une grande variété de liens entre eux. Ils peuvent avoir un simple lien d'amitié, participer à des liturgies, à des enseignements, cheminer spirituellement, séparément ou ensemble. Les personnes laïques peuvent aussi exécuter des travaux bénévoles pour les instituts ou être salariées. Toutefois, je pense plus spécifiquement aux corps laïques où les membres optent pour tel charisme, tel lieu d'enracinement, au point de prononcer des engagements. Lorsqu'il y a engagement, il y a plus qu'un lien d'amitié ou d'emploi, il y a un appel et une réponse, quelque chose de l'ordre de la vocation. Cette catégorie de laïques forme un groupe clairement identifiable qui se donne une structure.

## QUE SONT LES LAÏQUES DANS CES ARRIMAGES ?

Que sont les membres des corps laïques arrimés, quelles relations tissent-ils avec les autres corps et particulièrement avec le corps institut ? Sont-ils des observateurs ou des imitateurs de la vie religieuse ? Sont-ils des consommateurs à la remorque des personnes consacrées ou des ressources extérieures regardées comme des roues de secours ? Ou sont-ils des acteurs qui reçoivent l'intuition, participent au déploiement du charisme dont le fondateur, la fondatrice est dépositaire ? Sont-ils des sujets accidentels ou essentiels du déploiement du charisme ? Sont-ils conscients d'apporter quelque chose d'unique comme personnes laïques arrimées ? S'ils n'étaient pas, est-ce que rien ne serait changé ou serions-nous devant le risque qu'une dimension essentielle ou importante du charisme ne se déploie pas ? L'intention est moins de répondre ici à ces questions que de les poser pour y réfléchir. Les réponses auront une incidence directe sur la manière d'être famille, ensemble pour la mission.

### Les étapes de croissance

La maturité des arrimages varie et se fonde sur l'illustration des différents âges de la vie selon une croissance qui n'est pas toujours linéaire. D'abord, on retrouve l'enfance, cette étape de séduction et de fusion vécue dans le ravissement où rien n'est réellement remis en question. Certains instituts prolongent cette relation « maternelle » avec « leurs » laïques, mais ce sont parfois aussi les laïques qui se complaisent dans le sein maternel. C'est une opinion courante que, grâce aux instituts, les laïques s'abreuvent comme des nourrissons à la sève, sans nécessairement donner de leur être, sans se laisser déranger par le charisme que l'Esprit veut faire vivre et renouveler sans cesse.

Vient ensuite l'adolescence, étape déroutante, parfois rebelle et revendicatrice. À ce stade, les laïques deviennent conscients qu'ils sont plus que des groupes qui évoluent en lien d'amitié avec un institut, plus que des gens qui participent en spectateurs ou en exécutants de projets, parfois sans ou avec peu d'engagement personnel et collectif. Cette étape fait souvent peur et certaines personnes consacrées craignent pour la sauvegarde du charisme. L'inconfort de toutes les parties semble malgré tout une étape

nécessaire dans la quête d'identité, d'autonomie et de relations « justes », en vue de la communion de tous les membres du corps.

Enfin, dans l'étape de la maturité complice, les adultes ne sont ni menacés ni menaçants l'un pour l'autre. Tous sont membres du corps, vivent dans le respect, la confiance et l'offrande d'eux-mêmes. Au terme de cette maturité, les personnes laïques demandent plus que de se nourrir au courant spirituel, ils sont solidaires spirituellement et dans l'incarnation du charisme, chacun selon son état.

Le management a un vocabulaire parallèle pour manifester cette croissance. Dans l'étape de la dépendance (enfance), j'ai besoin de l'autre à tout prix. À l'étape de l'indépendance (adolescence), je veux me suffire sans avoir besoin de l'autre. L'étape de l'interdépendance (maturité) est caractérisée par une relation adulte d'entraide, où tous reconnaissent avoir besoin les uns des autres. Dans cette complémentarité, le meilleur des deux entités est mis en oeuvre dans la réalisation d'un objectif commun. Mais tel le concept de « prolongement » souvent évoqué, où l'un semble allonger l'autre dans un but utilitaire, la complémentarité n'est pas encore la communion. Au travers de ces étapes de croissance, les corps ecclésiaux cherchent ensemble comment leurs arrimages peuvent parvenir à une maturité qui soit communion, une alliance dont le Corps a besoin pour son accomplissement.

### **Des structures séculaires s'ajustent**

À nouvelle perception, articulation nouvelle ? Des structures bougent et témoignent, dans les relations entre laïques et personnes consacrées, d'une nouvelle réalité. Par exemple, l'ordre des Carmes déchaux reconnaît qu'il est constitué de trois entités : les frères, les moniales cloîtrées et les séculiers. Dans la tradition de l'ordre dominicain, le « tiers ordre dominicain » fait place aujourd'hui au « laïcat dominicain », les laïques formant une branche en soi de l'ordre des Prêcheurs. Les clercs de Saint-Viateur tendent à s'identifier maintenant comme « Viateurs », pour retrouver l'intuition d'origine du fondateur et signifier l'intégration des laïques. « Beaucoup d'instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs [et qu'un] nouveau

chapitre, riche d'espérances, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat<sup>11</sup>. » Une compréhension approfondie du corps et de Vatican II est en mesure d'entraîner des conséquences jusque dans les structures.

### **Sur des chemins d'alliance et de communion**

La maturité se manifeste par des liens de communion, d'alliance entre les corps ecclésiaux arrimés. Des pistes de croissance demeurent nécessaires pour favoriser l'atteinte de cette maturité en Église, pour être en cohérence avec soi-même, avec son état de vie, mais aussi avec la vérité du corps. Ce cheminement est de nature à donner le goût de l'Évangile et à susciter un dynamisme ecclésial. Il fait, par ailleurs, surgir plusieurs questions qui accompagneront les groupes sur leurs chemins d'alliance :

- Qu'est-ce qui est chez nous au centre de l'arrimage : la personne fondatrice, l'institut, le charisme ? Quelle est la modélisation des relations ? L'articulation entre les membres fait-elle sens ?
- Où en est la conscience, chez les laïques, d'être porteurs et porteuses du charisme fondateur en coresponsabilité avec les membres des autres corps ecclésiaux de sa propre famille spirituelle ?
- Les personnes, laïques comme consacrées, sont-elles à l'aise avec le fait que différents corps ecclésiaux soient reliés directement à un même charisme ?
- Est-ce que le vécu et les discours sur l'alliance entre les corps convergent ?
- Où en sommes-nous dans les étapes de dépendance, d'indépendance, d'interdépendance, de communion ?
- Que disent les corps ecclésiaux les uns des autres quand les membres parlent de leurs relations, de leurs liens d'arrimage ?
- Comment chaque corps ecclésial cherche-t-il à découvrir les attentes de l'autre groupe ?
- Que représente pour nous, personnes consacrées, le fait d'être arrimées à des laïques et pour nous, laïques, le fait d'être arrimés à des personnes consacrées ?

---

11. *Vita consecrata*, 1996, n° 54.

- Comment se vit la coresponsabilité lors de la définition des orientations et des prises de décisions ? Par exemple, qui était assis autour de la table lors des dernières grandes décisions ? Quelle est la liberté de choix d'une personne animatrice de ressourcement ? La ressource peut-elle être choisie en dehors de la famille ?

Enfin, au terme de ce questionnement, il est bon de rappeler que la confiance est essentielle au cœur des relations entre les corps ecclésiaux d'une même famille spirituelle. Parmi les signes de santé de ces groupes, notons le respect mutuel, la complémentarité dans les champs d'action et le rayonnement du charisme, la considération réciproque de leurs missions respectives. Dans ce climat de vérité nécessaire à des relations matures, le consentement à toutes ces valeurs dans un vécu créatif nécessite le dépouillement, l'abandon et la reconnaissance qu'il y a des choses à améliorer. Sans cet aveu, certains corps risquent de s'enfermer dans une suffisance inutile au corps.

## CONCLUSION

Les arrimages sont multiples, qu'ils soient politiques, sociaux, économiques, familiaux, ecclésiaux. Ils consistent en deux ou plusieurs entités autonomes, qui poursuivent une route ensemble. Un défi important réside dans la tension vers une reconnaissance « juste » pour chacun des groupes arrimés. Des arrimages entre corps ecclésiaux dans une famille spirituelle en connaissent la difficulté, qui se traduit souvent en malaise, voire en souffrance lorsque l'articulation entre entités participantes ne parvient pas à un ajustement adéquat. Il en résulte souvent la démobilisation et la démission. Une autre conséquence majeure d'ajustements déficients consiste dans le manque de cohérence entre le discours et l'agir, alors que, devant les incohérences, la crédibilité est difficile à soutenir.

La croissance du corps implique que l'on fasse route ensemble et que l'on prête l'oreille aux autres membres. Elle suppose la capacité de faire la vérité, de s'interpeller mutuellement. Si l'apport des sciences humaines (psychologie, sociologie, relations organisationnelles) peut éclairer sur les chemins d'ajustement, il est nécessaire qu'elles soient fécondées par la référence aux sciences bibliques, théologiques et ecclésiologiques.

Suivant la métaphore biblique du corps et dans la ligne de Vatican II, les laïques sont appelés à former des groupes autonomes, dans l'unité. Avec d'autres corps ecclésiaux, dont l'institut, les laïques forment une famille spirituelle qui se veut coresponsable du charisme et de son déploiement. L'apprentissage du partage et du déploiement du charisme n'est pas chose facile quand de nouveaux acteurs désirent faire communion.

Pour une articulation ajustée des corps ecclésiaux, il est important d'accompagner les démarches, de donner le goût d'explorer des pistes de communion propres à chacun des milieux. L'écoute et l'ouverture, le compagnonnage, la formation sont des leviers de conscience importants pour la croissance de la famille. Des structures de dysfonctionnement sont repérables ; il importe de les reconnaître pour pouvoir envisager de les améliorer. Même si la question se pose de manière différente selon les familles spirituelles, selon les pays, creuser cette question dans une famille spirituelle ne peut qu'être bénéfique pour la vitalité et le dynamisme de l'Église. L'enjeu est celui de la coresponsabilité d'une figure de Jésus Christ à déployer.

L'Église est à l'heure de cette mise en vérité. La cohérence entre la parole et les actes demande que l'on se situe en mode de questionnement. Les réponses débordent le point de vue personnel ou celui de la famille d'appartenance. C'est du Corps du Christ qu'il s'agit, le visage d'Église que les corps ecclésiaux et les familles spirituelles se donnent collectivement en est tributaire. Interrogé sur le sujet à la suite du colloque de novembre 2004, à Québec, sur les arrimages, le cardinal Ouellet affirmait : « Les laïques portent d'une façon neuve et originale l'appel universel à la sainteté lancé par le concile Vatican II. Ils ont pris leurs responsabilités en ce sens. Leur témoignage à besoin d'être entendu, même par les communautés religieuses. Leur arrimage est une formule de convergence pour la vie de l'Église. » C'est une incitation à aller au bout des questions cruciales que soulèvent les arrimages.

Les figures d'arrimage continuent de se façonner dans les différents lieux d'appartenance. Elles présentent un défi d'avenir pour l'Église. Le défi est, pour les laïques, d'en mesurer la pertinence et de prendre parole ; pour les personnes consacrées, il s'agit d'en accueillir les enjeux. On pourrait se demander pourquoi

poursuivre la préoccupation des relations quand la mission elle-même réclame tant d'énergies. Justement parce que, pour construire le Royaume, l'unité fait la force.

À la suite de Jean-Paul II qui proclamait « N'ayez pas peur », on pourrait faire écho en ajoutant « Personnes consacrées, laïques, ouvrez grandes vos portes, n'ayez pas peur ». Sur le terrain, les fruits de cette démarche de reconnaissance sont multiples.

# PISTES POUR DIRE ET VIVRE LES RELATIONS ENTRE CHRÉTIENS, CHRÉTIENNES ET INSTITUTS

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 59

*Bernadette Delizy*

Depuis plus de vingt ans, des relations se sont tissées de manière nouvelle entre chrétiens, chrétiennes et instituts<sup>1</sup>. Pour désigner ce phénomène, l'expression « laïques associés » a fleuri, un peu partout dans le monde, en différentes langues. De même, le « partage du charisme (de l'institut) » a semblé convenir à tous pour exprimer le contenu de ce nouveau rapport. Aujourd'hui, l'ampleur et la diversité des relations amènent à reconnaître l'insuffisance de ce langage spontané et quasi unanime, et ce, aussi bien au plan descriptif qu'au plan de l'interprétation théologique. Ce constat conduit avant tout à porter un autre regard sur cette réalité afin d'entrer dans une compréhension renouvelée, et, par là, de recueillir un dynamisme pour vivre. Aussi, après une invitation à dépasser les premières manières de voir les choses, nous proposerons trois pistes pour entrer dans cette compréhension. Ces pistes seront présentées comme des passages d'une manière de voir à une autre, à partir de trois mots clés : fondateurs ou fondatrices / communauté ecclésiale / société. Nous concluons enfin en soulignant quelques points importants pour vivre ces relations aujourd'hui.

---

1. Ce terme englobe ici les instituts de vie consacrée, dont les instituts séculiers et les sociétés de vie apostolique.

## REGARDER LA RÉALITÉ COMME ELLE EST

- Nous avons dit « laïques ». Pourtant, il y a des prêtres et des diacres avec eux !
- Nous avons dit « laïques », les voyant, au début, comme des individus qui peu à peu se regroupaient. Pourtant, aujourd'hui, il n'y a plus seulement quelques personnes, ou encore des groupes qu'on peut additionner, mais, de plus en plus, des associations reconnues par l'Église, voire par les lois d'un ou de plusieurs États.
- Nous avons dit « laïques » et « religieux » comme en une sorte de parallèle. Et, pourtant, les uns peuvent être simples individus ou former une association, tandis que les autres sont, par définition, membres d'une communauté, membres d'un corps institué.
- Nous avons dit « partage du charisme de l'institut » en définissant ce charisme comme un élément fait au moins, si ce n'est plus, de spiritualité et de mission. Et nous avons imaginé, tout naturellement, d'un côté le « partage de la spiritualité » avec des personnes associées (ou termes équivalents) et de l'autre le « partage de la mission » avec des collaborateurs, collaboratrices ou partenaires. Pourtant, certaines personnes associées veulent collaborer aux œuvres d'un institut ou bien au travail d'une communauté. De même, des responsables d'établissements congréganistes cherchent à abreuver leur action aux sources spirituelles des frères ou des sœurs qui les ont précédés.
- Nous avons dit « partage de la spiritualité ou partage de la mission ». Pourtant, d'autres proches vivent une certaine familiarité avec des instituts sans que l'on puisse toujours faire un tri selon ces deux catégories. Il arrive que des jeunes volontaires partagent la vie et le projet apostolique d'une communauté pour un an ou plus, en servant des causes humanitaires. On voit également des groupes à projet spécifique mener une vie d'équipe forte pour se ressourcer, relire leur vie, s'interpeller sur leur manière de vivre... Sans oublier les instituts séculiers, ou d'autres formes encore.
- Nous avons dit « phénomène nouveau ». Pourtant, combien de fondateurs et de fondatrices ont imaginé une grande variété de formes de vie, d'engagements, de réalisations, autour d'un projet évangélique commun. Le père Pierre-Bienvenu Noailles, fondateur de l'institut de la Sainte-Famille de Bordeaux, en est un exemple typique. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le sud-ouest de la France, il avait imaginé une

série de groupes selon des critères liant à la fois la forme de vocation baptismale (prêtres, religieuses, laïques) au sexe (homme, femme) et au type d'insertion sociale. Beaucoup d'autres pourraient être cités qui désiraient cette variété pour un seul motif : l'annonce de l'Évangile. Mais peu ont pu y réussir, et certains ont vu l'Église leur demander d'abandonner leur projet ou de le réduire aux seules formes habituelles.

- Nous avons dit « relations nouvelles » comme s'il y avait des relations anciennes. Pourtant, certaines relations dites anciennes se sont profondément renouvelées depuis une quarantaine d'années. Par exemple, les tiers ordres séculiers dont certains ont une si étrange ressemblance avec tel ou tel groupe dit d'associés.
- Nous avons dit « relations de laïques avec des instituts », donnant la priorité chronologique à l'institut. Pourtant, il existe aussi des relations entre groupes de laïques fondés en premier et instituts fondés après eux ; par exemple, la famille marianiste.
- Nous avons dit « ces laïques vont prolonger la vie religieuse ». Nous pensions alors parfois à l'extérieur du monastère, ou aussi à la poursuite des œuvres congréganistes, ou encore au prolongement, sous une forme autre, des instituts vieillissants, etc. Parfois même nous avons en tête le rapport « du monde » – « pas du monde ». Et pourtant, ce qui existe aujourd'hui ressemble davantage à un bourgeonnement nouveau sur un unique tronc, plutôt qu'à un tronc nouveau poussant à côté de l'ancien, par marcottage.

Au-delà d'un simple jeu de ping-pong entre les « nous avons dit » et les « et pourtant », l'insistance sur ces écarts entre langage et réalité invite donc à essayer de repérer les ponts d'ajustement. Le premier d'entre eux a pour nom fondateurs et fondatrices.

### **PAR LA RENCONTRE DES FONDATEURS ET DES FONDATRICES, DEVENIR DAVANTAGE DISCIPLES DU CHRIST**

Les proximités géographiques, professionnelles ou relationnelles servent le plus souvent de tremplin pour le démarrage de ces relations privilégiées. L'intérêt pour une personne devient intérêt pour son groupe d'appartenance (communauté religieuse ou groupe de personnes associées). Puis il y a un intérêt pour le fondement

de ce groupe, et donc une attention privilégiée à son histoire, à ceux et celles qui l'ont fait démarrer, à son projet pour aujourd'hui.

Certaines personnes en viennent ainsi à reconnaître dans les fondateurs ou fondatrices une figure d'appel pour vivre l'Évangile. Ils disent « Je veux vivre » ou « Le Seigneur m'appelle à vivre mon baptême à la manière de cet homme, ou de cette femme ». De même, parmi le personnel des institutions congréganistes, et spécialement parmi ceux et celles qui sont appelés à y exercer des responsabilités, certains en viennent à dire : « Il ne s'agit pas seulement de "garder" une institution ou d'en prolonger l'esprit, avec ou sans les religieux ou religieuses qui l'ont fondée. Il y a, chez les fondateurs et les fondatrices, une source d'eau vive. Elle a abreuvé la vie de l'établissement au cours de l'histoire. Elle est, aujourd'hui, d'une actualité criante pour son projet. »

À ce stade, pour les personnes associées comme pour les collaborateurs et collaboratrices, et pour d'autres encore, l'important n'est plus le rapport d'amitié avec un religieux ou une religieuse ou une communauté. Ce n'est pas davantage une relation professionnelle ou encore l'intérêt fort et bienveillant pour un institut. Pour ces personnes, il en va de l'Évangile à vivre, en étant éclairés par la manière propre aux fondateurs et aux fondatrices – manière découverte, le plus souvent, à travers l'histoire de l'institut et la vie de ses membres. Ceux et celles qui les ont conduits aux fondateurs et aux fondatrices sont alors relativisés. Ce qui est premier dans la relation n'est plus de l'ordre de l'affectivité ou de l'admiration ou du désir de leur ressembler.

Ces hommes et ces femmes sont devenus, à leur tour, fils et filles des figures fondatrices. Dans un premier temps, il pouvait en aller d'une filiation de deuxième génération, c'est-à-dire par l'intermédiaire des membres de l'institut, comme des petits-enfants sont de la famille de leurs grands-parents. Dorénavant, il en va d'une filiation directe. Ils se découvrent de la première génération, frères et sœurs des enfants aînés que sont les membres de l'institut, ceux-là mêmes qui les ont introduits à cette dimension familiale. La manière dont les personnes associées, les collaborateurs et collaboratrices, ou d'autres encore parlent des figures fondatrices comme étant leurs fondateurs ou leurs fondatrices confirme ce sens de la filiation directe... quand bien même cela n'irait pas de soi pour les aînés, les membres de l'institut !

En fait, là ne s'arrêtent pas la dépossession des uns ou l'appropriation des autres. Un second passage se fait quasiment en même temps. Les témoins évangéliques que sont les fondateurs et les fondatrices comptent désormais moins que Dieu, si l'on peut dire. Dieu lui-même intéresse plus que ceux et celles qui conduisent à cette manière particulière de le connaître et le servir ! La préoccupation première devient celle d'accueillir et d'exprimer le visage de Dieu qui illumine la vie de ces fondateurs et de ces fondatrices. C'est désormais lui, Dieu, en totalité, connu et aimé spécialement en ce visage particulier, lui que ces proches des instituts veulent davantage servir.

Les personnes associées, les collaborateurs et les collaboratrices vivent une sorte de transfiguration. Dieu s'est révélé à eux en son visage, en l'un de ses visages. Ils se savent appelés, en retour, à entrer dans la passion de Dieu pour l'humanité. Les fondateurs et les fondatrices deviennent à leur tour des aînés. La filiation commune et unique et fondamentale est en Christ ! Tout l'espace des relations mutuelles se recompose à partir de cet unique centre : Dieu lui-même, Dieu connu d'une manière particulière, Dieu aimé et servi d'une manière particulière. Manière qu'éclairent la vie des fondateurs et des fondatrices et la vie des membres de l'institut aujourd'hui comme au long de l'histoire.

Pour saisir cette dimension, prenons un exemple. Les membres des fraternités Jean Martin ou « associés Providence » ne sont pas d'abord des laïques associés à l'un des instituts des sœurs de la Divine Providence fondés par Jean-Martin Moyë. Ils ne partagent pas, plus ou moins intensément, telle ou telle partie du charisme de l'institut (sa mission, sa spiritualité, sa forme de vie communautaire, etc.). Ce sont des hommes et des femmes qui, comme Jean-Martin Moyë, comme les sœurs des instituts qu'il a fondés, parlent de Dieu et vivent de Dieu essentiellement à partir du fait que Dieu est Providence.

Cela est vrai tout autant des collaborateurs et des collaboratrices que des établissements des réseaux Providence. Avec eux, il n'est question que de Providence : « Dieu est providence et il nous faut être, pour les autres, cette providence de Dieu qui est providence. » Entre eux, il n'est question que d'une manière particulière d'accueillir et de mettre en œuvre cette Providence.

Jean-Martin Moyë en a reçu la révélation. Il a pratiqué une manière tout à fait originale d'accueillir cette Providence et lui a donné chair dans la société. Il a invité d'autres à suivre ce chemin. Fondateur, religieuses, collaborateurs, collaboratrices établissements, volontaires ou autres, ont pour point commun et pour point central de leur vie ou de leur projet cette « figure évangélique<sup>2</sup> ». Cette figure est une expression d'un visage de Dieu et une manière spécifique de l'accueillir en lui-même, de le savoir en attente dans la société et de lui donner chair.

### VIVRE EN COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES

Le cheminement se fait donc le plus souvent par étapes : de l'amitié ou du rapport professionnel avec un religieux ou une religieuse à l'intérêt pour la communauté, puis de la communauté aux fondateurs et aux fondatrices. Enfin, il se poursuit jusqu'au seul centre des relations, Dieu, en totalité et avec ce visage particulier dont les figures fondatrices font appel. La « figure évangélique » est au centre. S'y retrouvent reliés les membres de l'institut, les fondateurs et les fondatrices ainsi que ces nouvelles générations de frères et sœurs en Christ.

Ce cheminement n'est pas automatique. Des personnes ont pu découvrir d'abord les fondateurs ou fondatrices et, ensuite, ceux et celles qui s'y référaient. D'autres ont pu d'abord accueillir, comme une grâce, la connaissance unifiante de Dieu en l'un de ses visages et découvrir ensuite une fraternité profonde avec de gens qui témoignaient d'un mode de vie particulier, animé par ce même visage. Ce cheminement n'est pas obligatoire non plus. Il a pu s'arrêter en cours de route à l'une ou l'autre étape antérieure. Mais pour celles qui en arrivent à nommer cette « figure évangélique » comme élément unificateur de leur vie, il en va comme d'une vocation à dimension personnelle et communautaire.

En effet, la nomination du centre des relations mutuelles conduit, *de facto*, les uns et les autres à construire des relations

---

2. Les expressions « figure évangélique » et « familles évangéliques » sont les deux clés interprétatives de la thèse de doctorat de Bernadette Delizy.

nouvelles, à les construire autrement. Ayant connu davantage Dieu lui-même, se sachant appelées à être disciples du Christ en étant éclairées par ce visage reçu en transfiguration, ces personnes veulent faire Église ensemble : filiation et fraternité vont de pair. Cela est vrai tant pour les gens qui portent des projets semblables que pour des groupes particuliers, et même des établissements. C'est ce que nous allons maintenant regarder.

Le trait le plus marquant des relations actuelles est l'aspect communautaire. Nous ne voyons pas arriver des chrétiens et des chrétiennes ayant un lien individuel avec un institut, ou un établissement voulant vivre seul son projet à partir de l'intuition des fondateurs ou fondatrices. Au contraire, les gens forment peu à peu des groupes avides de connaître les autres. L'augmentation de leur nombre conduit à se donner des repères, à nommer des responsables, voire à établir un statut canonique, c'est-à-dire une association de fidèles ou un groupe reconnu par l'institut (et donc par l'Église!). Les personnes associées ne sont pas seulement associées à un institut, elles sont associées entre elles. Ainsi en est-il pour les établissements. Des réseaux d'établissements se constituent, marquant eux aussi leur volonté de s'épauler pour s'abreuver à une même source évangélique et à en vivre.

Or, en lien avec un même institut, il arrive qu'une multiplicité de groupes surgissent, ayant ce même centre, cette même « figure évangélique » dont les fondateurs et les fondatrices font appel. Prenons un exemple. Près d'un institut naît d'abord un groupe d'associés. Puis, à côté, voilà que des jeunes demandent ou sont invités à se former pour partir, pour un temps limité, dans une autre contrée. Là, ces jeunes vont partager la vie d'une communauté et se mettre au service d'une cause humanitaire en la vivant dans l'esprit des fondateurs ou fondatrices. Ailleurs, des éducatrices et des éducateurs chrétiens décident de se réunir pour approfondir la source évangélique fondatrice. Ils cheminent, invitent d'autres et en viennent à fonder une association de fidèles. Dans un autre lieu, une femme, seule, demande l'appui d'un institut pour vivre dans la ligne du fondateur ou de la fondatrice, en faisant vœu de célibat. Mais voici que d'autres font la même demande. Plus tard, de ce noyau naît un institut séculier. Tous ces groupes avancent en autonomie, mais désirent rester solidaires du groupe aîné, l'institut, qui les a en quelque sorte engendrés.

Dans cet exemple, proche de la réalité, se découvrent un institut, un groupe de personnes associées, un groupe de volontaires, un groupe d'éducateurs et d'éducatrices, un groupe institut séculier. On pourrait en ajouter d'autres, comme un réseau d'établissements qui aurait un statut d'association de fidèles. Au fondement de chaque communauté ecclésiale et de l'appartenance de chaque personne à cette communauté se trouve la « figure évangélique ». La distinction entre ces communautés ecclésiales tient à leurs buts particuliers, à leurs manières propres de donner chair à cette « figure évangélique » dans la société et aux types de relations qui unissent les membres.

Ici, on peut penser que dans la communauté ecclésiale des volontaires le but est caractérisé par le volontariat humanitaire. Le type de relations entre les membres est d'ordre temporaire, vécu sous le mode de l'entraide, de la réflexion, et dans une relation privilégiée avec une communauté religieuse. Dans le groupe des personnes associées, on peut imaginer de même que le but est de vivre le baptême comme laïques, par des réunions mensuelles de relecture et d'approfondissement de la « figure évangélique », chacun demeurant libre de ses actions et de ses choix. Dans le groupe des éducateurs et éducatrices, on peut concevoir que leur but est de boire ensemble à la source évangélique pour nourrir une vie professionnelle spécifique. Les moyens peuvent passer par des réunions mensuelles, des séminaires de formation, des manières propres d'être éducateurs, éducatrices, etc. Dans une autre communauté ecclésiale, le but sera d'animer une œuvre commune ou de s'engager dans un même type d'activités, par des moyens appropriés.

Ces groupes issus d'une même « figure évangélique » ne peuvent s'inscrire dans une graduation de participation à un charisme décomposé entre une spiritualité, une mission, une forme de vie en communauté, etc., – un charisme qui appartiendrait à un institut. Dans cette phase d'évolution des uns et des autres, on ne peut pas dire non plus qu'il s'agisse d'un rapport entre laïques et religieux, religieuses, dans l'Église. Il faut bien davantage ici se situer dans la perspective de communautés ecclésiales typées et fondées sur une même « figure évangélique ». Elles en vivent et lui donnent chair différemment des autres. Voilà ce que le temps nous permet de réaliser de plus en plus, car les germes laissent déjà éclore les premières pousses.

## TÉMOIGNER DANS LA SOCIÉTÉ

La démultiplication des manières de donner chair dans la société à cette figure et le développement des modes d'appartenance à un groupe spécifique pourraient donner lieu à une sorte d'éclatement en une kyrielle de communautés ecclésiales. Or, il n'en est rien, au contraire ! Une autre dimension apparaît, petitement mais réellement : la constitution de réseaux de communautés ecclésiales centrées sur une même « figure évangélique ».

Nous parlions plus haut d'un passage de la filiation à la fraternité. Le lien fraternel entre les communautés ecclésiales fondées sur une même « figure évangélique » suffirait sans doute à constituer des relations sympathiques entre ces communautés. Et comment ne pas s'en réjouir ? Mais ce n'est pas l'essentiel. Le visage de Dieu à accueillir et à mettre en œuvre qui fonde l'existence de chaque communauté ecclésiale n'est pas un trésor à enfouir, mais une bonne nouvelle à partager. À cause d'une même « figure évangélique », les liens peuvent se tisser. Mais pour la cause de cette figure, ils se nouent. Il en va de la mission.

Le désir commun à toutes ces communautés est de faire route ensemble pour s'épauler dans un accueil et une mise en œuvre de ce visage dans la société. Il y a passage de la fraternité liée aux origines, à la solidarité pour la mission. Certains de ces réseaux de communautés ecclésiales en viennent à demander à l'Église, et à recevoir d'elle, un statut de type fédératif. C'est le cas, entre autres, de la famille pallottine, de la famille des Oblates du Cœur de Jésus et de la famille *Cor Unum*. D'autres, comme la société des Filles de Saint-François de Sales ou l'institut de la Sainte-Famille de Bordeaux, n'ont pas besoin d'en faire la demande, puisque ce statut existe pour eux depuis les origines.

Pour ces entités, toutefois, il y a aujourd'hui à la fois une redynamisation du lien mutuel et, en même temps, l'apparition de communautés ecclésiales nouvelles. Celles-ci ne se créent plus seulement à partir des référence de sexe ou de formes de vie baptismale, mais selon deux critères : l'un interne, à partir du type de relations entre les membres, et l'autre externe, selon la manière propre de donner chair dans la société à cette « figure évangélique ». Dans tous les réseaux comme dans toutes les communautés ecclésiales, les critères « ensemble » et « pour la mission »

s'éclairent et s'interpellent l'un l'autre, à partir de la teneur même de cette « figure évangélique » centrale.

Dans le phénomène des laïques associés, nous avons cru d'abord distinguer quelque chose de différent des tiers ordres séculiers et des diverses collaborations pour la mission. De même, nous avons cru qu'il s'agissait d'une question de rapports nouveaux entre laïques et membres des instituts dans l'Église. Aujourd'hui, nous sommes appelés à un changement de regard. Nous sommes invités à reconnaître l'émergence de réseaux de communautés ecclésiales solidaires à cause et pour la cause d'une même « figure évangélique ».

À ces réseaux j'ai donné le nom de « familles évangéliques » pour signifier à la fois leur commune filiation, leur commune fraternité et leur centre évangélique. Autrement dit, l'horizon de ces relations n'est plus seulement quelque chose qui arrive aux instituts, et pas davantage quelque chose qui arrive aux relations entre les diverses formes de la vocation baptismale. Les « familles évangéliques » sont une manière nouvelle de vivre la mission dans l'Église communion. Don de l'Esprit à notre temps, elles offrent en plus un air de ressemblance avec les communautés nouvelles nées, elles, sur la base de l'unique baptême. Leur existence, comme celle des communautés nouvelles, conduit à parier sur leur articulation avec les autres communautés ecclésiales.

## QUELQUES POINTS IMPORTANTS POUR AUJOURD'HUI

Au terme de ces pages où se mêlent à la fois le récit, la description et le sens, avec un souci de permettre aux lecteurs et aux lectrices de passer d'une première vision des choses à une autre, qu'il soit permis d'énumérer simplement quelques points importants pour vivre aujourd'hui ces relations.

- Oser regarder les fondateurs et les fondatrices non seulement comme fondateurs et fondatrices d'un institut, mais aussi comme des figures d'appel d'une manière évangélique particulière d'accueillir et de vivre l'Évangile au sein de l'Église, quel qu'en soit le mode. C'est là d'ailleurs le message délivré à toute l'Église par Jean-Paul II lors des béatifications ou canonisations de fondateurs et de fondatrices (et d'autres pareillement !): nous laisser tous enseigner et interpeller par ces témoins!

- Passer de la complémentarité des vocations personnelles dans l'Église à une perspective en termes de communautés ecclésiales. Ne pas gommer cette complémentarité dans le cas d'un institut et d'un groupe associé dont les orientations ou les statuts précisent qu'il s'agit de vivre la vocation baptismale en tant que laïques. Mais regarder aussi cette communauté ecclésiale de laïques, pour elle-même, communauté ecclésiale qui décide de faire alliance avec une communauté ecclésiale de religieux ou de religieuses.
- Passer d'un « pour les autres » à un « avec les autres » (surtout pour les membres des instituts, en cette phase de dépossession et de passage de la filiation à la fraternité).
- Fonder la solidarité entre communautés ecclésiales sur l'urgence de la mission. Un exemple. Lors de la préparation des fêtes du huitième centenaire de la naissance de saint François, en France, des responsables de groupes issus de l'expérience évangélique du *poverello* d'Assise se sont retrouvés pour voir comment prendre en charge ensemble les festivités. Aujourd'hui, les diverses réalités franciscaines ont un fonctionnement commun pour s'entraider à incarner, dans la vie et la mission de l'Église, cette manière évangélique de vivre et d'accueillir Dieu dont François a fait et fait encore appel. L'enjeu, c'est la mission, la communion pour la mission. Que la taille de la famille franciscaine ne nous effraie pas. Cela concerne aussi bien les toutes petites « familles évangéliques » à deux composantes et une poignée de membres !
- Considérer la vie dans les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique davantage sous l'angle de la communauté ecclésiale. Cela ne signifie pas supprimer tout langage en termes singuliers (le religieux, la religieuse), ni parler davantage de la vie communautaire. L'invitation porte sur une prise en compte de l'institut comme corps, ordonné à être comme une stèle de cette « figure évangélique ». La stèle ne désigne pas ici, on s'en doute, un monument funéraire, mais ce signe, visible, de l'alliance entre Dieu et les êtres humains. Un signe communautaire, comme l'Église. Un signe public, offert à tous. Un objet ordonné à cette fonction de signe ou comme aimait le dire le père Jean-Claude Guy, s.j., la « mémoire évangélique de l'Église ». Garder mémoire, faire mémoire, pour l'Église et dans la société, de ce visage singulier de Dieu.

Les instituts ne sont pas pour autant dépossédés de leurs fondateurs ou fondatrices. Ils ne sont pas dépouillés de leur « figure évangélique » originale par toutes ces communautés ecclésiales qui s'y rapportent. Ils sont, au milieu d'elles et avec elles, convoqués à vivre la transfiguration en donnant chair à cette « figure évangélique », et à le faire, au milieu d'elles, d'une manière originale, sous le mode de l'anamnèse. Il y a sans doute à explorer aujourd'hui la dimension eucharistique fondamentale de la forme de vie propre aux instituts de vie consacrée et aux sociétés de vie apostolique. De même les « familles évangéliques » invitent-elles à explorer les vœux sous le mode éminemment communautaire. Nous ne voulons pas pointer ici le fait qu'ils soient vécus en commun. Nous voulons inviter à dire la dimension profondément ecclésiale d'une suite commune de Jésus pauvre, chaste, obéissant.

- Et, enfin, cette communion de communautés ecclésiales pour la mission ne peut que provoquer à s'ouvrir encore davantage aux autres réalités d'Église... sous peine de sectarisme!

# LORSQUE LES FRONTIÈRES DEVIENNENT FLOUES...

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 71

**Gilles Routhier**

Provoquée à de nouveaux développements par l'émergence de nouvelles pratiques, la théologie du laïcat a connu au XX<sup>e</sup> siècle un important approfondissement. Fait étonnant, l'étude et le développement de la théologie du laïcat ont, par choc en retour, introduit des tensions dans la théologie du ministère presbytéral et de la vie religieuse, là où l'on avait cru que les choses étaient claires et les idées bien en ordre. Cela tient notamment au fait que la définition de chacun (laïques, clercs et religieux) se construisait dans la distinction entre les uns et les autres plutôt qu'à partir de la considération du rôle de chacun dans le corps ecclésial.

Plus spécifiquement, la définition du laïque était obtenue en déterminant sa position par rapport aux religieux et aux clercs plutôt qu'à partir de sa situation dans le corps ecclésial. Le laïque était un chrétien qui n'avait pas reçu l'ordination sacerdotale et quelqu'un qui était appelé à vivre la vie chrétienne, sans renoncer à sa profession pour se retirer dans la solitude<sup>1</sup>. Le laïque pouvait ainsi être défini en quasi extériorité du corps ecclésial; le prêtre avait un rôle dans l'Église, alors qu'au laïque était confié le monde. Quant aux religieux et aux religieuses, c'est bien connu, ils vivaient hors du monde qu'ils avaient fui pour se retirer dans la solitude de leur couvent. Les choses étaient claires, chacun étant situé à une place bien définie: le prêtre dans l'Église, les laïques dans le monde et les religieux hors du monde.

---

1. Voir G. Philips, *Études sur l'apostolat des laïques*, Paris, La pensée catholique, 1960, p. 56-57.

Voilà que ces frontières bien définies vont s'embrouiller avec le développement d'une théologie du laïcat et l'examen de la vie religieuse, tant et si bien que ce que l'on tenait pour acquis ne le sera bientôt plus. Progressivement, on prendra conscience que le prêtre ne cesse pas d'être un fidèle et de vivre dans le monde et que le religieux, la religieuse (c'est là une catégorie qui recouvre bien des réalités) n'est pas forcément une personne qui se retire dans sa solitude, vivant hors du monde et ayant renoncé à sa profession.

Lorsqu'on découvre que la sécularité apostolique n'est ni cléricale, ni laïque, ni religieuse, on commence à avoir des problèmes avec ces définitions qui situaient les uns et les autres dans des lieux bien définis. Si une définition du laïcat qui se construisait à partir du rapport au monde était insatisfaisante, on s'est vite rendu compte qu'une définition du laïcat qui reposait largement sur la division des tâches et qui l'opposait au clergé n'était pas satisfaisante non plus. Le laïque a un rôle dans l'Église et il tient à le jouer. On n'était pourtant pas à bout de ces découvertes qui rendaient obsolètes toutes les constructions si ordonnées que l'on s'était faites de l'Église où chacun avait sa place et jouait son rôle.

Même la consécration par les vœux, qu'on avait cru un moment en mesure de définir la vie religieuse, s'est avérée être la propriété ni des religieux, religieuses, ni des clercs, ni des laïques, même si seulement les religieux et les religieuses sont tenus de prononcer les trois vœux. Enfin, et cela n'allait pas simplifier les choses, on fit remarquer que la majorité des religieux et des religieuses étaient, dans les faits, des laïques, alors qu'un tout petit nombre d'entre eux appartenaient à l'ordre des clercs<sup>2</sup>. Cela est suffisant pour embrouiller un paysage qui n'avait de clair que l'apparence. Si je voulais être un peu plus provocateur, je dirais que le résultat des courses a été le suivant : en finale, les laïques se sont retrouvés à la fois sur le terrain jadis réservé aux clercs en investissant l'espace ministériel et en occupant de plus en plus de responsabilités dans l'Église et sur le terrain des personnes consacrées, en s'associant aux instituts religieux et séculiers ainsi qu'aux sociétés de vie apostolique.

---

2. *Lumen gentium* 31 comporte une acception encore confuse du terme laïque. Le CIC de 1983 (C. 207) apporte des distinctions intéressantes.

Dans les faits, cependant, les choses sont un peu plus complexes. Je voulais simplement souligner, au point de départ, le fait que la question posée par l'association des laïques – et pourquoi pas des prêtres séculiers, ce dont on ne parle jamais mais qui existe pourtant – aux instituts religieux et séculiers ainsi qu'aux sociétés de vie apostolique nous renvoie, au plan ecclésiologique, à un questionnement fondamental au sujet de la vie chrétienne. J'y reviendrai car, me semble-t-il, c'est là l'interrogation de fond. Auparavant, cependant, il me faut entreprendre un deuxième parcours.

### UN PROCESSUS DE REQUALIFICATION DU LAÏCAT

Ce que l'on peut observer tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, c'est un processus de requalification du statut de laïque. Dans son encyclique *Ubi arcano* (1922), Pie XI esquisse une première définition de l'action catholique – qu'il évoque après avoir parlé des associations pieuses vouées à la dévotion mariale et eucharistique – en termes de « participation à l'apostolat de la hiérarchie ». Lorsqu'on examine le débat, au cours des deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, on arrive facilement à dégager les postulats sur lesquels repose cette définition : l'apostolat appartient à la hiérarchie.

Toutefois, en raison de la pénurie de prêtres (le motif apparaît fréquemment) et en raison du fait que la déchristianisation ne rend pas possible leur présence dans tous les milieux, ce qui revient en propre à la hiérarchie peut, moyennant un mandat (notion capitale), être confié à des laïques. Ce faisant, le travail apostolique des laïques est assumé par la hiérarchie ou, vu autrement, les laïques participent à une activité qui appartient à la hiérarchie. Vatican II représentera un moment décisif dans cette réflexion. Le renversement le plus important qu'il opère est d'établir que les laïques – comme les évêques et les prêtres, du reste – participent aux trois fonctions du Christ et à la mission (à l'apostolat) de toute l'Église. Cela revient à souligner le caractère « apostolique » de toute vie chrétienne, l'apostolat n'appartenant pas en propre à la hiérarchie, mais caractérisant toute la vie chrétienne, en raison du baptême et de la confirmation.

Parallèlement et similairement, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'exercice de l'apostolat par les laïques les a conduits à se regrouper dans

des organisations : les mouvements, au sens moderne du terme, qui se distinguent, par leur caractère apostolique, des tiers ordres, des confréries, des congrégations et des associations pieuses que l'on connaissait déjà. On a donc organisé le laïcat en association, en « phalange », comme on le disait à l'époque. Chaque grand mouvement disposait de sa spiritualité, d'une mystique propre, et mettait en œuvre des moyens de sanctification spécifiques (je pense en particulier à la révision de vie, à la lecture de l'Évangile, engagement pour la justice et la construction du Royaume, etc.). D'une certaine manière, chaque grand mouvement reposait sur la mise en valeur d'un aspect de l'Évangile, d'une saisie particulière du mystère du Christ et de l'Évangile ou d'une perception évangélique spéciale, pour reprendre des expressions que l'on utilise parfois aujourd'hui pour décrire le charisme religieux. Aussi, comme on le présente fréquemment, si le processus de requalification du laïcat entraîna la découverte de son caractère apostolique, comme je le soulignais plus haut, il nous faut ajouter que ce même processus a un deuxième versant, pas suffisamment souligné, qui est la découverte de son caractère « associatif ». On a eu une conscience de plus en plus fine du fait qu'on ne vit pas seul sa vie chrétienne.

Les mouvements d'action catholique ont représenté la première forme de ces mouvements apostoliques modernes. Dès les années 1940<sup>3</sup>, le droit devait inventer une nouvelle catégorie, celle des instituts séculiers, pour décrire une nouvelle forme de vie consacrée qui représentait une figure juridique originale, à mi-chemin entre les instituts religieux ou de vie consacrée et le laïcat. L'histoire des instituts séculiers nous indique qu'ils sont souvent issus des mouvements d'action catholique, car plusieurs groupes, nés de l'action catholique, portaient ce désir d'une consécration séculière, en plein monde, tout en demeurant laïques. C'est le cas, au Québec, de l'Institut Pie X, mis sur pied par le père Henri Roy, fondateur de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) au Canada (1931) avant d'être nommé en Nouvelle-Angleterre (Manchester, New Hampshire) où il créa l'Institut séculier Pie X (1939) avec un groupe de jeunes francophones de la JOC.

---

3. Voir Pie XII, Constitution apostolique *Provida Mater Ecclesia* (2 février 1947) et le Motu proprio *Primo feliciter* (1948).

Non seulement peut-on retisser les fils qui unissent les mouvements d'action catholique et les instituts séculiers, mais il faut aussi situer dans cette nébuleuse les mouvements qui apparaissent dans la période postconciliaire. C'est en effet dans cette mouvance apostolique que le père Roy fonde, en octobre 1964, le mouvement « La rencontre » (Biscum) à Pointe-au-Pic. Commencée avec des jeunes adolescents, cette expérience s'étend bientôt à des groupes de filles, puis à des couples. Des centaines d'équipes se forment pour partager l'Évangile et témoigner de leur foi dans leur milieu de vie<sup>4</sup>.

L'examen du déploiement du caractère associatif des laïques conduit à identifier un autre passage, autour de Vatican II, avec l'émergence de mouvements ecclésiaux (*Communione e liberazione*, le chemin néo-catéchuménal, les *Focolari*, etc.) qui connaîtront, surtout à partir de 1970, une très forte expansion. Au moment où les nouveaux mouvements (La rencontre, au Québec, *Cursillos de cristianidad* et le mouvement charismatique) sont en pleine expansion, se développe une autre forme juridique pour encadrer cette expansion : l'association de fidèles (privée ou publique, diocésaine, nationale ou internationale), qui sera canonisée dans le *Codex* de 1983. Bientôt, la catégorie de « communauté nouvelle » fera son apparition<sup>5</sup>, puisque les catégories reçues sont insuffisantes pour nommer la réalité qui connaît des évolutions rapides et importantes. S'agit-il de religieux, d'association de fidèles, d'une formule hybride ? On hésite, on bégaie<sup>6</sup>. Il n'est pas surprenant de constater aujourd'hui que la Congrégation pour les instituts

- 
4. L'expérience s'étend bientôt à 28 diocèses du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Angleterre.
  5. Voir A. Riccardi, « Des mouvements aux communautés dans l'Église du XX<sup>e</sup> siècle », dans H. Catta, *L'Église dans la mondialisation. L'apport des Communautés nouvelles*, Paris, Éditions de l'Emmanuel, 2001 et M. Dortel-Claudot, « Les communautés nouvelles », *Documents-Épiscopat*, 5 (avril 1991), p. 4.
  6. Voir *Christifideles laici* (29-30), Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, « Document de travail en vue de l'élaboration de *Vita consecrata* », *La documentation catholique*, 2098 (17 juillet 1994), p. 685, et *Vita consecrata* 12. Au plan canonique, en plus de Dortel-Claudot, voir G. Feliciani, « Quel statut canonique pour les communautés nouvelles ? », *L'Église dans la mondialisation...*, p. 86-87. Voir aussi le dossier publié dans *L'année canonique*, 36, 1994.

de vie religieuse s'occupe, en dépit de son nom, de toutes les formes de vie consacrée, les instituts religieux, les sociétés de vie apostolique, les instituts séculiers, l'*ordo virginum*. Elle se penche aussi sur les formes d'engagement au célibat dans les « communautés nouvelles », comme nous le présente son site Web.

C'est dans ce paysage d'ensemble qu'il nous faut situer le fait particulier des laïques associés à des instituts religieux, instituts séculiers et sociétés de vie apostolique, ces phénomènes étant reliés entre eux et devant être rapprochés les uns des autres. En somme, la requalification du laïcat a mélangé les cartes et a brouillé les frontières apparemment claires, au moins dans les livres et dans le droit. Aujourd'hui, on se rend compte que les catégories juridiques ne réussissent plus à rendre compte de la réalité, n'étant plus ajustées aux mouvements observés sur le terrain. On en invente de nouvelles, mais on n'arrive plus à nommer les choses avec la clarté qu'exige la science juridique.

Je veux engranger les premiers résultats de ce bref parcours avant de faire un pas de plus : la requalification du laïcat a mis en valeur le caractère « apostolique » de toute vie chrétienne et le même processus a conduit à valoriser le caractère « associatif » de la vie chrétienne.

## **LA VIE CHRÉTIENNE COMME POINT DE DÉPART DE TOUTE RÉFLEXION**

Faisons maintenant un pas de plus. Chose étonnante, la requalification du laïcat nous a sans cesse ramenés à une catégorie générale : la vie chrétienne. Comme l'a fait le concile Vatican II, c'est sans doute de là qu'il nous faut repartir, de la vie chrétienne et de ce qui la fonde, le baptême. Au plan théologique, la théologie du laïcat s'est appuyée sur la catégorie du sacerdoce baptismal ou du sacerdoce commun. Cela a conduit le concile Vatican II à conclure qu'à l'apostolat « tous sont députés par le Seigneur lui-même en vertu du baptême et de la confirmation » (LG 33) et que « dans l'organisme d'un corps vivant aucun membre ne se comporte de manière purement passive, mais participe à la vie et à l'activité générale du corps, ainsi en est-il dans le Corps du Christ qui est l'Église » (Eph 4,16) (AA 2). Il n'y a donc pas deux catégories de fidèles, ceux qui seraient actifs et ceux qui seraient passifs, puisque

la participation de chacun est nécessaire à la vie du corps. Le baptême<sup>7</sup> et la confirmation<sup>8</sup>, qui confèrent à tous l'Esprit saint, fondent le droit de chacun à participer dans l'Église. On retrouve ici le caractère « apostolique » de toute vie chrétienne.

De même, chaque chrétienne, chaque chrétien, intégré par le baptême dans une « nouvelle communion fraternelle qui se réalise en son propre Corps qui est l'Église » (GS 32), est concrètement inséré dans un réseau d'échange, de partage et d'entraide. Puisque, par le baptême, « nous sommes tous membres les uns des autres » (Rm 12,15), tous les membres sont tenus de « s'entraider mutuellement, selon la diversité des dons reçus » (GS 32). Rendus participants au même Esprit et unis au Christ, ils deviennent membres les uns des autres<sup>9</sup>. « Abreuvés à un même Esprit » (1 Co 12,13) au jour de leur baptême, les chrétiens et les chrétiennes vivent en communion les uns avec les autres, grâce à leur commune appartenance au Christ. L'adoption et la filiation sont au fondement d'un autre rapport : la fraternité. Dans une certaine mesure, on retrouve ici le caractère « associatif » de la vie chrétienne, même si l'on n'en règle pas les formes et même si elle trouve sa forme élémentaire dans l'Église conçue comme assemblée des chrétiens et des chrétiennes.

Mais il nous faut aller plus loin ou à la racine des choses : le baptême, qui incorpore au corps du Christ, nous fait participer au même Esprit (1 Co 12,13), donne à tous un accès direct à Dieu, en établissant ceux qu'il régénère dans la condition de fils et de filles de Dieu<sup>10</sup>. Tous sont donc appelés, par des chemins divers, à une même vocation, la sainteté (LG 32 et 40). Établis dans une égale dignité, les enfants de Dieu sont appelés à une commune vocation. Là-dessus, l'article 32 de *Lumen gentium* est très clair : « Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un baptême » (Ep 4,5). Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération

7. Voir Vatican II, *Lumen gentium* (LG) 7, 10, 11, 31, 32, 33, 34 ; *Apostolicam actuositatem* (AA) 3 ; *Ad gentes* (AG) 21, 36. Également, A. Houssiau, « L'engagement baptismal », *Revue théologique de Louvain*, 9 (1978), p. 138-165.

8. Se reporter à LG 11, 33 ; AA 3 ; AG 36.

9. Rm 12,5 ; Ep 4,25. Sur l'union avec le Christ dont découle l'union entre les frères, voir *Unitatis redintegratio* (UR) 2, 22 ; *Ad gentes* (AG) 14, 15.

10. *Lumen gentium* (LG) 11, 32, 40, 64 ; *Sacrosanctum concilium* (SC) 6, 10.

dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection ; il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité sans division. Il n'y a donc, dans le Christ et dans l'Église, aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe...<sup>11</sup> » À cet énoncé si clair on aurait envie d'ajouter qu'il n'y a pas non plus d'inégalité venant de l'état de vie. Il y a, en effet, une seule sainteté, une seule morale, une seule charité, comme on disait à l'époque du concile. Il n'y a pas une sainteté pour l'élite et une sainteté pour le commun, une spiritualité à deux vitesses ou une hiérarchisation des états de vie.

Si le baptême souligne la commune dignité et la commune vocation de tous les fidèles, il n'affirme pas moins la diversité qui existe dans le Corps du Christ ; l'Esprit auquel les fidèles participent les abreuve d'une variété et d'une diversité de dons. Si tous participent à l'unique mission de l'Église, c'est dans la diversité des dons reçus qu'ils inscrivent cette participation. La participation de tous ne fait alors pas ombre aux fonctions propres qui reviennent à certains. C'est ainsi que l'on peut articuler participation de tous les fidèles et ministères exercés par quelques-uns.

Théoriquement, mais non sans mal, on est arrivé à bien le penser, même si, en pratique, des tensions demeurent, des ajustements sont toujours à faire et des développements sont encore à venir. On y est parvenu sans recourir à la notion de participation des laïques à l'apostolat de la hiérarchie, mais en redécouvrant le caractère spécifique des ministères et en délimitant mieux leur rôle propre et bien défini qui n'est pas envahissant au point de s'étendre à l'ensemble de la dimension « apostolique » de l'Église et de la monopoliser entièrement. Comme le disait Congar, le couple conceptuel le plus adéquat n'est sans doute pas clerc – laïques (qui pose la distinction entre des fidèles qui seraient chargés d'un apostolat et d'autres qui n'en auraient pas), mais ministères – communauté (des fonctions spécifiques, à l'intérieur et au service du peuple de Dieu tout entier appelé à l'apostolat)<sup>12</sup>.

Un même travail d'articulation reste à faire entre vie religieuse et peuple de Dieu (j'évite sciemment de dire entre

11. Voir aussi LG 9.

12. Yves Congar, « Mon cheminement dans la théologie », *Ministères et communion ecclésiale*, Théologie sans frontières, n° 23, Paris, Cerf, 1971.

personnes consacrées et laïques, déplaçant ainsi un peu les termes affichés dans le titre du colloque). Non seulement toutes les personnes baptisées et confirmées sont des personnes consacrées, mais l'arrimage ne se fait pas entre laïques et personnes consacrées, puisque, comme je le soulignais plus haut, la majorité des membres appartenant aux instituts de vie consacrée sont des laïques et qu'il y a des associés qui sont des prêtres, sans compter que tous sont des consacrés en vertu de leur baptême.

Ce travail d'articulation n'a pas été fait à Vatican II, et ce, sans doute, pour plusieurs raisons. Pour des raisons politiques et stratégiques, sans doute, mais aussi en raison du manque d'approfondissement de la situation, du statut et du rôle de la vie religieuse dans l'Église. Je passe rapidement sur les motifs politiques et stratégiques liés à la discussion de *Lumen gentium*<sup>13</sup>. Ces motifs politiques ont empêché de mener un véritable examen de la question. On s'est contenté de donner satisfaction à des revendications sans vider, sur le fond, la question qui est demeurée ouverte.

Malgré ces limites, Vatican II nous a donné de nombreux éléments pour continuer à réfléchir : la catégorie englobante de peuple de Dieu à partir de laquelle la vie religieuse doit être située ; l'affirmation que toutes les personnes baptisées sont consacrées, appelées à une même vocation, la sainteté ; et le fait que la consécration baptismale fait de nous des frères et des sœurs, nous établissant dans une communion nouvelle et dans une nouvelle fraternité. S'il y a un élément supplémentaire, il est dans le fait que Vatican II a pensé la vie religieuse dans la perspective de l'appel fait à toutes les personnes baptisées à vivre la sainteté. Pouvait-on aller plus loin ? J'en doute. Ici, il faudra aussi tenir compte du fait que la vie religieuse ne constitue pas, suivant l'expression que l'on utilisait à l'époque, une « structure de l'Église », mais une « structure dans l'Église<sup>14</sup> », c'est-à-dire que la vie religieuse ne relève pas, comme on le dit parfois, du droit divin

---

13. Des évêques avaient demandé qu'un chapitre particulier soit consacré à la vie religieuse. Voir *Carnets conciliaires de l'évêque de Namur*, A.-M. Charue, édités par L. Declerck et C. Soetens, Louvain-la-Neuve, Publications de la Faculté de théologie de Louvain-la-Neuve (Cahiers de la Revue théologique de Louvain 32), 2000.

14. Le canon 207,2 reprend substantiellement cette distinction qui avait cours au concile.

(comme les ministères ordonnés, essentiels à la réalisation de l'Église), mais du droit ecclésiastique qui reconnaît comme légitime et conforme à l'Évangile cette modalité de vie chrétienne.

## **INTERPRÉTER CE QUI JAILLIT ACTUELLEMENT**

Si l'on part de l'observation du terrain, on est amené à penser qu'aujourd'hui des familles évangéliques se constituent pour vivre l'Évangile à partir de l'association de chrétiens et de chrétiennes de diverses conditions : certains liés de manière stable par des vœux, d'autres non, certains laïques – parfois mariés –, d'autres clercs. Cette association se fait soit à partir de nouvelles intuitions ou perceptions de l'Évangile, soit à partir d'anciens instituts religieux. Il y a donc deux dynamiques qui, en finale, produisent des réalités semblables, malgré les appellations juridiques différentes : dans un cas, on a affaire à des communautés nouvelles (ou à des associations de fidèles), dans l'autre à des instituts religieux, séculiers ou sociétés de vie apostolique qui reconnaissent des personnes associées. Ce que l'on observe dans ces cas, c'est que l'état de vie (le fait d'être marié ou célibataire) ou la condition dans laquelle se trouve une personne dans sa suite du Christ (le fait d'être homme ou femme ; d'exercer ou non une profession) n'apparaissent pas être des réalités aussi déterminantes dans la définition de son appartenance ou de son identité, même si elles ne sont sans doute pas secondaires.

Ce qui semble primer, c'est le fait de s'associer, quel que soit son état de vie, autour d'une intuition spirituelle particulière et forte qui conduit à définir une posture dans le monde et à formuler un engagement, engagement qui s'exprime parfois dans une œuvre ou une forme de vie, et qui représente une actualisation de la suite du Christ dans telle circonstance historique et dans telle situation sociale. Il semble que ce soit la notion d'association (autour d'un charisme particulier) qui, aujourd'hui, occupe le devant de la scène.

À différentes époques du pèlerinage historique de l'Église, la notion d'association a été retravaillée. C'est le cas, notamment, au moment de la fondation de l'Église à Québec, période de grande effervescence à cet égard. On avait alors des compagnies, des associés, des congrégations, etc. Souvent même, on ne veut pas fonder des congrégations religieuses, mais on veut s'associer. C'est

le cas des eudistes et des sulpiciens. L'association est, à cette époque, au cœur du vœu de 1691 et 1694 de Jean-Baptiste-de-la-Salle. Il s'associe des frères pour, avec eux, établir et « tenir ensemble et par association » des écoles gratuites pour les jeunes. Il ne fait pas profession religieuse, mais les frères font vœu d'association pour, à travers une consécration aux jeunes, suivre le Christ sous un mode particulier. C'est sans doute cette notion qui doit être reprise aujourd'hui et travaillée à nouveau.

Les personnes consacrées découvriront qu'elles sont avant tout, dans la suite du Christ et à travers une saisie particulière de l'Évangile, des laïques associés (ou des prêtres associés), ce qui les aidera à mieux comprendre l'association. Plutôt que de s'appuyer sur l'état de vie, on partira alors du charisme et de la réalité de l'association dans la suite du Christ. En troisième lieu, on mettra en avant la diversité des états de vie ou des conditions dans laquelle on choisit de suivre le Christ : dans l'état religieux à proprement parler (les trois vœux, la vie commune, etc.) ou dans la variété des conditions.

C'est là poser le problème selon un autre point de vue. On ne considère pas un institut religieux qui autorise l'association de laïques, mais on considère le charisme qui attire et fédère et qui conduit des fidèles à s'associer pour vivre ensemble la suite du Christ telle qu'elle est saisie dans cette intuition spirituelle particulière. Ces associés se trouvent dans des conditions ou des états de vie divers : certains se sont liés par les trois vœux, d'autres non, certains menant la vie commune, d'autres non<sup>15</sup>. C'est là, il me semble, une manière plus fructueuse de poser le problème, même si, dans la plupart des cas (sauf les nouvelles fondations), historiquement, le problème s'est posé autrement, c'est-à-dire que ce sont des instituts déjà constitués qui ont des associés, porteurs du charisme, qui ont décidé d'autoriser l'association de fidèles (laïques ou clercs) n'appartenant pas à leur institut.

On pense trop l'arrimage à partir d'instituts religieux, séculiers et de sociétés de vie apostolique plutôt qu'à partir d'un troisième terme, comme si l'on avait, vis-à-vis, deux réalités en concurrence. On est probablement en présence d'un phénomène

---

15. Voir la typologie élaborée par Michel Dortel-Claudot, « Les communautés nouvelles », *op. cit.*, p. 4.

d'hybridation – moins que d'opposition ou de concurrence – duquel émergeront de nouvelles formes qu'on peine encore à reconnaître. Il ne faut probablement pas penser les choses à partir de la vie religieuse, mais en fonction de l'appel universel à la sainteté et au caractère associatif de la vie chrétienne.

Il faut donc, sur cet horizon, travailler à nouveau la notion d'association autour d'un charisme qui ne conduit pas d'emblée à l'état religieux. Nous sommes peu outillés pour le faire, tant sur le plan juridique que sur le plan des pratiques et des fonctionnements. Sur le plan juridique, la tentation – puisqu'il s'agit là de la situation la plus simple – est de faire rentrer sous l'unique catégorie de vie religieuse des réalités diverses. L'histoire nous fournit plusieurs illustrations de ce phénomène, et je crois qu'il serait important aujourd'hui de ne pas succomber à cette tentation. Sur le plan des pratiques, nous avons de nombreux apprentissages à faire, dont on ne peut se passer. Ce qui importe, c'est que les expériences soient balisées, accompagnées, relues et évaluées.

Il nous faut aussi être attentifs à ce que peuvent vouloir dire ces phénomènes dans l'Église. Ils signifient d'une part – et c'est plutôt une bonne nouvelle – l'exigence des laïques au plan de la spiritualité. Cela implique ensuite que plusieurs laïques se sentent spirituellement en exil dans leur propre Église (diocésaine et paroissiale) qui ne leur procure pas la nourriture spirituelle et la vie en commun que requiert la suite du Christ. Cela peut indiquer aussi que plusieurs personnes se trouvent à l'étroit dans les formes actuelles de la vie religieuse. À défaut d'y adhérer, elles choisissent de la vivre en marge, en dehors de ses cadres définis et de ses pratiques convenues. Ce phénomène interroge donc à la fois la vie paroissiale et la vie religieuse. Si tel est le cas, la question n'est pas tant l'arrimage entre les laïques et la vie consacrée, mais l'incorporation des fidèles à leur Église diocésaine et paroissiale et l'incorporation des fidèles dans les instituts religieux, séculiers et les sociétés de vie apostolique.

Une dernière question m'importe : comment vit-on cette période de flottement, où les frontières sont floues et les repères peu nombreux ? Il ne s'agit pas de vivre dans l'angoisse et la peur cette période où les outres anciennes ne semblent plus en mesure de recevoir le vin neuf, mais d'accueillir avec disponibilité ces choses nouvelles que l'Esprit veut créer au milieu de nous.

# COMMUNAUTÉ DE VIE CHRÉTIENNE (CVX) ET COMPAGNIE DE JÉSUS

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 83

**Gilles Michaud**

La Communauté de vie chrétienne (CVX) est une association internationale de droit public, dont le centre exécutif est actuellement à Rome. La CVX est composée de fidèles, hommes et femmes, adultes et jeunes, de toutes conditions sociales, qui veulent suivre Jésus Christ de plus près et travailler avec lui à l'édification du Royaume<sup>1</sup>.

La CVX s'inscrit dans la suite des congrégations mariales, fondées par Jean Leunis, s.j., et approuvées par le pape Grégoire XIII, dans sa bulle *Omnipotentis Dei*, le 5 décembre 1584. Remontant au-delà des congrégations mariales, nous trouvons notre origine dans ces groupes de laïques qui, à partir de 1540, se développèrent dans différentes parties du monde, à l'initiative de saint Ignace de Loyola et de ses compagnons.

Aujourd'hui, les membres de la CVX forment de petits groupes qui font partie de communautés plus larges au niveau régional et national, constituant ensemble une communauté mondiale. Ils sont présents sur les cinq continents, dans près de soixante pays.

Le charisme et la spiritualité de la CVX sont ignatien. En effet, les Exercices spirituels de saint Ignace constituent à la fois la source spécifique de ce charisme et l'instrument caractéristique de cette spiritualité. Les traits de la *christologie ignatienne* façonnent le style de vie CVX : austère et simple, en solidarité avec les

---

1. Site Web (Principes généraux) [<http://www.cvx-clc.net>].

plus pauvres et les marginalisés, unifiant contemplation et action, vivant l'amour et le service dans l'Église en toutes choses, avec discernement. Le rôle assumé par les congrégations mariales durant plus de 400 ans d'histoire dans la formation des laïques, au service du Royaume, est un précieux patrimoine pour la CVX. Mais « Communauté de vie chrétienne » n'est pas seulement un nouveau nom donné aux congrégations mariales depuis 1967. Pour reprendre l'expression du père Paulussen, s.j., la CVX représente « la renaissance d'un mouvement, presque un nouveau commencement<sup>2</sup> ».

La nouvelle identité de la CVX est exprimée dans ses *Principes généraux*<sup>3</sup>. Mais nous ressentons toujours le besoin de présenter plus clairement la vocation de la personne laïque dans la CVX, ainsi que le processus de croissance de ses membres, en donnant des orientations susceptibles d'enrichir les plans de formation des communautés nationales et de favoriser une plus grande unité dans la communauté mondiale.

Pour cette raison, la communauté mondiale de vie chrétienne est gouvernée par l'assemblée générale, qui en définit les normes et la politique. La délégation de chaque communauté nationale élit le conseil exécutif pour une période de cinq ans. Le centre exécutif est actuellement au secrétariat mondial, à Rome. Le secrétaire exécutif, nommé par le conseil exécutif, délimite les droits et les responsabilités de sa charge<sup>4</sup>.

Depuis les débuts du renouveau de la Communauté de vie chrétienne, dans les années 1950, le secrétariat mondial se trouve à l'intérieur du complexe de la curie généralice de la Compagnie de Jésus. Des rénovations structurales dans la gouvernance de la CVX suivirent ce *nouveau commencement*. L'une d'elles fut la révision des *Principes généraux*, qui rendirent nécessaire l'élection de membres laïques dans le conseil mondial. Un autre ajout a été la

---

2. Site Web (Le charisme CVX).

3. « Principes généraux de la Communauté de vie chrétienne. Approuvés par l'Assemblée générale le 7 septembre 1990, confirmés par le Saint-Siège le 3 décembre 1990 », *Progressio*, Supplément, n° 36 (janvier 1991), Rome, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, éditions anglaise, espagnole et française, 40 p.

désignation d'un laïque comme secrétaire exécutif du secrétariat mondial de la CVX, représentant ainsi le conseil d'administration mondial à Rome.

L'établissement d'un secrétariat de la CVX à Rome est venu de la curie généralice de la Compagnie de Jésus. L'offre d'un bureau fut d'abord faite à la CVX par le père Janssens, général de la Compagnie, et plus tard confirmée par le père Arrupe et maintenant par le père Kolvenbach. C'est là un signe visible de la relation et de la collaboration permanentes entre les jésuites et la CVX.

Ayant eu l'occasion<sup>5</sup>, lors de notre service à Rome, de visiter de nombreuses communautés nationales, nous avons remarqué qu'il existe d'autres arrangements semblables entre les pays qui comptent des membres actifs de la CVX. Ici encore, c'est un signe tangible de partenariat entre le provincial jésuite et les dirigeants nationaux de la Communauté de vie chrétienne. Ce partenariat, lorsqu'il existe, facilite le dialogue et la collaboration dans une grande variété d'apostolats mutuels.

Il serait toutefois naïf de penser que c'est la pratique généralement acceptée par tous les pays et toutes les régions où l'on trouve la présence de la CVX et de jésuites. Il est devenu manifeste à mes yeux qu'il existe des malentendus sur l'identité de la CVX, sa vocation laïque, son histoire et la valeur de son existence comme organisme autonome de l'Église. À cause de cette confusion, il existe des tensions entre jésuites et membres de la Communauté de vie chrétienne.

Une phrase qui s'est toujours enroulée autour de mon cœur se trouve dans la trente-quatrième Congrégation générale de la Compagnie de Jésus: « Nous offrons la spiritualité ignatienne comme un don spécifique pour l'animation du ministère des laïques. » Il en fut ainsi pour Ignace de Loyola qui, pédagogue né, fut reconnaissant à Dieu de lui avoir enseigné tellement de choses fondamentales qu'il décida de les noter dans un carnet pour

---

4. Site Web (Principes généraux).

5. Comme membres du conseil exécutif mondial des Communautés de vie chrétienne (CVX), Gilles Michaud et sa femme Leah ont quitté le Canada pour s'établir à Rome pendant cinq ans. Ils y ont servi ensemble au secrétariat mondial des CVX de 1998 à 2003.

qu'elles soient partagées avec les autres. Son livret des *Exercices spirituels* renferme les étapes de sa pédagogie, pouvant orienter ceux et celles qui sont disposés à emprunter le même chemin que le sien et à faire l'expérience du Créateur de nos vies et du monde dans lequel nous vivons.

C'est pourquoi les membres de la CVX sont des personnes qui sont passées ou qui désirent passer par cette pédagogie que fut l'expérience d'Ignace, sentant que celle-ci peut changer radicalement leur vie. Le partage de ce désir et de cette espérance crée entre les membres une amitié nouvelle et indestructible. Cette amitié qui en fait des compagnons et des compagnes de Jésus et des autres est une grâce d'enracinement nécessaire à la vie communautaire et à la mission apostolique dans la société et dans l'Église. Par contre, il ne faut pas se faire d'illusions. Le partenariat d'enrichissement mutuel entre jésuites et laïques reste un défi de longue haleine. Le partage d'un héritage ignatien et d'une passion mutuelle pour les Exercices spirituels n'est pas nécessairement apprécié et recherché par tous.

Depuis l'époque d'Ignace, à travers des années de force comme de faiblesse, la Compagnie de Jésus a trouvé soutien auprès de collaboratrices et de collaborateurs laïques désireux d'être à son service en vue de mieux servir Dieu. Dans les années qui ont suivi Vatican II, une nouvelle conscience d'être Église a encouragé la croissance d'un laïcat mieux formé et éduqué. Beaucoup parmi nous, laïques, désignons les Exercices spirituels comme produisant un impact sur nos vies. Nous avons changé et sommes encore en processus de changement, en réponse aux grâces reçues. Comme le levain dans la pâte qui, dans les conditions voulues, réalise lentement, silencieusement ce qu'il est appelé à accomplir.

Les histoires de membres de la CVX dont la vie a été façonnée par la spiritualité ignatienne révèlent leurs tentatives d'être ce levain. Dans la poursuite de l'apprentissage de nouvelles manières de croître et de s'engager se trouve un désir de relations matures. C'est là d'ailleurs qu'on peut rencontrer une zone de tension entre certains membres de la Compagnie de Jésus et certains membres de la CVX... tensions relationnelles entre adultes qui tentent de respecter leurs genres de vie différents, dans un monde en constante évolution.

Pour vaincre ces obstacles, je crois que nous, en tant que membres d'une communauté mondiale, et les Jésuites devons fournir de plus grands efforts pour apprécier, respecter et affirmer notre unique appel de la part de Dieu, en adoptant un dialogue honnête et ouvert. Inspirés par notre commune spiritualité ignatienne, il est plus que jamais impérieux de poursuivre nos efforts de collaboration, comme il en fut tout au long de notre histoire. En agissant ainsi, je crois que ces efforts nous permettraient de discerner collectivement *l'appel de Dieu à partager la grande entreprise*, tout en répondant de façon créatrice et radicale à la vie de l'Évangile de notre époque.

Comme membres de la Communauté de vie chrétienne il y a eu, par le passé, une façon d'être collaborateurs et collaboratrices de la Compagnie de Jésus ou, du moins, d'être des compagnons et des compagnes de voyage<sup>6</sup>. Un changement s'est produit; une distanciation a pris place, plus importante en certaines parties du monde qu'en d'autres. Des critères arbitraires contribuent à des divisions et pas suffisamment de tentatives sont entreprises pour arriver à une entente sur ce qui est mesuré ou sur la norme désirée. Il semble que le dialogue sur cette question de la collaboration jésuites-laïques se produit à *l'intérieur* de chacun des groupes, mais, à ce jour, rarement *entre* les deux groupes.

C'est donc pour cette raison que les 150 délégués à l'assemblée générale de la Communauté de vie chrétienne mondiale réunis à Nairobi, au Kenya, en août 2003 se sont sentis confirmés dans l'appel à devenir un corps apostolique de laïques dans l'Église. Lors de cette assemblée mondiale, nous avons présenté notre réponse à une demande faite en de multiples occasions par des autorités de la Compagnie de Jésus à différents niveaux et par certains jésuites individuellement: « Qu'est-ce que la CVX attend des jésuites et de la Compagnie de Jésus? » Voici un sommaire de la réponse offerte et présentée dans les *Recommandations de l'assemblée générale de Nairobi 2003*.

---

6. Site Web (L'histoire).

## RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NAIROBI 2003<sup>7</sup>

Tout d'abord, nous voulons exprimer notre reconnaissance envers les jésuites qui ont travaillé étroitement avec les CVX au cours des nombreuses années de notre cheminement. Nous sommes reconnaissants pour le don de la spiritualité ignatienne que les jésuites ont généreusement partagé avec nous en suivant l'exemple d'Ignace. Nous reconnaissons l'importance de leur présence et de leur leadership pendant la redécouverte de l'expression laïque de la spiritualité ignatienne, au moment où nous faisons le passage des congrégations mariales vers la CVX. Ce travail de soutien et de formation a rendu possibles la mise en place et le rayonnement de la CVX dans de nombreux pays.

Ce travail se poursuit aujourd'hui, tandis que la CVX grandit pour devenir un corps apostolique. La CVX ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans l'aide et la collaboration des jésuites. Nous voulons continuer d'approfondir cette relation jusqu'à ce qu'elle parvienne à une pleine maturité en vue de la collaboration de deux corps apostoliques au service de la mission de l'Église.

Dans les endroits où la Communauté de vie chrétienne n'est pas encore présente, nous désirons que les jésuites apportent leur soutien au lancement des communautés débutantes. Dans les régions où la CVX en est encore à son premier stade de développement, nous souhaitons le maintien de la présence nécessaire des jésuites qui sert de catalyseur dans le processus de formation de nouvelles communautés, en collaboration avec nos membres laïques. Cela comporterait :

- la disponibilité d'un assistant ecclésiastique ouvert à l'orientation et à l'esprit de la communauté mondiale ;
- l'introduction aux Exercices spirituels ;
- le compagnonnage spirituel ;
- l'accompagnement des groupes en vue de devenir des communautés apostoliques partageant la responsabilité de la mission ;
- la formation de responsables laïques pour assumer la responsabilité de communautés adultes.

---

7. Site Web (Recommandations de l'assemblée générale de Nairobi).

Dans les communautés nationales plus avancées dans leur croissance vers une communauté apostolique, là où le travail mentionné ci-dessus a porté ses fruits, les laïques assument la responsabilité de la formation et du développement constant de la CVX. Là aussi nous aimerions que les jésuites continuent ce type de coopération tout en cherchant de nouvelles pistes de collaboration. Nous souhaitons :

- le maintien du partenariat avec les jésuites dans le travail de formation ;
- le développement de pistes de collaboration entre nos corps apostoliques respectifs, et l'ouverture mutuelle au partage des œuvres apostoliques ;
- une plus grande promotion des activités de chacun dans nos publications respectives ;
- une stabilité accrue des relations institutionnelles entre les jésuites et la CVX (par exemple rencontres périodiques entre les conseils exécutifs nationaux et les provinciaux et leur consulte ; recherche d'un consensus pour la nomination d'un assistant ecclésiastique ; élaboration, soutien et évaluation des œuvres apostoliques communes, etc.) ;
- une relation permettant un discernement apostolique partagé capable d'élargir les champs de la mission apostolique commune, y compris dans des domaines tels que la spiritualité, l'action sociale, la famille, la jeunesse, l'engagement politique et professionnel, etc. ;
- le soutien des jésuites pour approfondir la compréhension et les enjeux de la vocation laïque dans l'Église ;
- le respect et la valorisation des différences de nos vocations. Cela pourrait aider à soutenir ensemble le discernement des vocations, notamment chez les jeunes.

En vue d'améliorer et d'approfondir notre relation et notre collaboration, nous invitons les jésuites, notamment ceux en formation, à participer à la vie de la CVX par :

- les sessions et séminaires de formation ;
- les rassemblements nationaux et régionaux ;
- la participation régulière à la vie des communautés locales ;
- un engagement partagé dans les œuvres apostoliques ;

- les Exercices spirituels donnés en collaboration avec des membres de la CVX ;
- la connaissance des documents de base de la CVX.

En conclusion, bien que difficile et parfois douloureux, le déploiement des efforts de collaboration créateurs, édifiés sur le partage, s'avère un témoignage d'unité et d'espérance pour notre monde. Le changement est un défi pour nous tous, que nous soyons laïques ou jésuites. Participer à l'entreprise de façon à devenir des signes et des agents de changement au service de Dieu représente sûrement un pas en avant bien désiré. Je crois qu'il vaut la peine de prendre le temps de se parler, de prier, d'explorer et de se compléter les uns les autres, nouveaux comme anciens, sur les sentiers du partenariat entre jésuites et laïques.

# LA FAMILLE DU CARMEL

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 91

*France Sauvageau*

## INTRODUCTION

Au regard de l'arrimage entre laïques et personnes consacrées, quelle expérience l'ordre du Carmel a-t-il à partager ? Depuis les années 1970, entraînée dans le grand mouvement d'évolution amorcé par Vatican II, la branche séculière de l'ordre du Carmel traverse une période de transformation et de croissance importante. Depuis l'approbation de nos *Constitutions* par Rome en juin 2003, les séculiers du Carmel découvrent la place existentielle qui leur est faite dans l'ordre, à un point tel que l'ordre lui-même ne peut se définir qu'à l'intérieur de ses trois branches réunies : frères, moniales cloîtrées et séculiers. En somme, c'est tout l'ordre, dans l'ensemble des relations entre les frères carmes, les moniales cloîtrées et les séculiers, qui s'ouvre sur des perspectives nouvelles.

## HISTORIQUE

### Le Carmel

L'ordre de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel est né au Moyen Âge, sur le mont Carmel. Il n'existe aucun fondateur connu, mais la spiritualité qui caractérise cet ordre est tout imprégnée par les deux grandes figures marquantes du Mont Carmel : Élie et Marie. À la suite d'Élie, père du monachisme, l'âme carmélitaine apprend à reconnaître le passage de son Dieu dans le souffle d'une brise légère (1 R, 12) et, en même temps, elle brûle d'un zèle jaloux pour Yahvé Sabaoth, le Dieu vivant (1 R, 10). À l'image de Marie qui « méditait toutes ces choses en cœur » (Lc 2,51), l'âme carmélitaine « médite jour et nuit la loi du Seigneur » (Ps 1, 2 ; Regla 10).

## La place des laïques associés au Carmel

À l'origine, l'ordre du Carmel ne comporte que sa branche masculine. En 1482, Jean Soreth, alors général de l'ordre, intègre les moniales, puis, en 1485, les laïques. Les communautés séculières d'aujourd'hui sont le fruit d'une lente évolution amorcée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que les frères carmes, obligés de quitter leur ermitage primitif du Mont Carmel, trouvent refuge au cœur des grandes cités européennes.

Chez les Franciscains et les Dominicains, bon nombre de laïques désireux de vivre l'Évangile le plus parfaitement possible s'associent à la vie des moines, prenant le nom de tiers ordre<sup>1</sup>, par référence au premier ordre, celui des frères, et au deuxième ordre, celui des moniales. L'évolution de ce troisième ordre chez les Carmes est plus lente que celle du tiers ordre franciscain et dominicain. Parmi les difficultés rencontrées par l'ordre en Europe, notons une forte opposition à son implantation de la part du clergé séculier, et parfois même des anciens instituts monastiques. Il faut dire aussi que les origines érémitiques de l'ordre imposent une grande retenue chez plusieurs Carmes en ce qui a trait au ministère apostolique<sup>2</sup>. À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre reçoit finalement son entière reconnaissance de la papauté, sous Boniface VIII<sup>3</sup>. Cela nous permet entre autres de mieux comprendre pourquoi les branches féminines et séculières de l'ordre ne voient le jour que vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

- 
1. Notons que ces dénominations de premier, deuxième et troisième ordre, servant à désigner les branches masculine, féminine et séculière, expriment l'ordre d'apparition de chacune de ces branches dans l'histoire.
  2. Voir « Laïcs au Carmel, aperçu historique », *Vives Flammes*, n° 2, 1979, p. 92.
  3. En effet, l'existence même des Carmes avait été menacée lors du second concile de Lyon, réuni en 1274. Les évêques, y renouvelant leurs protestations contre la prolifération des ordres religieux, demandèrent la suppression de nombre d'entre eux. Le droit d'exister fut reconnu aux Franciscains et aux Dominicains, mais aux Carmes et aux Augustiniens le concile ne permit de continuer à subsister que sous certaines conditions strictes. Ces dispositions demeureront en vigueur, menaçant l'existence même de ces ordres, jusqu'à leur abolition sous Boniface VIII en 1298. Voir *Le Carmel en Terre Sainte : des origines à nos jours*, Paris, éd. Médiaspaul, 1995, article de Silvano Giordano, o.c.d., « Les ermites du Mont Carmel », p. 61.

Par ailleurs, pendant la réforme thérésienne, on ne retrouve aucune allusion au tiers ordre dans les premières constitutions des Carmes. Il semble que les premiers Déchaussés aient laissé aux pères de l'ancienne observance cet immense champ d'apostolat. De plus, des divergences au sein même de la réforme, sur la place qu'il convenait d'accorder au ministère apostolique, contribuent à freiner l'intégration des séculiers. C'est surtout au XX<sup>e</sup> siècle que le tiers ordre carmélitain lié à la réforme thérésienne connaît son plus grand essor avec une « Instruction », publiée à Rome en 1932, et dans laquelle est définie la vocation du laïque, « pénétré de l'esprit contemplatif du Carmel et attentif aux exigences spirituelles et apostoliques de son époque<sup>4</sup> ».

## L'INTÉGRATION DE VATICAN II AU CARMEL

Vatican II, avec *Lumen gentium*<sup>5</sup> et *Apostolicam actuositatem*<sup>6</sup>, puis avec les exhortations apostoliques postsynodales *Christifideles laici* (1988) et *Vita consecrata* (1996), a redonné sa pleine valeur à l'engagement baptismal. Vatican II a resitué la place des laïques dans l'Église-peuple-de-Dieu : un peuple de rois, de prêtres et de prophètes. À la suite de Vatican II, on peut se demander : comment le Carmel a-t-il géré cette évolution amorcée par le concile et où en sommes-nous aujourd'hui ?

### La règle de vie

Le décret de la Congrégation pour les religieux et les instituts séculiers du 10 mai 1979 supprime la dénomination « tiers ordre séculier des Carmes déchaux » pour la remplacer par celle d'« ordre séculier des Carmes déchaux ». Les associations de tertiaires deviennent alors des fraternités. Toutefois, l'évolution des mentalités ne se réalise pas aussi rapidement que celle du vocabulaire et, au début des années 1970, les fraternités sont encore fortement imprégnées de l'esprit du tiers ordre. Aussi, en

- 
4. Voir « Laïcs au Carmel, aperçu historique », *op. cit.*, p. 97. Il est significatif de noter que cette « Instruction » précède Vatican II.
  5. Vatican II, « Constitution dogmatique sur l'Église (*Lumen gentium*) », *Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1967, chapitre IV.
  6. Vatican II, « Décret sur l'Apostolat des laïques (*Apostolicam actuositatem*) », *op. cit.*

1979, afin de favoriser l'intégration des orientations conciliaires, le Carmel donne à ses laïques une règle de vie (écrite par les frères carmes). Dans le prologue, on peut y lire :

Tous les hommes sont appelés à participer, dans la charité, à l'unique sainteté de Dieu : « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait » (Mt 5,48) [...]. Le chemin pour y parvenir est inauguré au Baptême (LG 40 et s.) ; [...] Ainsi la vocation religieuse est donnée à ceux que Dieu choisit particulièrement ; mais ce don devient le patrimoine commun du peuple de Dieu (LG 44, 2).

La grâce d'une vocation particulière, jointe à la communauté spirituelle qui en découle, permet à ces chrétiens de se choisir une famille religieuse précise. Ils trouvent en celle-ci une nourriture spirituelle qui alimente leur vie intérieure et leur engagement apostolique, selon les conditions propres à leur état de vie séculier (AA 4, 8).

En reconnaissant une existence juridique aux Ordres séculiers auparavant appelés Tiers-Ordres, les Ordres religieux confirment en ces chrétiens, qu'ils soient laïques ou clercs, une participation à leur charisme propre. Ils les reçoivent au sein de leur famille ; ils mettent à leur disposition leur patrimoine de doctrine et de vie évangélique ; ils leur offrent une aide fraternelle et un accompagnement spirituel.

On sent, dans ce prologue, une détermination très nette d'orienter le regard des laïques engagés au Carmel vers leur engagement premier : leur baptême. Cependant, le dernier paragraphe du prologue laisse encore planer quelque chose d'une Église divisée en plusieurs catégories de fidèles. L'article 1 de la règle de vie de 1979 vient quant à lui atténuer cette impression et préparer la voie aux nouveautés qu'apporteront les constitutions, près de 15 ans plus tard. On y lit que les membres de l'ordre séculier « appartiennent pleinement à la famille carmélitaine. Ils sont donc, dans un état de vie différent, fils et filles du même ordre. À ce titre, ils communient fraternellement aux mêmes biens spirituels. Ils participent à la même vocation et à la même mission dans l'Église<sup>7</sup>. »

### Les constitutions (juin 2003)

En 1996 et en 2000, deux congrès internationaux de l'ordre séculier sont convoqués, l'un à Rome, l'autre au Mexique. Le but de ces deux

7. Décret du chapitre général *De Apostolatium* 38, 1968.

congrès est de permettre l'intégration des enseignements de *Christi-fideles laici* dans l'engagement séculier au Carmel. Au terme du congrès de l'an 2000, une commission internationale, composée de dix laïques, est mise sur pied pour travailler à l'écriture de nos constitutions.

Contrairement à la règle de vie, écrite exclusivement par les frères carmes, les constitutions sont rédigées par des séculiers, avec le soutien des frères. La première version du texte est envoyée à l'ensemble des séculiers de l'ordre pour étude et commentaires. Ensuite, le texte final est soumis dans un premier temps au chapitre général d'Avila au printemps 2003 et, dans un deuxième temps, à Rome, à la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, qui l'accepte en juin 2003.

Outre le fait d'avoir été écrites par des laïques, qu'est-ce que ces constitutions apportent de si nouveau? D'abord le titre. On ne parle plus de règle de vie, mais de constitutions. La raison est toute simple: il n'y a, dans l'ordre, qu'une seule règle, la règle primitive, dite aussi règle de saint Albert. Elle est commune aux trois branches de l'ordre, soit les frères, les moniales cloîtrées et les séculiers, qui, chacune à leur façon, l'actualisent dans des constitutions adaptées à leur état de vie propre. Déjà le thème du congrès de San Juan de Los Lagos disait: «*Una sola Orden, uno mismo charisma*»: *Un seul ordre, un même charisme*.

Outre le titre, l'introduction des constitutions dit très clairement: «*La grande famille du Carmel thérésien est présente dans le monde sous plusieurs formes. Elle a pour noyau l'Ordre des Carmes déchaux, constitué par les frères, les moniales cloîtrées et les séculiers. Il s'agit là d'un seul Ordre avec un même charisme.*» On ne parle plus de premier, de deuxième et de troisième ordre. Il n'y a qu'un seul ordre où tous partagent «*les mêmes biens spirituels, la même vocation à la sainteté et la même mission apostolique*<sup>8</sup>». Les membres sont tous égaux par leur baptême, différents par leurs engagements respectifs et complémentaires dans leur manière d'être coresponsables du charisme carmélitain dans l'Église pour la gloire de Dieu et le salut du monde. On pourrait dire, de manière imagée, que le courant circule maintenant

---

8. Art. 1; LG 31; CL 9.

dans les deux sens, chacun apportant à l'autre quelque chose de sa richesse propre. L'article 2 note d'ailleurs très bien que « à la lumière de la nouvelle théologie du laïcat dans l'Église, les séculiers vivent cette appartenance sur la base d'une identité laïcale claire ». C'est tout l'ordre qui se redéfinit.

## TENSION SPIRITUELLE

Cette redéfinition de tout l'ordre s'avère un défi important dans l'intégration au quotidien de cette nouveauté apportée par nos constitutions. Bien des pas sont à franchir. D'abord, le texte des constitutions parle encore de l'ordre séculier comme s'il était différent. L'unification de l'ordre (probablement plus désirée que réelle à ce stade-ci de notre histoire) pourrait davantage se concrétiser, entre autres, par l'emploi d'un vocabulaire plus adapté. Par exemple, parler des frères de l'ordre, des moniales de l'ordre ou des séculiers de l'ordre pourrait projeter plus fidèlement l'image d'un seul ordre, même si la réalité implique des organisations juridiques différentes.

On tend à devenir un seul ordre, mais les vieux réflexes demeurent. Par exemple, dans les communications officielles, les séculiers sont systématiquement nommés en dernier, même après certaines communautés ou certains instituts de spiritualité carmélite sans lien juridique avec l'ordre. Et pourtant, comme il est souligné dans l'introduction des constitutions, tous – frères, moniales et séculiers – appartiennent à un seul ordre avec un même charisme et font partie de la famille du Carmel.

Pour notre part, en tant que séculiers de l'ordre, nous avons bien souvent du mal à quitter le confort de la relation avec les religieux pour nous situer dans l'ère d'une coresponsabilité vécue dans le respect des différences. Auparavant nous allions chercher, dans une famille religieuse précise, une nourriture spirituelle qui alimentait notre vie intérieure<sup>9</sup>. L'ordre religieux qui nous recevait mettait à notre disposition son patrimoine de doctrine et de vie évangélique et nous offrait son aide fraternelle, de même qu'un accompagnement spirituel<sup>10</sup>. Tout cela est encore vrai aujourd'hui,

---

9. Prologue de la règle de vie.

mais comme séculiers nous avons quelque chose à apporter à l'ordre, la richesse propre de notre sécularité<sup>11</sup>. Nous partageons le même charisme, la même vocation à la sainteté, la même mission apostolique. Prendre notre place équivaut à prendre notre part de responsabilité au sein de l'ordre et au service de l'Église. Le charisme propre de notre ordre est une richesse à laquelle nous puisons, mais il demeure avant tout un bien d'Église dont nous devenons coresponsables avec nos frères carmes et nos sœurs carmélites.

## CONCLUSION

Pouvons-nous alors parler de tension spirituelle novatrice ? Oui. Et deux fois plutôt qu'une. Cette tension spirituelle se manifeste partout dans l'Église ; elle porte en elle le germe de la nouvelle image que le Peuple de Dieu a de lui-même ainsi que celle de l'Église communion en devenir. Les effets de cette tension spirituelle auront sans aucun doute une influence bénéfique sur la manière que nous aurons de porter Dieu au monde.

---

10. Prologue de la règle de vie.

11. Article 1, Prologue de la règle de vie.



# LES PERSONNES ASSOCIÉES À LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 99

*France Therrien Signori*

## NOS RACINES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Le regroupement des personnes associées à la congrégation de Notre-Dame trouve son origine dans l'expérience de vie de foi de Marguerite Bourgeoys comme membre d'un groupe appelé congrégation externe et rattaché à un couvent de religieuses cloîtrées à Troyes, en France. Marguerite Bourgeoys en devient membre à l'âge de vingt ans, en 1640.

La congrégation externe est alors composée de femmes séculières qui vivent séparément chacune dans sa propre famille. Ces femmes témoignent de leur foi dans leur vie quotidienne et vont deux par deux instruire et éduquer les enfants démunis dans les différentes localités. Pour ces femmes du XVII<sup>e</sup> siècle, instruire veut dire évangéliser, c'est-à-dire inviter à une vie chrétienne, à un style de vie inspiré des Béatitudes.

Habitée de cet esprit, Marguerite Bourgeoys arrive à Ville-Marie en 1653. Se faisant proche des colons tout en travaillant avec monsieur de Maisonneuve, fondateur de Montréal, elle ouvre la première école à Ville-Marie (Montréal), le 30 avril 1658. Marguerite et ses premières compagnes, recrutées en France l'année suivante, vivent les premiers pas de ce qui deviendra plus tard la congrégation de Notre-Dame.

Dans la colonie, il y a des jeunes femmes qui ne sont plus en âge de venir à l'école. Le 2 juillet 1658, jour de la fête de la Visitation, Marguerite les rassemble. C'est ainsi que la congrégation externe voit le jour à Ville-Marie, basée sur l'expérience de Marguerite à Troyes. Sans vivre en commun, elles approfondissent leur engagement chrétien et partagent la spiritualité mariale de Marguerite Bourgeoys. Comme les membres de la communauté externe de Troyes, ces femmes allient la prière et l'engagement. Leur principal engagement est de porter dans leurs familles la « bonne odeur de Jésus Christ ».

La congrégation externe est très chère au cœur de Marguerite Bourgeoys, tout autant que l'école. C'est pourquoi elle l'établit dans toutes les paroisses où les sœurs partent en mission. Elle en est la préfète jusqu'à la fin de sa vie, en 1700. Au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, la congrégation externe continue d'évoluer et M<sup>gr</sup> Ignace Bourget encourage les sœurs à assumer cette responsabilité. En 1867, il approuve les règles de la congrégation externe des filles chrétiennes séculières, qui poursuivra ses activités jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle compte alors 377 congréganistes. Par ailleurs, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, prend naissance, parmi les élèves de la congrégation, puis parmi ses anciennes élèves, un autre mouvement : la société des enfants de Marie. La société des enfants de Marie se distingue de la congrégation externe par « la collaboration à la mission de la congrégation de Notre-Dame dans le secours apporté à ses élèves les plus pauvres ». Au moment du concile Vatican II, en 1964, ce mouvement cesse ses activités.

## AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE, UNE RÉSURGENCE

Vatican II suscite un mouvement ecclésial encourageant les laïques à prendre la place qui leur revient dans l'Église. De ce pas, « une multitude de chrétiens et de chrétiennes demandent à se joindre à des communautés pour vivre leur engagement baptismal, partager leur vie de foi et de prière, [et] s'impliquer dans des ministères selon le charisme des instituts<sup>1</sup> ». En 1980, sœur Louise Côté, supérieure générale, annonce un projet expérimental d'association à la congrégation de Notre-Dame ; elle écrit :

---

1. *Héritage*, n° 22, Denise Malo, c.n.d., Jeannine Sévigny, c.n.d., p. 1.

Accepter que des laïques aient part, avec nous, à la spiritualité léguée par Marguerite Bourgeoys et alimentent ainsi leur vie de foi, n'est-ce pas promouvoir l'éducation chrétienne à la manière de notre fondatrice ? Les [personnes] associées à la Congrégation de Notre-Dame ne pourraient-elles être, au XX<sup>e</sup> siècle, un peu ce qu'ont été, au XVII<sup>e</sup>, les Congréganistes externes et, plus tard, les Enfants de Marie<sup>2</sup> ?

Cette « pousse neuve et prometteuse sur le grand arbre de la congrégation de Notre-Dame<sup>3</sup> » n'est pas l'effet du hasard, mais plutôt un signe providentiel. La congrégation est appelée à puiser dans l'héritage que lui a légué Marguerite Bourgeoys une inspiration qui permette aux sœurs et aux personnes associées d'approfondir ensemble la spiritualité Visitation. Cette spiritualité s'enracine dans la visite de Marie à sa cousine Élisabeth, telle que racontée dans l'Évangile de Luc 1,39-55.

## LES TENSIONS ET LES AVANCÉES

Les tensions ont toujours existé et Marguerite Bourgeoys en a connu. Dans les derniers moments de sa vie, elle pria instamment ses sœurs de continuer la congrégation externe, alors que certaines d'entre elles n'en voyaient pas la nécessité, ni l'importance. De même, au début des années 1980, l'arrivée des personnes associées dans la congrégation de Notre-Dame suscite des peurs et un sentiment d'insécurité chez les sœurs. Une question surgit : comment des personnes laïques peuvent-elles partager le charisme de Marguerite Bourgeoys ? Quel genre de relation bâtir avec elles ?

À partir du milieu des années 1980, des personnes associées commencent à participer aux chapitres provinciaux et régionaux, cependant sans droit de vote. Il est difficile pour certaines sœurs de comprendre la signification de leur participation à cet événement si important dans la vie de la congrégation. Lors du congrès sur la mission en août 1988, à Montréal, plus de 1 450 sœurs et quelques dizaines de personnes associées vivent une semaine de ressourcement, enrichie de la présence de conférenciers venus de

---

2. Circulaire n° 34, 1980.

3. Madeleine Rochette, c.n.d., citée dans *Héritage*, n° 22, Denise Malo, c.n.d., Jeannine Sévigny, c.n.d., p. 3.

tous les horizons. La présence des personnes associées au congrès prépare la voie à une participation plus active dans la vie de la congrégation ainsi qu'à l'ouverture à l'internationalité où les cultures différentes et les quatre langues parlées dans la congrégation sont mises en évidence.

En 1995, la rédaction du fascicule intitulé « La participation des personnes associées au charisme de la congrégation de Notre-Dame : un héritage retrouvé » apporte un éclairage sur nos racines historiques et une reconnaissance que la vocation de la personne associée à la congrégation est une réponse au besoin de notre temps. La re-découverte de cet héritage suscite l'enthousiasme des sœurs et des personnes associées.

Au chapitre général de 1996, pour la première fois, des personnes associées sont déléguées de toutes les provinces et régions de la congrégation, présentes dans neuf pays, sur quatre continents. Leur participation se limite aux journées d'étude sur la mission, sans exercer le droit de vote. Néanmoins, leur collaboration croissante avec les sœurs aux journées provinciales et régionales, aux journées de ressourcement et aux différents chapitres de la congrégation contribue à développer l'interaction et l'interdépendance entre elles. Elles approfondissent la compréhension de leur appel à vivre selon l'esprit de Marguerite Bourgeoys et la mission de la congrégation, en lien avec leur vocation personnelle. Aujourd'hui, les personnes associées, après avoir signé une entente mutuelle d'un an, réitèrent leur engagement au moment où les sœurs renouvellent leurs vœux annuellement, à la fête de la Visitation.

## LES DÉFIS

Les différents défis auxquels nous sommes confrontées nous obligent à faire preuve d'audace et de créativité dans la mise en place de moyens pour entretenir les liens entre nous. La communication contribue à maintenir et à fortifier la communion entre les coordonnatrices, les 900 personnes associées et les quelque 1 400 sœurs sur les quatre continents. Les différences entre les provinces et régions religieuses dépassent la langue parlée. Nous sommes amenées à harmoniser les manières d'appliquer le programme d'initiation, le processus d'admission et l'accompagnement des

personnes désireuses de devenir membres, d'actualiser les directives du chapitre général, tout en respectant la culture et la mentalité de chaque province et région de la congrégation.

Le caractère international de la congrégation nous ouvre à de nouvelles mentalités, à des façons de faire différentes, à une nouvelle langue à apprendre quand ce n'est pas deux. Tous les documents doivent être traduits dans les quatre langues parlées : français, anglais, japonais et espagnol. Cela, sans oublier la traduction simultanée nécessaire lors des réunions du comité central.

Le problème démographique touche la congrégation, tout comme les personnes associées. Au Honduras, au Guatemala, au Salvador et au Cameroun, les personnes associées sont des couples et des femmes dans la force de l'âge ; au Japon, c'est plutôt l'âge moyen. Mais en Amérique du Nord, ces personnes vieillissent comme les sœurs et elles sont âgées de 50 à 60 ans et plus. Le grand défi est d'étendre le cercle, de trouver de nouvelles façons de rejoindre les jeunes adultes, les familles et d'être une présence du Christ auprès d'eux.

Un autre défi est celui des distances géographiques. Cette réalité est celle des pays éloignés, tout comme ici au Québec et au Canada. Il y a des personnes associées dans des villes et des régions où il n'y a plus de sœurs qui y résident. Il y a des endroits où des personnes demandent à connaître Marguerite Bourgeoys, son charisme et la spiritualité Visitation-Pentecôte, alors qu'elles sont à des centaines de kilomètres d'autres personnes associées ou de sœurs.

## L'AVENIR

Au milieu des années 1980, les personnes associées commencent à faire partie du comité provincial ou régional des personnes associées. Depuis 1989, elles sont représentées au comité central formé de sœurs coordonnatrices des provinces religieuses de l'Amérique du Nord seulement. En septembre 2002, un bureau central est créé. L'administration générale nomme une sœur et une personne associée respectivement directrice et directrice adjointe. En même temps, des coordonnatrices sont désignées dans trois régions du Canada. L'arrivée de ces personnes vient modifier la composition du comité central. À partir du mois d'août

2005, selon le nouveau modèle, le comité central sera composé de coordonnatrices venant de toutes les cultures de la congrégation. Il tiendra sa réunion annuellement, en été.

En terminant, voici un commentaire que nous avons accueilli avec joie et qui nous donne de l'élan vers l'avenir. Lors de la conférence nord-américaine des associés et des religieux et religieuses (NACAR)<sup>4</sup>, tenue à New York en mai 2004, une surprise nous attendait. En effet, Father Terrence Moran, rédemptoriste du New Jersey, dans son allocution d'ouverture disait : « Peut-être que la mère des associés en Amérique du Nord, c'est Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de la congrégation de Notre-Dame. »

## CONCLUSION

Marguerite Bourgeoys habite notre histoire socioreligieuse à titre de cofondatrice de Ville-Marie (Montréal) et de fondatrice de la congrégation de Notre-Dame. C'est un trésor à partager. Au printemps 2004, sœur Lorraine Caza, animatrice générale, écrivait : « La vie de Marguerite Bourgeoys nous permet de saisir combien elle a magnifiquement illustré ce que veut dire, dans le rayonnement de la Visitation, vivre l'art de la rencontre et de la conversation avec Dieu et avec les personnes qui font route à nos côtés<sup>5</sup>. »

C'est la richesse de la mutualité que nous sommes appelées à vivre, convaincues que la puissance de l'Esprit agit dans les personnes pour leur propre transformation. C'est alors que la mutualité et l'interdépendance, la réconciliation et la communion vont animer leur relation avec les autres et avec toute la création. Nous devons toujours être attentives à maintenir et à faire croître la mutualité entre les sœurs et les personnes associées et chez les personnes associées entre elles.

Dans un monde violent où la pauvreté, l'isolement et la perte du sens de la vie sont les mêmes qu'au temps de Marguerite, c'est avec « urgence, passion et audace » que nous voulons comme elle, sœurs et personnes associées, bâtir une nouvelle Église pour un nouveau monde.

---

4. Cette conférence regroupe plus de 32 000 personnes associées.

5. Circulaire n° 18, mai 2003.

# L'INSTITUT SÉCULIER PIE X

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 105

*Denys Audet*

## **NOS ORIGINES, NOTRE ORIGINALITÉ**

Dans son projet initial, notre fondateur, le père Henri Roy, était investi d'une intuition prophétique et d'une nouvelle façon de voir la vie consacrée et l'apostolat. En conséquence, l'Institut séculier Pie X, depuis ses débuts en 1939, est avant tout un institut qui regroupe des prêtres, des laïques, célibataires consacrés, hommes et femmes, et des couples qui s'associent aux personnes consacrées pour vivre et poursuivre une même mission, soutenue par une même spiritualité.

Tous les membres sont partie prenante de l'institut et chacun est engagé à témoigner dans son milieu pour le pénétrer à la manière du levain dans la pâte. Tous, prêtres et laïques, membres consacrés et associés, travaillent en étroite collaboration à la mission d'évangélisation, à l'intérieur de différents projets apostoliques. Parmi ces projets, notons La Rencontre, le « Je crois », les Éditions du renouveau ainsi que la Maison du renouveau. Le père Henri Roy voulait une famille apostolique au service de la mission. Tout était orchestré en vue de cette finalité.

Depuis le tout début de l'institut, les personnes consacrées et les laïques associés en sont membres à part entière, quoique de manière différente. Les personnes consacrées vivent le don total au cœur du monde par l'engagement des trois conseils évangéliques : la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Ces conseils sont toutefois adaptés à la vie séculière et ils incluent des responsabilités personnelles, civiques et sociales. Précisons que, parmi les hommes célibataires consacrés, certains sont appelés à devenir prêtres.

Les laïques associés, qui sont membres à part entière de l'institut (et non seulement liés à la spiritualité ou à la mentalité de l'institut ou du fondateur), vivent leur don au Christ à travers leurs activités journalières, familiales, professionnelles, sociales ou autres, par l'engagement à vivre selon l'esprit des trois conseils évangéliques (pauvreté, chasteté et obéissance) en tenant compte de leur état de vie et de leur condition sociale. Certains peuvent aussi être appelés à vivre l'engagement du diaconat permanent.

Aux membres consacrés, laïques et prêtres, et aux membres associés, célibataires, hommes et femmes et couples, se greffent des personnes qui désirent vivre du même esprit et participer à la même mission, mais sans engagement formel à vivre selon l'esprit des conseils évangéliques : ce sont les collaboratrices et les collaborateurs. Un même esprit apostolique, une même mission partagée et un même courant de vie animent toutes ces personnes.

Le but du père Roy était de mobiliser et d'entraîner le plus possible de personnes capables de travailler à la mission en leur faisant découvrir la personne du Christ d'une façon intime, intense et personnelle en vue de les engager immédiatement dans l'action apostolique, le plus souvent à travers des œuvres et des projets évangéliques. C'est ce double engagement que le père Roy appelait la « contemplation ».

## LES DÉFIS DE CET ARRIMAGE

### Les défis juridiques

Au début les membres s'appelaient « la famille », parce que le fondateur avait précédé l'instauration officielle des instituts séculiers par la constitution apostolique *Provida mater ecclesia* du 2 février 1947. Par la suite, l'Institut séculier Pie X fut érigé canoniquement, le 8 décembre 1959. Selon les règles officielles de l'Église alors en vigueur, un institut devait être formé soit par des hommes ou par des femmes exclusivement, mais l'intégration de couples et de membres qui ne vivraient pas la consécration formelle était impensable.

Néanmoins, dans son intuition de fondateur, le père Roy n'a reculé devant aucun obstacle. Il a toujours considéré, dans la pratique, que les membres consacrés et les associés, hommes,

femmes ou couples, étaient des membres à part entière et il a obtenu gain de cause. C'est ainsi que, depuis les origines, les membres associés participent au gouvernement de l'institut et à l'assemblée générale (tenue tous les quatre ans) comme représentants ou responsables de région. Depuis les années 1980, les membres associés sont représentés au conseil général par une personne ou par un couple.

Chaque fois que nous soumettons notre mode de gouvernement à Rome, on nous demande des clarifications. Chaque fois, nous présentons le vécu réel de notre institut. Alors, l'Église dans sa sagesse nous invite à constamment revoir, dans l'expérience pratique sur le terrain, la validité de notre expérimentation en regard de la consécration séculière et de la participation des personnes associées au gouvernement de notre institut.

### **Les défis et les tensions dans la vie courante**

Pour demeurer un institut séculier, et non pas vivre à la manière d'une communauté religieuse, il a fallu, de la part des personnes consacrées, une réflexion profonde et une réactualisation de la façon de vivre la famille et les conseils évangéliques, en particulier la pauvreté et la possession des biens.

La grande majorité des instituts séculiers témoignent du Christ par la présence de leurs membres dans divers milieux. Cependant, l'Institut séculier Pie X a toujours mené des œuvres apostoliques permettant aux membres de travailler ensemble à l'évangélisation. L'équilibre entre la présence au monde dans notre milieu respectif et l'engagement dans des projets apostoliques organisés n'est pas toujours facile. Étant donné que les membres consacrés sont à la base de l'existence de l'institut, le défi est grand de maintenir un juste équilibre entre prêtres et laïques chez les consacrés et entre consacrés et associés.

### **Les défis de l'avenir**

Dans un premier temps, le recrutement demeure un défi de taille, spécialement pour les membres consacrés. Il faut tenir compte, à la fois, de la nécessité d'un temps plus long de formation avant l'engagement et de la peur ressentie devant un engagement

à long terme. De plus, aujourd'hui, la moyenne d'âge des aspirants et des aspirantes est plus élevée qu'auparavant.

Dans un deuxième temps, les œuvres posent, elles aussi, un défi. Dans l'histoire de notre institut, les œuvres apostoliques et les projets évangéliques furent souvent le moyen de visibilité et d'attirance le plus efficace pour le recrutement de nouvelles personnes. Actuellement, les projets évangéliques sont moins nombreux. Un effort important est donc nécessaire pour réinventer des façons modernes et adaptées de proposer le Christ au monde.

## **CONCLUSION**

Pour l'Institut séculier Pie X, le réel défi ne se situe pas dans la nouveauté d'un arrimage entre laïques et personnes consacrées, mais dans la continuité d'un engagement apostolique permettant aux uns et aux autres de travailler ensemble et d'innover, dans le but précis d'élaborer de nouvelles façons d'aimer et de servir le Christ afin de le faire connaître au plus grand nombre.

# LA FAMILLE DOMINICAINE

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 109

*Henri de Longchamp, o.p.*

## HISTORIQUE

En 1215, à la demande de l'évêque de Toulouse, Dominique Guzman fonde une communauté religieuse masculine, l'ordre des Frères prêcheurs. Déjà en 1207, à Prouille, Dominique avait ouvert un monastère pour les femmes qui quittaient l'hérésie albigeoise et revenaient à la vie catholique. Par la suite, en 1285, débute le tiers ordre de la Pénitence<sup>1</sup> pour les personnes laïques désireuses de partager la spiritualité et la mission des frères prêcheurs.

Les défis de la fin du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle frappent Dominique Guzman de plein fouet. Devant la réalité de l'abandon de la foi au profit de nouveaux mouvements religieux anticatholiques, Dominique s'installe, à la demande du pape, dans le sud de la France pour ramener les chrétiens et les chrétiennes à la foi catholique. Pendant quinze ans, il va de village en village et de ville en ville, prêchant dans les églises, certes, mais surtout dans tous les lieux où il peut rencontrer les gens. Beaucoup de personnes se sentent interpellées par le témoignage de sa foi et de sa vie : plusieurs hommes décident de se joindre à lui et de partager son désir de ramener des frères et sœurs égarés dans l'hérésie vers la vérité du Christ et de son Évangile accueillis dans l'Église.

C'est au cœur même des villes et des universités naissantes que Dominique propose à ses collaborateurs de s'enraciner pour se former et œuvrer à l'intelligence de la foi non seulement des clercs, mais de tous ceux et celles à qui ils prêchent la vérité.

---

1. Cette appellation sera modifiée en 1923.

Très rapidement des catholiques trouvent, à l'école dominicaine, une réelle nourriture pour leur foi et leur vie quotidienne ainsi qu'une fraternité et une solidarité pour la mission.

L'importance de la vie de prière, de la vie fraternelle communautaire, de l'étude et de la mission rejoint des hommes et des femmes de toutes les époques. Les premiers tertiaires dominicains ne savent ni lire ni écrire, mais la proximité des couvents de frères est un facteur motivant pour leur vie de foi. Les frères sont capables de prêcher, tant aux universitaires qu'à l'humble majorité du peuple de Dieu, afin que tous puissent avoir une foi éduquée et éclairée.

### **ÉVOLUTION DE L'ARRIMAGE DANS LA FAMILLE DOMINICAINE AU CANADA**

Au Canada, le tiers ordre dominicain débute à Saint-Hyacinthe en 1854. En 1873, les frères prêcheurs s'installent dans la même ville à la demande de l'évêque. Jusqu'en 1945, des moniales ainsi que des communautés religieuses féminines dominicaines viennent s'établir au Canada. Les premières fraternités laïques sont principalement des associations pieuses et caritatives. Le besoin d'avoir une formation à la prière et à l'action, différente de ce que la paroisse offre, favorise la formation de groupes laïques, même si, à l'époque, on leur propose surtout l'idéal d'une vie religieuse monastique. Enfin, en 1979, a lieu le premier symposium de la famille dominicaine.

L'arrimage entre frères prêcheurs et laïques dominicains canadiens se transforme avec l'avènement de Vatican II. Avant le concile, un modèle religieux monastique était proposé et accepté par la majorité ; il a bien fonctionné et a satisfait de nombreuses personnes. Depuis le concile, avec la théologie du laïc, l'Esprit saint nous conduit à un partenariat pouvant se vivre dans la complémentarité des charismes. Ce qui rejoint l'idée de saint Paul selon laquelle l'Église est un corps où tous les membres sont différents, complémentaires et nécessaires pour annoncer la Bonne Nouvelle du salut.

Dans l'ordre des Frères prêcheurs, constitué de branches héritières du charisme de saint Dominique, l'arrimage entre frères et laïques n'est pas de type associatif. Il se vit sous forme de deux

réalités *mobiles*. Il se situe dans le contexte plus large de la famille dominicaine composée des moniales, des sœurs apostoliques, des frères et des laïques. Dans cette alliance, les membres – femmes et hommes, célibataires, mariés ou consacrés, religieuses ou moniales, religieux coopérateurs ou prêtres – témoignent de la diversité et de la richesse des charismes qui se vivent dans la famille dominicaine.

Il faut dire que le tournant pris par l'Église lors du concile Vatican II a été bienfaisant pour la vie dominicaine. L'étude, le partage, les échanges sur la Parole de Dieu ont ouvert des horizons et conduit à des engagements apostoliques nouveaux. Dans plusieurs endroits où œuvraient les frères prêcheurs, les laïques sont devenus des partenaires. Non pas des bras pour travailler aux œuvres de la communauté, mais des ressources pour lire les signes des temps et être solidaires au service de la mission de l'ordre.

Je ne fais pas référence ici à aux engagements traditionnels des Dominicains (par exemple la prédication, l'enseignement, le ministère paroissial, les missions, l'Institut de pastorale ou encore le Collège universitaire dominicain où oeuvrent des équipes de frères et de personnes laïques). Je pense plutôt à des engagements nouveaux comme le centre étudiant Benoît-Lacroix et le service de pastorale auprès des universitaires, où collaborent ensemble des frères prêcheurs, des sœurs dominicaines et des laïques dominicains. Il y a aussi le service d'analyse transactionnelle, qui réunit dans un même service des frères prêcheurs, des prêtres, de même que des membres laïques dominicains. Citons enfin la famille dominicaine de Toronto, engagée dans la sensibilisation aux enjeux de justice sociale sur le campus de l'Université de Toronto.

## TENSIONS ET DÉFIS

Au terme d'une évolution de plus de 750 ans, il n'y a plus de tiers ordre dépendant du premier ordre dominicain. Au sein de ce que nous nommons maintenant la famille dominicaine, diverses branches correspondent à des états de vie différents. C'est universellement accepté par qui veut être fils ou fille de saint Dominique.

Habitué, depuis des siècles, à fonctionner indépendamment les uns les autres, de penser et de se comporter comme si les religieux

étaient supérieurs aux laïques, il apparaît difficile pour plusieurs religieux dominicains de se montrer solidaires avec les laïques dans la mission de l'ordre des Frères prêcheurs. Mais, aujourd'hui, nous pensons davantage l'ordre en termes de famille dominicaine. Depuis une dizaine d'années, nous insistons sur la complémentarité entre les différentes branches de l'ordre et, dans la formation initiale, nous favorisons l'acquisition d'attitudes de base.

Dans les fraternités de laïques où l'on investit peu dans l'étude et les échanges, le risque est grand de redevenir une association pieuse ou de s'engager dans un champ apostolique déjà assumé par d'autres groupes paroissiaux ou religieux. Le rôle de la personne assistante est primordial pour transmettre l'esprit dominicain, un esprit vivant en constante évolution. L'expérience nous a malheureusement montré que, lorsque les frères ou les sœurs quittent une région et qu'ils ne peuvent plus cheminer avec les laïques dominicains, une fraternité risque de se replier sur elle-même et de déperir.

Dans la tradition dominicaine, les membres d'un groupe (local, provincial, national ou international, tant les religieux que les laïques) sont ensemble pour s'entraider et se soutenir par la vie fraternelle, la prière, l'étude et la mission. Les orientations votées et acceptées par les chapitres sont une avancée pour le groupe et pour l'individu.

Une caractéristique de l'ordre des Frères prêcheurs est que les frères, les moniales et les laïques dominicains font un engagement personnel au maître de l'ordre qui, avec les chapitres généraux, ne cesse d'inviter à aller de l'avant dans notre vocation de prêcheurs, sous des formes diverses. Bien que, dans les dix dernières années, des fraternités laïques aient fonctionné avec le sentiment d'avoir été abandonnées par les frères prêcheurs, actuellement les visites du promoteur renforcent les liens de communion entre les différentes fraternités de l'Est et de l'Ouest du Canada, ainsi qu'avec les frères prêcheurs. Mais, avec le vieillissement des religieux et des fraternités ainsi que le peu de nouveaux membres, la question de l'avenir se pose.

La mutation de la famille dominicaine se poursuit, marquée par la fin d'un style désuet tant pour les religieux que pour les laïques. Certaines branches tombent de l'arbre dominicain, en

même temps qu'on voit pousser de nouvelles branches. Aussi, c'est lorsqu'on se voit comme membre de la famille dominicaine et non pas seulement comme religieux ou laïque qu'on peut percevoir qu'il y a des projets et un avenir.

Dans l'ordre, nous disons : « Contempler et partager aux autres les fruits de sa contemplation ». Je réalise que beaucoup de jeunes adultes, laïques et religieux, ont cette attitude et qu'ils désirent œuvrer non pas d'abord auprès des membres de nos communautés chrétiennes, mais surtout auprès de ceux et celles qui connaissent peu ou pas la Bonne Nouvelle du Christ et l'Église. Ensemble, ils trouvent des façons nouvelles de vivre la fraternité dominicaine. Par exemple, dans la fraternité laïque Fra Angelico, composée de jeunes familles, les membres s'aident les uns les autres et ils se donnent une formation spirituelle. Ensemble, ils soutiennent des projets en faveur d'orphelins du Rwanda, pays qui fait partie de la province dominicaine canadienne.

La formation et la collaboration sont actuellement deux pôles majeurs de la réalisation de l'arrimage à l'intérieur de la famille dominicaine. Étant donné que les frères prêcheurs ont leur règle, leurs constitutions et leurs chapitres provinciaux et que les laïques dominicains ont leur règle et leurs chapitres provinciaux, et que les uns et les autres relèvent de l'autorité du maître de l'ordre et des chapitres généraux, *l'arrimage* se fait premièrement dans la formation de base pour laisser l'esprit de l'ordre des Frères prêcheurs entrer en chacun de ses membres. Ensuite, c'est par la collaboration et le partenariat dans des projets de prédication sous toutes ses formes que les liens se tissent et se nouent pour relever les nouveaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.



# LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 115

*Nadège Sophiyair*

## LA COMMUNAUTÉ : SES DÉBUTS, SON VISAGE

Née d'un groupe de prière en 1973 à Lyon et se situant au point de rencontre entre le renouveau charismatique et la tradition ignatienne, la Communauté du Chemin Neuf est une communauté catholique à vocation œcuménique reconnue comme association publique de fidèles en 1984. En 1992, un institut religieux clérical de droit diocésain est érigé au sein de la communauté pour les prêtres et les célibataires consacrés. Actuellement, la communauté compte plus de mille membres dans 20 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et du Moyen-Orient.

En 1975, lors d'une formation de trois mois organisée par la communauté, un premier couple reçut l'appel à la vie communautaire. Par la suite, d'autres couples vinrent frapper à la porte de la communauté. Aujourd'hui, la Communauté du Chemin Neuf regroupe des laïques mariés (couples et familles), des laïques célibataires consacrés hommes et femmes, des prêtres et des pasteurs de différentes églises. Ces gens ont choisi l'aventure de la vie communautaire à la suite du Christ pauvre et humble pour se mettre au service de l'Église, de l'Évangile et du monde.

Ses membres ont la passion de l'unité. L'unité de la personne, celle du couple et de la famille, celle entre les couples, les familles et les célibataires consacrés ; l'unité entre les hommes, les femmes et l'Église, celle entre les peuples impliquant le partage entre les riches et les pauvres. Enfin, partout où l'unité est à faire et à recevoir du Christ. Au service de l'Église et de l'unité des chrétiens et des chrétiennes, nous choisissons, en lien et en obéissance à

nos églises respectives, de vivre ensemble tout ce qui est possible, d'être en mission et de témoigner du Christ.

Un corps apostolique et communautaire d'environ 900 membres gravite autour de la communauté et forme la *communio* du *Chemin Neuf*. Ces personnes engagées se reconnaissent dans la vocation de la communauté et dans l'esprit des constitutions. Elles ont une charte qui leur est propre et qui correspond à leur appel. Par rapport à la prière et au service dans les missions, elles ont les mêmes exigences que les membres de la communauté.

La communauté est présente au Québec depuis 1993. En 2004, le cardinal Turcotte nous a confié la paroisse Sainte-Rose-de-Lima. Depuis 2001, les sœurs du Bon-Pasteur nous ont laissé leur maison « Val de Paix » à Rawdon. Une fraternité y réside et accueille des groupes pour des sessions, des retraites et de l'accompagnement.

### **Engagement dans la Communauté du Chemin Neuf**

La communauté considère le mariage et le célibat consacré comme les deux faces d'une même pièce d'argent, comme deux façons de témoigner de la radicalité de l'amour. Dès ses début la communauté reçut du Seigneur ces deux charismes différents et complémentaires. Aussi, qu'ils soient célibataires consacrés, hommes et femmes, ou couples, les membres ont tous les mêmes constitutions.

#### *Les modalités d'engagement*

Tous les membres vivent les étapes du postulat et du noviciat, suivies d'un premier engagement de trois ans, puis d'un deuxième. Il est possible, pour qui ressent cet appel, de s'engager définitivement dans la communauté après cinq ans d'engagement communautaire et sous réserve d'avoir vécu les Exercices spirituels de saint Ignace dans la forme des « trente jours ». Les couples peuvent s'engager par cycles de trois ans. Les frères et sœurs qui choisissent le célibat consacré font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour une période de trois ans renouvelable ou de façon définitive après cinq ans.

*Le partage des biens* se vit de façon adaptée selon l'état de vie<sup>1</sup>. Les célibataires consacrés font vœu de pauvreté, tandis que les

1. Extrait des constitutions de la Communauté du Chemin Neuf.

couples s'engagent dans un processus de simplification de leur vie ou répondent à un appel à la pauvreté volontaire. Le partage des biens se fait au niveau de la communauté tout entière en vue d'une véritable répartition entre tous et en fonction des besoins et des services de l'ensemble de la communauté.

*Le partage des responsabilités* se vit selon les charismes de chacun. Une femme ou un homme marié autant qu'une ou un célibataire consacré peut être responsable d'une mission ou d'une maison de la communauté. Plus les responsabilités sont grandes, plus nous essayons de les vivre avec la présence des deux états de vie.

*L'obéissance* est au cœur de notre engagement. Étant donné la diversité des fraternités et des genres de vie, le fondement de notre unité est notre commune disponibilité au service du Christ et de son Église. Cette disponibilité se traduit par la soumission fraternelle, par l'obéissance au discernement communautaire et aux responsables pour tout ce qui concerne la vie propre de la communauté et de sa mission<sup>2</sup>.

Le discernement communautaire demande la participation active de chacun. L'obéissance n'existe pas seulement pour le bon déroulement de la vie commune ou de la mission ; elle est vécue comme le meilleur moyen de progression dans la vie de l'Esprit, la liberté et la disponibilité intérieure.

## DEUX TYPES DE FRATERNITÉS

La communauté est une seule et même communauté répartie en deux types de fraternités : la fraternité de vie et la fraternité de quartier.

*La fraternité de vie* est composée de membres de tous les états de vie ayant reçu un appel à vivre sous le même toit (tout en ayant des espaces préservés pour les couples et leurs enfants, pour les célibataires consacrés et pour les laïques non mariés). Cette fraternité est un lieu où la prière et la vie communautaire sont visibles et où les gens peuvent être portés par celles-ci et vivre une rencontre personnelle du Christ.

---

2. Extrait des constitutions de la Communauté du Chemin Neuf.

L'horaire de vie est organisé en fonction de la mission et des états de vie. Tous participent à la vie de prière. Les uns et les autres ont des temps quotidiens et hebdomadaires de prière adaptés à leur condition. Alors que les célibataires sont garants de l'horaire, les couples sont présents selon leur disponibilité.

Tous sont au service d'une même mission, que ce soit pour l'accueil de groupes ou pour l'animation de la formation de trois mois, d'un an ou encore de deux ans. Tous sont aussi au service de la maison (cuisine, ménage, travaux d'entretien, etc.) et de la mission d'évangélisation. Certains continuent d'exercer leur profession à l'extérieur de la communauté.

La vie fraternelle s'exprime par des temps de partage au cours d'un repas et d'une soirée de fraternité, de même que par des temps de service et de mission. Le choix de la fraternité de vie correspond également à la volonté de partager nos revenus et de vivre pauvres avec le Christ pauvre : c'est là un choix de « pauvreté volontaire ».

*La fraternité de quartier* est constituée de membres de la communauté appelés à être en mission au cœur du monde, en habitant dans le même quartier ou le même immeuble. Alors que la fraternité de vie est comme « une lumière sur la Montagne », un signe visible du Royaume, la fraternité de quartier est plutôt comme « le levain dans la pâte ». Elle est une présence dans l'humus social de la vie professionnelle, de la vie de quartier, de l'engagement politique, paroissial, associatif, etc. Elle permet d'être un signe discret mais bien vivant du Christ dans le monde.

La fraternité de quartier trouve son identité en se rassemblant autour d'une mission, ce qui signifie que certains frères et sœurs sont appelés à se déplacer. Le déplacement est avant tout le signe que nous répondons à un appel. Mais en même temps, quand on choisit de porter ensemble une mission, la vie communautaire demeure essentielle à son équilibre. Cette vie communautaire s'exprime dans la prière commune et dans le partage d'une même vision, d'un même appel pour la mission.

Nos constitutions mentionnent que la vie professionnelle est un lieu privilégié pour la mission et le combat pour la justice. Aussi sommes-nous appelés à manifester, dans l'univers professionnel,

la logique du don et les valeurs évangéliques du partage et de la transparence. Par ailleurs, cela nous demande d'être présents et engagés dans le monde pour pouvoir travailler ensemble et donner une parole chrétienne sur l'éthique, l'économie de communion.

Enfin, le partage des biens dans la communauté de quartier se vit dans un processus de partage et de simplification de sa vie. Concrètement, les frères et les sœurs, mariés ou non, qui vivent en fraternité de quartier versent la dîme à la communauté.

Pour conclure, cette richesse de l'Église que nous vivons dans les communautés nouvelles s'exprime dans la diversité des vocations et des modes de vie où un grand prix est accordé à la vocation de l'autre qui n'est pas la nôtre.

## DÉFIS, TENSIONS ET RICHESSES

La communauté comporte deux appels complémentaires, mais bien différents. Aussi notre défi est-il le dialogue et l'écoute, car faire alliance demande beaucoup de communication.

Les défis sont divers. *Pour les consacrés* : savoir se laisser déranger par les familles et les enfants, préserver leur horaire même quand les familles ont des empêchements ; laisser tomber leurs idéaux personnels pour favoriser la vie communautaire ; embrasser « Dame pauvreté », etc. *Pour les couples* : trouver un équilibre entre l'horaire communautaire et les obligations familiales, préserver l'unité entre les différents appels d'un couple (époux / épouse, père / mère, membre de communauté), assumer les déménagements, le logement, les besoins scolaires des enfants, la proximité avec les membres et avec la famille, etc.

*Pour les deux états de vie*, le principal défi est celui de la complémentarité entre hommes et femmes, entre couples et célibataires. La richesse de ce défi est, entre autres, le témoignage des uns et des autres dans ce « vivre ensemble » de la communauté. Les célibataires peuvent découvrir, dans leurs relations avec les familles et les enfants, un lieu de guérison qui leur permet de côtoyer la douceur et la patience des familles ainsi que la joie et la simplicité des enfants. Il en va de même pour les familles, où le contact avec des célibataires permet un rythme et une stabilité dans divers domaines

du quotidien (la prière, par exemple), menant ainsi à la découverte d'une nouvelle fécondité dans la mission.

## **AVENIR DE CET ARRIMAGE**

Cette alliance couples-célibataires consacrés est un appel de l'Esprit correspondant à un besoin de notre époque. On le sait, il existe des dangers réels relatifs au contexte du système actuel : des dangers qui menacent parfois l'avenir du couple et de la famille. Aussi, la vie en communauté, portée par l'Esprit, permet aux couples et aux célibataires de se laisser transformer et évangéliser en profondeur par le Seigneur.

De nos jours, rares sont les jeunes qui se posent la question de leur vocation ; or, cette vie commune de couples et de célibataires consacrés revalorise l'appel et la vocation. On peut tout aussi bien suivre le Seigneur jusqu'au bout dans la vie religieuse et dans le mariage. Notre vocation première est d'appartenir au Christ et de le suivre ; cela s'incarne ensuite dans l'appel au mariage ou à la vie consacrée : « Tu nous a faits pour toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne demeure en toi » (saint Augustin). Cela donne le goût de chercher à discerner son appel.

Les couples engagés montrent que la vie chrétienne et la sainteté sont pour tous. Dans la Communauté du Chemin Neuf, nous avons cette spiritualité du « pont », que ce soit entre chrétiens et chrétiennes ou encore par rapport à la fraternité de quartier, qui est comme un pont entre l'Église et le monde. Par exemple, la fraternité de quartier est comme l'autre face de la pièce d'argent qui montre que la vie communautaire n'est pas réservée à une élite. Nous ne sommes pas tous appelés à vivre sous le même toit, mais tous nous pouvons vivre la radicalité de l'Évangile au cœur du monde en acceptant d'être un signe de contradiction par nos choix de vie différents.

Cette expérience d'arrimage nous conduit sans cesse à chercher la volonté de Dieu au quotidien. La vie de famille est en constante évolution, notre relation avec le Seigneur l'est également. Ainsi sommes-nous à l'écoute de celui qui nous guide jour après jour vers un « davantage ». « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné en plus... » (Mt 6,33).

# VIATEURS RELIGIEUX ET ASSOCIÉS

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 121

*Léonard Audet, c.s.v.*

## BREF RAPPEL DES ORIGINES

La communauté des clercs de Saint-Viateur est fondée en 1831 à Vourles (près de Lyon) par l'abbé Louis Querbes. Le fondateur cherchait à mettre sur pied une association de laïques destinée à développer l'enseignement religieux (le catéchisme) dans les petites paroisses de la campagne et à soutenir la pastorale des curés isolés. L'abbé Querbes entreprend alors de former des maîtres qui seront d'abord des catéchistes, réunis en une confrérie ou en une association de maîtres laïques. En 1833, l'archevêque de Lyon tente de jumeler les frères Maristes (une congrégation religieuse naissante) et les catéchistes de Saint-Viateur (une association de laïques). Le projet de statuts que le fondateur soumet alors à l'approbation de l'archevêché tient compte de ces deux états de vie. Le 11 décembre 1833, l'archevêque approuve les statuts de l'association des catéchistes paroissiaux de Saint-Viateur. Dans l'article 7 des statuts, il est dit que la société nouvelle est « tout à la fois une pieuse association et une congrégation religieuse, ses membres se partagent en deux classes » : les religieux et les membres d'une association ou confrérie.

Toutefois, en 1838, l'approbation romaine ne retient que la congrégation religieuse. Le fondateur n'abandonne pas pour autant l'idée d'une branche de catéchistes laïques : en 1841, dans un rapport présenté au cardinal De Bonald, nouvel archevêque de Lyon, il revient sur « cette seconde classe de membres de la Société ». Il souhaite avoir « l'usage de ce droit qu'il estime précieux ». Plus tard, il note : « La seconde classe n'a pu être

formée, l'autorité ecclésiastique y ayant refusé son agrément. » On sent percer un vif regret. Jusqu'à sa mort, en 1859, le fondateur n'a jamais abandonné l'espoir de voir reconnue la branche laïque de la société. Il n'a pu réaliser son rêve, son idée étant trop audacieuse et trop originale pour l'institution ecclésiastique de l'époque.

## **UNE IDÉE QUI REFAIT SURFACE EN 1978**

C'est en 1978 que le chapitre général de la congrégation redonne vie à la branche laïque de la société d'origine par l'adoption d'une nouvelle constitution. À l'article 5 de cette constitution, on peut lire « Conformément à une idée chère à notre Fondateur, notre congrégation accepte de s'associer d'autres personnes qui désirent participer à sa mission, à sa vie spirituelle et à sa vie communautaire [...] ».

Par la suite, en 1994, le chapitre général affirme que les personnes associées sont « appelées aussi à constituer avec les religieux la Communauté viatorienne ». Ce même chapitre précise que « l'expression Communauté viatorienne que nous utilisons dans le langage courant recouvre une réalité qui ne comporte, pour l'instant, aucune connotation canonique ». La communauté viatorienne, composée de religieux et de laïques, est une communauté de foi qui appelle tous ses membres à s'engager ensemble dans la mission viatorienne et à partager une même vie spirituelle héritée du fondateur.

Ainsi, tous partagent en Église le même charisme de catéchistes et de « serviteurs de la Parole ». Tous sont maintenant appelés des Viateurs, qu'ils soient religieux ou laïques associés. Ils représentent ainsi deux branches distinctes d'un même arbre, deux branches reliées au tronc commun qui plonge ses racines dans le charisme de fondation. Ces deux branches sont désormais héritières de plein droit du charisme du fondateur et coresponsables de son développement.

## **UN DÉFI MAJEUR : LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ DANS LA DIFFÉRENCE**

Les laïques associés ne jouissent pas toujours d'un statut d'égalité dans la différence par rapport aux religieux, clercs de Saint-Viateur.

Il était bien normal qu'au début s'établisse une relation de filiation par rapport à l'institut, et même une certaine dépendance des personnes associées par rapport à la congrégation. Actuellement, la relation de filiation se transforme en une relation de fraternité et de partenariat dans la coresponsabilité et le respect des identités respectives. Il est donc nécessaire de trouver une forme d'organisation juridique qui convienne à ce statut d'égalité dans la différence et qui favorise l'unité dans la diversité. Il nous faut inventer une forme de structure entre l'institut et les personnes associées qui facilitera l'intégration des deux groupes tout en sauvegardant leurs différences inaliénables.

Nous avons donc mis sur pied une assemblée de la communauté viatorienne regroupant un nombre égal de religieux et d'associés, en plus des membres du conseil provincial. Cette assemblée se prononce sur tout ce qui concerne la vie de la communauté viatorienne, le chapitre provincial de la congrégation lui ayant délégué une bonne partie de ses pouvoirs. Cette assemblée n'a cependant qu'un pouvoir consultatif. C'est finalement le conseil provincial qui est décisionnel sur toutes les questions importantes concernant la vie religieuse, la mission apostolique et même l'association.

## LA VOCATION DE LA PERSONNE ASSOCIÉE

Les laïques associés possèdent une véritable vocation à être membres de la communauté viatorienne et à vivre le charisme de fondation. Les religieux et laïques associés ont des vocations spécifiques différentes, mais une vocation particulière commune que le tableau suivant illustre bien :

Les vocations	<i>Fondamentale</i>	<i>Spécifique</i>	<i>Commune</i>
Les religieux (CSV)	Vie chrétienne (Baptême)	Vie religieuse	Charisme viatorien
Les laïques associés (ASV)	Vie chrétienne (Baptême)	Laïcité, mariage, célibat	Charisme viatorien

Lorsqu'on scrute la Bible, on discerne divers types de vocations. Tous les livres du Nouveau Testament nous parlent d'abord de *la vocation fondamentale* du chrétien et de la chrétienne, c'est-à-dire

l'appel à devenir disciples du Christ (1 Co 1,24). Dans le même sens, on parlera de vocation chrétienne ou de vocation baptismale.

Dans la ligne de cette vocation fondamentale, on découvre ensuite un deuxième type de vocation, *la vocation propre ou spécifique*, représentée entre autres par l'appel des douze disciples (Mc 3,13-14). Il s'agit d'un appel personnel du Seigneur menant au choix d'un état de vie (mariage, célibat, vie religieuse, etc.).

On découvre enfin un troisième type de vocation : *la vocation particulière*. Par exemple, pour l'envoi de Barnabé et Saul en mission (Ac 13,2). Dans de tels cas, on peut parler d'une vocation pour une mission particulière ou pour vivre l'Évangile de façon spéciale et originale.

Ainsi donc, les Viateurs, religieux et personnes associées, ont une même vocation chrétienne fondamentale du fait de leur baptême et tous ont *une vocation particulière commune* en tant qu'ils participent à un même charisme, le charisme viatorien. Toutefois, religieux et membres associés ont *des vocations propres ou spécifiques* bien distinctes. Les religieux vivent de plein droit la vie religieuse, les membres associés ont le statut de laïques dans l'Église, qu'ils soient mariés ou célibataires.

Si l'on accepte le fait que l'appartenance à une association est une vocation, il faut en tirer les conclusions qui s'imposent. On n'entre pas dans une association de laïques comme on entre dans un club social. La vocation est un don de Dieu qui dynamise tous les aspects d'une vie et qui implique l'idée de durée dans le temps. Un discernement est donc absolument nécessaire avant de s'engager dans une vocation, quelle qu'elle soit.

## **LA COMMUNAUTÉ VIATORIENNE COMME RÉALITÉ NOUVELLE**

La communauté viatorienne n'est pas simplement la congrégation à laquelle s'associent « d'autres personnes qui désirent participer à sa mission, à sa vie spirituelle et à sa vie communautaire<sup>1</sup> ». En créant le concept de communauté viatorienne, le chapitre général

---

1. Constitution, article 5.

de 1994 a élargi cette perspective. La communauté viatorienne est un nouveau type de groupe ecclésial, différent de la congrégation. La communauté viatorienne invite tous ses membres, laïques et religieux, à bâtir ensemble une nouvelle construction, une sorte de refondation pour enraciner davantage le charisme viatorien dans cette culture du monde d'aujourd'hui. Il y a là un chantier très vaste qui représente un défi à la créativité. Sous la mouvance de l'Esprit, saurons-nous avancer avec audace et créativité et dans la communion des cœurs ? Tel est le défi qui nous interpelle tous, religieux comme laïques associés.

La communauté viatorienne est également appelée à présenter au monde actuel un nouveau visage de la fraternité évangélique et de la communion des cœurs. Étant communion fraternelle dans la foi, la vie communautaire révèle une dimension prophétique de la fraternité et incarne l'espérance d'une réconciliation possible en Jésus Christ, malgré les forces de division, de rupture et d'exclusion à l'œuvre dans notre monde. Comme membres à part entière de cette communauté, les Viateurs sont appelés à devenir, dans leurs milieux respectifs, des cellules ecclésiales qui donnent le goût de l'Évangile et de la communion fraternelle et qui incarnent la Bonne Nouvelle dans leur milieu.

### **VIVRE LES RELATIONS MUTUELLES D'UNE MANIÈRE CRÉATIVE**

Même s'ils ne vivent pas la vie commune sous un même toit, religieux et associés sont appelés à vivre leurs relations mutuelles dans l'interaction et d'une manière créative. Ensemble ils ont à se développer, à tisser des liens en partageant le même charisme ecclésial. Ces liens sont de l'ordre de la communion, de la fraternité, de la confiance, de l'accueil, du soutien, du service et de la mission partagée.

Quand les Viateurs associés partagent avec les religieux des temps de prière, qu'ils vivent dans la communauté locale des moments de fraternité, qu'ils s'engagent dans la mission de l'institut, ils forment ensemble de véritables communautés de foi. Religieux et laïques associés livrent au monde un témoignage de communion et ils constituent des communautés de vie qui sont

des lieux de croissance spirituelle et apostolique, à la fois pour eux et pour les gens de leur entourage.

## CONCLUSION

La venue de personnes associées dans nos instituts fait partie de ce renouveau communautaire qui se manifeste dans l'Église. La naissance d'un type nouveau de groupes ecclésiaux rend accessible aux chrétiens et aux chrétiennes laïques une expérience significative de vie spirituelle, fraternelle et apostolique en Église. C'est là un fruit de l'Esprit qui répond à un réel besoin contemporain. Ces nouvelles voies sont une chance pour l'Église en même temps qu'une grâce spéciale pour notre temps. Saurons-nous profiter de ce moment favorable? Saurons-nous entrer dans ce *nouveau printemps de l'Évangile*?

# LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 127

**Martin Laliberté, p.m.é.**

La Société des Missions-Étrangères (SMÉ) est fondée en 1921 par les évêques du Québec afin de répondre au désir de nombreux prêtres de vivre des missions à l'étranger. En 1925 les trois premiers missionnaires prêtres partent pour la Chine. D'autres missions s'ouvrent ensuite aux Philippines, au Japon, en Indonésie, à Hong Kong, au Cambodge et en Thaïlande. Puis la société se tourne vers l'Amérique latine et l'Afrique (Cuba, Honduras, Pérou, Argentine, Chili, Guatemala, Brésil, Soudan et Kenya).

## **PARTENARIAT ENTRE PRÊTRES ET PERSONNES LAÏQUES**

À la fin de 1978, a lieu la première expérience d'un groupe mixte, composé de prêtres et de personnes laïques, au Guatemala. En 1980 une équipe est formée pour un projet au Pérou. Un couple se rend au Honduras et un autre au Japon. En 1991, l'assemblée générale fait ressortir le caractère unique de la vocation missionnaire des prêtres et des personnes laïques. La Société des Missions-Étrangères s'ouvre alors à l'accueil de différentes nationalités et opte pour la formation de petits groupes missionnaires. En 2000, une équipe constituée d'un prêtre et de personnes laïques travaille au Cambodge. Au cours de cette même année, commence un nouveau projet au Kenya où s'intègrent des personnes laïques. En 2002, une équipe laïque part en Thaïlande.

## **L'INTÉGRATION DU LAÏCAT DANS NOTRE SPIRITUALITÉ**

En tant que société de vie apostolique, les membres de la Société des Missions-Étrangères partagent la vie fraternelle en vue de

l'apostolat. L'objectif principal de la société est de servir les préceptes de l'Évangile à l'étranger. Disciples de Jésus Christ, prêtres et personnes laïques, nous œuvrons en priorité auprès des gens les plus défavorisés. Nous proclamons les bienfaits d'un amour vrai basé sur des valeurs de justice, de respect, de paix et d'accueil de la différence. Par nos actions, nos activités, notre façon d'être et de vivre, nous contribuons à édifier un monde plus humain, plus fraternel et plus solidaire, où le rôle de chaque personne est primordial.

Comme société missionnaire, nous sommes conscients de la responsabilité de toutes les personnes baptisées dans l'activité missionnaire de l'Église. La mission est une responsabilité liée au baptême qui doit s'exercer par différents ministères et états de vie. Nous reconnaissons que prêtres et personnes laïques sont, de la même manière, appelés et envoyés par Jésus pour devenir des missionnaires engagés dans la réalisation de son projet sur le monde. En conséquence, nous nous plaçons au service des peuples que nous visitons en mettant à contribution nos talents et nos compétences afin de répondre à leurs besoins.

## **L'ORIGINALITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES (SMÉ)**

En tant que société internationale, la Société des Missions-Étrangères s'adjoint depuis près de 30 ans le service de personnes laïques appelées à vivre leur vocation missionnaire à l'étranger pendant plusieurs années. Les membres à vie de la SMÉ sont majoritairement des prêtres originaires du Canada. Ils sont un peu plus de 150 et environ 80 d'entre eux travaillent à l'étranger. Les membres associés sont prêtres ou laïques, hommes et femmes, et viennent d'une dizaine de pays différents. Ils sont actuellement 32, dont 30 personnes laïques associées, célibataires ou mariées. La moyenne d'âge est de 37 ans.

Tous les membres suivent un programme de formation offrant certains éléments communs tant aux missionnaires prêtres qu'aux missionnaires laïques. Par exemple, les étapes du discernement et de l'approfondissement de la vocation missionnaire font partie du tronc commun. Ce n'est qu'au terme de ces étapes qu'un cheminement différent est offert selon les ministères

particuliers qui seront exercés. Les futurs prêtres ainsi que les futurs laïques missionnaires passent au moins une année au Centre de formation missionnaire de Montréal où ils cohabitent. Depuis 1991, la SMÉ favorise la vie en petits groupes missionnaires (PGM), axés sur la fraternité et le travail en équipe. On y met en commun le quotidien, le travail, la spiritualité et les ressources financières. Nous pensons que cette forme d'engagement est davantage fidèle à la réalité de la vie en Église, constituée de divers ministères et états de vie.

Une autre de nos caractéristiques importantes est *l'association*. À la suite du programme de formation, les personnes laïques qui partent en mission avec la SMÉ signent une entente d'association par laquelle sont engagées les deux parties. Par cette entente, les personnes laïques s'engagent à vivre le projet de vie de la Société des Missions-Étrangères, avec les droits et les devoirs qui en découlent. La société s'engage, pour sa part, à permettre aux personnes laïques associées de vivre un projet missionnaire tout en leur assurant un soutien spirituel et financier.

## **LES DÉFIS POUR L'AVENIR**

Il reste encore des défis à relever. Bien que nous ayons une spiritualité missionnaire commune, celle-ci ne s'exprime pas toujours de façon identique dans la prière. La cohabitation de personnes laïques et de prêtres de différentes générations, cultures et formations religieuses, juxtaposée aux différences de personnalités, est un défi constant.

Un autre aspect de ce défi touche l'intégration des personnes laïques dans les instances décisionnelles de la Société des Missions-Étrangères. Au dernier chapitre général, il y a eu représentation, mais sans droit de vote. Nous essayons, dans la mesure du possible, de vivre en coresponsabilité au sein des équipes missionnaires. Cependant, à cause de diverses contraintes légales, certaines responsabilités ne peuvent encore être assumées que par les prêtres (en tant que responsables de groupe, par exemple).

Avec l'association, la société prend en charge les missionnaires laïques. Nous devons cependant développer un système où les personnes laïques auront une part plus active dans la recherche de financement au sein de la SMÉ.

Un dernier point, et non le moindre, réside dans la continuité. Pour assurer la poursuite des projets à l'étranger et celle du laïcat missionnaire associé dans la Société des Missions-Étrangères, il est important que les personnes laïques songent à un engagement à long terme ou à des renouvellements d'engagement. Plusieurs mesures ont déjà été prises en ce sens.

Pendant combien de temps parlerons-nous d'association ? Ne serait-il pas bénéfique de créer une société missionnaire représentant l'Église du Québec en même temps que les différents états de vie et ministères ? Il y a là matière à réflexion. Notre foi en la Providence nous fait cependant avancer dans la confiance, et c'est dans un présent positif que nous pouvons le mieux préparer un avenir encore plus prometteur.

# VOIES D’AFFILIATION CHEZ LES SŒURS DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 131

**France Boivin**

Comme personne affiliée consacrée à la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie, dites sœurs du Bon-Pasteur de Québec, j’éprouve une grande joie à vous faire connaître *l’affiliation consacrée Bon-Pasteur*, comment est né ce projet ainsi que la distinction entre l’affiliation à la congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie et l’affiliation consacrée Bon-Pasteur. Suivront le fondement historique de cette affiliation consacrée et les défis qu’elle représente pour l’Église, pour les sœurs du Bon-Pasteur de Québec et pour les personnes laïques consacrées Bon-Pasteur.

## NAISSANCE DU PROJET

Depuis plusieurs années, je me sentais appelée à me donner totalement au Seigneur. Cependant je ne voyais pas comment je pouvais répondre à cet appel qui se faisait de plus en plus insistant et pressant. Je me suis alors confiée à un prêtre qui me conseilla de devenir laïque consacrée dans un institut séculier.

Devenir laïque consacrée, c’est ce que Dieu attendait de moi, j’en étais certaine. Mais était-il possible de le devenir en lien avec la communauté des sœurs du Bon-Pasteur de Québec dont j’étais une affiliée depuis 2001 ? Car là se trouvaient mes racines spirituelles, là se trouvait mon chemin de croissance spirituelle. Après discussion avec l’assistante générale, cette dernière en parla à la supérieure générale, qui nous encouragea à aller de l’avant. En septembre 2002, M<sup>gr</sup> Jean Pelletier, chancelier du diocèse de Québec, approuvait le projet.

Entre-temps, il avait été convenu qu'il m'appartenait d'élaborer le plan du projet de *l'affiliation consacrée Bon-Pasteur* et de le rédiger. Étant destiné à des laïques, ce projet devait être réalisé par moi, laïque à qui l'Esprit saint en avait inspiré l'idée. Je ne me sentais pas du tout préparée à assumer une telle responsabilité. Heureusement, Dieu ne choisit pas forcément les personnes qui sont capables, mais il rend capables celles qu'il choisit !

### **DISTINCTION ENTRE AFFILIATION ET AFFILIATION CONSACRÉE**

*L'affiliation à la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie* est constituée de personnes laïques, hommes, femmes ou couples, qui s'engagent par promesse à pratiquer la spiritualité, le charisme et la mission des sœurs du Bon-Pasteur de Québec. *L'affiliation consacrée Bon-Pasteur*, quant à elle, est constituée de personnes laïques, hommes, femmes ou couples, qui s'engagent par vœu(x) privé(s) ou par promesse(s) à pratiquer un ou des conseils évangéliques en ayant un lien d'appartenance spirituelle avec la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie. Les deux affiliations proposent à leurs membres le même objectif : être au cœur du monde, témoins de l'Évangile à la façon de Marie Fitzbach-Roy, fondatrice de la communauté des sœurs du Bon-Pasteur de Québec. Cependant, elles le poursuivent dans des modalités différentes en raison de la diversité de leurs appels.

### **FONDEMENT HISTORIQUE : CHARISME FONDATEUR DE MARIE FITZBACH-ROY**

Fondée par des laïques, la congrégation a reçu l'aide et la collaboration de nombreuses personnes, dont George Manly Muir et les membres de la Société Saint-Vincent-de-Paul, qui apportèrent leur soutien et permirent à l'institut naissant d'ouvrir ses portes en 1850 sous la direction de Marie Fitzbach-Roy. Peu après, la fondatrice proposa à des pénitentes<sup>1</sup> un engagement adapté à leur réalité. En 1854, elle autorisait l'une d'entre elles à faire un vœu

---

1. Le mot « pénitente » n'avait pas au XIX<sup>e</sup> siècle une connotation péjorative ; il désignait une personne désireuse de changer sa vie et de lui donner une nouvelle orientation.

privé de chasteté. En 1856, elle fondait la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie, dites sœurs du Bon-Pasteur de Québec. C’est donc en qualité de fondatrice et de première supérieure de la communauté qu’elle établissait, en 1857, *l’association des pénitentes consacrées*.

Ses filles spirituelles ont gardé cette ouverture d’esprit. En 1905, elles ont présidé à la création de *l’association des filles auxiliaires de Sainte-Madeleine*. Elles ont su adapter ces formes d’engagement au Bon-Pasteur selon les circonstances et les besoins des différentes époques. La mise sur pied de *l’affiliation consacrée Bon-Pasteur* s’inscrit donc dans la foulée de ces associations.

## **DÉFIS POUR L’ÉGLISE, LA CONGRÉGATION ET LES LAÏQUES**

### **Défi pour l’Église**

Sous le souffle de l’Esprit, le XX<sup>e</sup> siècle a vu fleurir diverses formes de vie consacrée : instituts séculiers, vierges consacrées, nouvelles formes de communautés mixtes, etc. Le défi pour l’Église est de discerner, parmi toutes les propositions de nouvelles formes de vie consacrée qu’on lui présente, celles qui sont voulues par l’Esprit.

La mise sur pied de *l’affiliation consacrée Bon-Pasteur* a été permise à condition que celle-ci soit une branche de *l’affiliation à la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie* et que ce dernier groupe soit désigné comme groupe de prière, de ressourcement et d’échanges fraternels. L’Église diocésaine lui a ainsi donné toute la latitude nécessaire pour s’épanouir et travailler à l’avènement du Royaume selon l’esprit Bon-Pasteur.

### **Défi pour la congrégation des sœurs du Bon-Pasteur de Québec**

Le projet de *l’affiliation consacrée Bon-Pasteur*, branche de *l’affiliation à la congrégation des servantes du Cœur Immaculé de Marie*, a été accepté par les sœurs du Bon-Pasteur de Québec lors de leur chapitre général de l’été 2003. Leur défi était de croire à une nouvelle forme de vie consacrée liée à leur communauté. Les sœurs du Bon-Pasteur ont consenti à fournir à cette nouvelle affiliation les ressources humaines et matérielles nécessaires à sa

croissance et à son épanouissement. Elles permettent ainsi à des laïques de participer d'une façon toute spéciale à leur mission spécifique en pratiquant de façon radicale les conseils évangéliques dans le monde à la manière de Marie Fitzbach-Roy.

### **Défi pour les membres laïques consacrés Bon-Pasteur**

Le défi pour les membres laïques consacrés Bon-Pasteur consiste à être, comme l'Église, pleinement fidèles au monde tout en étant pleinement fidèles à l'Évangile. « Séduits par la personne du Christ [ces laïques] consacrés veulent s'efforcer de montrer, par leur témoignage de vie en plein monde, que l'Évangile peut être vécu partout<sup>2</sup>. » Ce faisant, ces personnes acceptent d'investir du temps pour Dieu, de prier, de demander au Père de leur envoyer l'Esprit de son Fils bien-aimé et ainsi de travailler pour Dieu avec Dieu.

---

2. « Éditorial », *Fêtes et saisons*, Paris, n° 404 (avril 1986), p. 3.

# PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

## Des lendemains au colloque

---

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE - 113 (2005), p. 135

*Dans les pages qui suivent  
nous vous présentons un sommaire des lendemains au colloque,  
envisagés par les partenaires et collaborateurs  
à ces journées de réflexion sur l'arrimage  
entre laïques et personnes consacrées.*

Faculté de théologie et de sciences  
religieuses de l'Université Laval

---

**Marc Pelchat**

La Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval s'est inscrite dès le début comme groupe partenaire de ce colloque. Notre faculté a voulu prendre une part active à la réflexion comme institution de formation et de recherche qui s'interroge sur le nouveau type de relations qui émerge entre ces groupes de chrétiens et de chrétiennes qui sont constitués, d'une part, des membres des instituts de vie consacrée et, d'autre part, de regroupements de laïques à la recherche d'un type d'association avec les personnes consacrées.

On peut certainement voir ici le surgissement de nouvelles modalités de relations à l'intérieur de l'Église, mais surtout une piste de renouvellement des relations entre l'Église et la société (Delizy, *Vers des familles évangéliques*, p. 15). Ce titre constitue un sujet d'intérêt notamment pour la recherche théologique et pour la recherche en sociologie religieuse. Il y a, dans ce phénomène de l'arrimage, une nouvelle manière d'être qui se propose sous différentes formes à l'intérieur même de l'Église, d'autres façons de se situer comme personne baptisée dans la société. Comme l'ont suggéré plusieurs interventions, on peut lire dans ce phénomène la remise en question des définitions classiques de la vie religieuse et l'invention de nouveaux liens entre les groupes et les individus qui partagent la vie évangélique.

C'est pourquoi on ne s'étonnera pas de constater, dans nos centres de théologie, que plusieurs étudiantes et étudiants chercheurs, depuis quelques années, ont commencé à explorer la question des nouveaux types d'associations entre laïques et personnes consacrées, alors que l'intérêt de leurs prédécesseurs s'était plutôt porté vers ce qu'on avait appelé les « communautés nouvelles ». Les chercheurs en ecclésiologie et en théologie spirituelle, de même que les sociologues de la religion, sont sollicités à ouvrir un champ de recherche et à encourager des étudiantes et des étudiants à y consacrer des travaux. Il n'est pas inutile de rappeler que la réflexion théologique peut apporter sa contribution pour expliquer une transformation, et en débattre, en la situant dans un parcours ecclésiologique. Avec les différentes ressources des sciences humaines, la recherche théologique peut aider à interpréter ce qui se cherche, remettre en question les schémas de pensée ou les modèles ecclésiologiques trop étroits.

La réflexion de ces deux journées ouvre un champ de recherche en prise directe sur l'une des réalités qui transforment l'Église de l'intérieur en ce moment et qui renouvellent son rapport à la société. Je ne peux que souhaiter que la recherche se poursuive de toutes les façons.

## Conférence religieuse canadienne

---

*Gilberte Baril, o.p.*

Ce colloque a été très enrichissant et pertinent pour nous, membres des communautés religieuses. La présence d'autres instituts de vie consacrée et de communautés nouvelles nous a permis de mieux voir comment différentes composantes – laïques, consacrés, prêtres – peuvent être regroupées pour former une grande famille spirituelle et apostolique.

Des interventions ont évoqué le charisme comme don qui déborde la communauté et qui peut s'exprimer de différentes façons. Nos regroupements forment une famille où un même souffle, une même mission unit des personnes dans une diversité de manières de l'incarner. Il est intéressant de constater qu'ici et là on interroge l'utilisation du mot « associé ». Il me semble que l'idée de famille réunissant différents groupes, animés par un même charisme, peut mieux décrire l'unité et l'égalité dans la diversité que peuvent former nos regroupements.

Il demeure important qu'au sein de la Conférence religieuse canadienne nous continuions de réfléchir sur cette question de l'arrimage, parce que les associations entre laïques et personnes consacrées ne doivent pas se vivre dans la confusion. Il y a différentes formes d'arrimage et d'associations. Où en sommes-nous dans la pratique ? Dans les communautés religieuses, les personnes associées ne sont pas des membres de la communauté ; dans d'autres instituts de vie consacrée et les nouvelles communautés, le vécu montre des visages différents d'arrimage. Que signifie pour nous, communautés religieuses, sur le plan légal, l'association dans la communion à un même charisme, à une même spiritualité et à une même mission dans la liberté et l'autonomie des groupes ? La question se pose également au plan du gouvernement comme au plan financier. Enfin, en exprimant leur expérience, les laïques nous invitent au dialogue, à l'écoute et à la coresponsabilité. Ce colloque est un appel à conjuguer les différences et à partager nos richesses dans la communion.

## Centre de spiritualité Manrèse

*Hélène Laflamme Petit*

Initiateurs de ce colloque, les Cahiers de spiritualité ignatienne et le Centre de spiritualité Manrèse reconnaissent l'importance du partenariat entre différentes instances dans la réalisation de projets communs. Le colloque a été, en ce sens, un lieu d'enracinement, une confirmation à continuer la promotion de partenariats effectifs. Aussi sommes-nous redevables à tous les membres partenaires et collaborateurs des fruits présents et à venir de cette recherche.

Le sujet – *L'arrimage entre laïques et personnes consacrées : une tension spirituelle novatrice ?* – et les suites de ce colloque nous concernent. D'abord, le Centre de spiritualité Manrèse est rejoint par ces alliances. Il vit à sa manière et de son lieu des arrimages de personnes baptisées, engagées dans des vocations et des états de vie divers, rassemblées autour de la spiritualité ignatienne et du désir partagé de contribuer à sa diffusion.

L'histoire des arrimages manifeste une recherche en Église, par la pratique avant la théorie, misant d'abord sur une dimension intérieure (appel, vocation) où deux parties (laïques et personnes consacrées) sont tournées vers un « troisième terme », une mission. Des tensions créatrices sont une voie royale pour construire dans la fidélité à la fois à ce que nous sommes et à ce à quoi nous sommes appelés. Comment alors soutenir cette tension pour qu'elle soit création continue d'alliances authentiques ?

La contribution du Centre de spiritualité Manrèse aux suites de la recherche s'inscrit dans cette lignée. D'une part, la publication des actes du colloque, dans les *Cahiers de spiritualité ignatienne*, constitue un premier lieu de collaboration et un instrument de réflexion pour les divers groupes d'arrimage. D'autre part, nous pouvons partager nos « savoir-faire », spécialement en ce qui concerne l'accompagnement du discernement de cet appel en vue d'une mission partagée et la formation sur le discernement communautaire pour favoriser le « gouvernement » spirituel. Enfin, dans cette avancée entre partenaires et collaborateurs de ce colloque, nous demeurons attentifs à ce que l'Esprit nous dit dans la construction de l'Église communion.

## Chaire Tillard, Institut de pastorale des Dominicains

---

*Michelle Audet, r.s.r.*

Les instituts de vie consacrée doivent faire face actuellement à plusieurs questions et défis qui touchent leur présent et leur avenir. Par-delà les incertitudes, de nombreuses communautés, désireuses d'avancer dans des voies d'avenir, s'ouvrent à un leadership de transformation. Elles osent des pas en avant dans l'arrimage avec des laïques. Pourquoi cet arrimage entre laïques et personnes consacrées ne deviendrait-il pas une force sans précédent dans le devenir de nos instituts de vie consacrée ?

Pour soutenir et stimuler ces efforts, l'Institut de pastorale des Dominicains de Montréal a mis sur pied une équipe de recherche et d'animation sur la vie religieuse. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la Chaire Tillard du Collège dominicain de philosophie et de théologie, dont l'Institut de pastorale est un département. Le frère Jean-Marie-Roger Tillard (1927-2000), o.p., par ses nombreux écrits et interventions, a marqué la réflexion sur les fondements et les défis de renouveau de la vie religieuse.

Notre équipe est un lieu d'échanges, de réflexion, d'animation et de formation autour des enjeux actuels de la vie religieuse. Aussi veut-elle interroger et stimuler, favoriser les solidarités et ressourcer l'espérance. L'une de ses priorités est de « bâtir des ponts », de « créer des alliances » entre les générations, entre les membres de différentes communautés et avec les laïques souhaitant faire route avec nous pour que l'avenir devienne « une œuvre commune à accomplir ».

La Chaire Tillard constitue un « nouveau défi » dans cette réflexion, où personnes laïques et consacrées sont appelées à baliser des chemins d'arrimage nouveaux. Dans ce projet de communion, l'alliance entre laïques et personnes consacrées est devenue essentielle afin de voir comment en arriver à choisir des éléments du passé et à les formuler en termes d'avenir.



# SYNTHÈSE ET PROSPECTIVE

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), p. 141

**Mireille Éthier**

« Un seul corps » (1 Co 12, 12) pour la mission, c'est la finalité de la réflexion à laquelle se livrent des chrétiennes et des chrétiens sur l'arrimage des personnes laïques et consacrées. Vu l'urgence pour la mission, certains s'interrogent parfois sur l'énergie déployée à s'attarder aux relations entre les groupes arrimés. Mais en améliorant l'être ensemble, la mission ensemble prend sa force.

Un renouvellement pointe dans la manière de concevoir les relations entre personnes laïques et personnes consacrées. Le vocabulaire n'est plus adapté, mais connaissance et expérience se modulent, s'ajustent, l'histoire se tisse. Les conceptions pré Vatican II de la place des laïques dans l'Église côtoient une perception nouvelle d'être chrétiens et chrétiennes ensemble. Depuis le concile, un déplacement s'opère, personnes laïques et consacrées se positionnent autrement. On parle de *communautés ecclésiales*, de *cellules ecclésiales*, de *corps apostoliques* ou de *corps ecclésiaux* rassemblés autour d'un même charisme, pour la mission dans le Corps du Christ. En adaptant le langage, l'attention est portée plutôt sur le charisme que sur l'institut. À ces manières de voir s'ajoute le souci de cohérence entre le dire et le vécu. La nouveauté du phénomène consiste particulièrement dans la manière d'être ensemble, dans la recherche de communion et de coresponsabilité face au charisme.

Un premier congrès des personnes associées aux congrégations religieuses, *Tous sarments de l'unique vigne*, a lieu en 1993, à Québec. Un autre suit en 1994, à Montréal, sur le thème *Témoins vivants de nos racines*. Dix ans plus tard, le colloque sur les arrimages soulève une réflexion de pointe sur le renouveau dans les relations entre personnes laïques et personnes consacrées. Le but est de relire des pratiques actuelles d'alliance et de discerner les défis spirituels

et ecclésiologiques et les voies d'avenir qui en émergent en vue de permettre aux laïques et aux personnes consacrées de prendre une part toujours plus active dans cette période de l'histoire des relations entre la vie consacrée et le laïc.

En guise de synthèse, nous résumerons des éléments essentiels de la pensée des intervenants et des intervenantes. Du partage des expériences de familles spirituelles nous retiendrons des aspects de nouveauté ainsi que des tensions et des défis d'avenir. Enfin, nous serons attentifs aux signes de l'Esprit qui se dégagent de ce colloque et nous relancerons des pistes pour alimenter la réflexion dans nos milieux.

## VERS UN NOUVEAU PARADIGME ECCLÉSIAL

Le survol historique dessiné par Marc-André Gingras, m.s.c., et par Sophie Tremblay révèle la complémentarité dans la diversité des arrimages. Une relecture du cheminement ecclésial, au fil des siècles, met en lumière l'évolution des formes de vie religieuse, l'effervescence spirituelle de chaque époque, ainsi que le fossé qui s'est creusé entre la vie laïque séculière et la vie religieuse, tenant les laïques en situation d'infériorité par rapport aux autres états de vie. Aujourd'hui, un dépassement de la dualité clercs et laïques (et personnes consacrées) s'exprime à travers de nouveaux rapports, notamment avec l'arrivée des instituts séculiers et des communautés nouvelles. Sophie Tremblay retient une incitation à passer de la structure hiérarchique à la complémentarité des états de vie et elle pose la question de la distinction entre les états de vie quand les frontières se décroissent.

La mutation de la vie religieuse est influencée par l'évolution de la place des laïques dans l'Église. Des relations nouvelles s'établissent et diverses modalités d'arrimage se développent. Rick van Lier, o.p., décrit la nature du lien qui unit les membres d'une famille religieuse à partir du charisme du fondateur. Il précise la condition et l'exigence de la fidélité créatrice au charisme. *Fidélité* au trait du visage de Jésus (spiritualité), tenant compte des besoins de l'Église et du monde (mission) avec une forme de vie correspondante (communauté). *Fidélité créatrice* qui, au plan spirituel, touche à la mise en valeur d'un trait essentiel du visage du Christ et qui, du point de vue de la mission, consiste en l'actualisation du charisme selon

les besoins nouveaux. Par rapport aux modalités de vie, il y a défi de créer du neuf en fidélité avec sa physionomie propre, particulièrement dans la relation laïques-personnes consacrées.

Sous l'angle de la théologie pratique, Mireille Éthier explore de nouvelles pistes de relations entre les groupes arrimés. Elle développe l'idée de *corps ecclésiaux* rassemblés autour d'un même charisme et propose des modélisations d'arrimage. Elle observe la place des laïques dans cet arrimage et décrit les étapes pour parvenir à une maturité complice. Enfin, elle interroge les uns et les autres afin de donner une voix à leur quête de solidarité, dans la reconnaissance mutuelle et l'ajustement de relations adéquates entre corps ecclésiaux.

Bernadette Delizy entraîne sur une piste de description et de sens pour favoriser un changement de vision. Elle nomme des écarts entre la réalité et un vocabulaire devenu désuet. Elle cible trois passages à opérer dans les relations entre personnes laïques et personnes consacrées. Un premier passage se situe par rapport aux fondateurs et fondatrices. Après une filiation de seconde génération (où les laïques sont reliés à la figure fondatrice par l'intermédiaire de l'institut), il y a passage à une filiation directe de première génération, jusqu'à ce que la filiation en Christ soit première et que tous soient rassemblés par la *figure évangélique*. Le deuxième temps est celui du passage à la vie en *communautés ecclésiales* où les relations se tissent autrement, en termes de filiation et de fraternité. Il n'est plus question de participation à un charisme décomposé en spiritualité, mission et vie communautaire, mais plutôt de communautés ecclésiales différentes qui donnent chair et vivent chacune à leur manière d'une même figure évangélique. Un troisième passage s'opère sur le plan du témoignage dans la société, où apparaît la notion de réseaux solidaires pour la mission. Ces communautés ecclésiales, rassemblées autour d'une même figure évangélique, forment des familles évangéliques et signifient une nouvelle manière d'articuler la mission dans une Église communion.

En partant de la perspective ecclésiale, Gilles Routhier touche la problématique de la théologie des ministères et de la vie religieuse en rapport avec l'évolution de la place des laïques dans l'Église. On ne peut plus positionner aussi distinctement le clerc dans l'Église, le laïque dans le monde et le religieux hors du

monde; les zones sont devenues grises. Gilles Routhier suggère plutôt de passer du couple « personnes laïques et personnes consacrées » (puisque tous les baptisés sont consacrés par leur baptême), au couple « vie religieuse et peuple de Dieu » (qui inclut personnes consacrées, clercs et laïques), la vie religieuse se situant elle-même à l'intérieur de la catégorie englobante de peuple de Dieu. Il constate que la notion d'association ne se fait plus à partir d'un institut qui autorise l'association de laïques, mais autour d'un charisme qui attire et fédère des fidèles qui s'associent. Il propose de repartir des rôles dans le processus de requalification, d'où la mise en valeur des caractères apostolique et associatif. L'état de vie est moins déterminant; ce qui prime, c'est l'association autour d'une intuition spirituelle particulière qui conduit à l'engagement.

### **ORIGINALITÉ, TENSIONS ET DÉFIS DES PRATIQUES D'ARRIMAGE**

Des groupes témoignent de leur expérience d'arrimage. Ce vécu, livré sans fard et en vérité, laisse découvrir des corps ecclésiaux rendus à différentes étapes de croissance. On y constate des tensions créatrices et on discerne des défis susceptibles de transformer le visage des rapports entre clercs, personnes laïques et consacrées. Les récits présentés dégagent des défis significatifs de croissance et de communion, révélateurs d'une ecclésiologie en train de se renouveler. Originalité, tensions et défis se conjuguent dans l'arrimage vécu chez les groupes témoins.

À l'**Institut séculier Pie X**, il s'agit de maintenir un juste équilibre, d'un côté entre prêtres et laïques chez les consacrés et, de l'autre côté, entre consacrés et associés. On ne parle pas nécessairement de la nouveauté des arrimages, qui sont en place depuis la fondation. Toutefois, le défi réside dans la continuité de l'engagement apostolique où les associés et les consacrés travaillent ensemble. La **communauté du Chemin neuf** présente un modèle d'alliance particulier comme corps communautaire et ecclésial. Les membres laïques mariés, laïques célibataires consacrés, hommes et femmes, prêtres et pasteurs de différentes églises se reconnaissent dans la vocation de la communauté et dans l'esprit des constitutions. Les tensions et les défis ne sont pas tant dans l'arrimage, tous sont consacrés, que dans la poursuite de la présence au monde.

Dans la **société des Missions-Étrangères**, l'arrimage prêtres et laïques fait apparaître le défi de passer d'une *société de prêtres avec des missionnaires laïques associés* à une *société missionnaire constituée de différents états de vie et ministères*. Dans la **Communauté de vie chrétienne**, les défis portent sur des malentendus sur la vocation laïque de la CVX, son histoire et sa valeur comme organisme autonome. On y parle d'un défi de dialogue et de communion dans la mission entre jésuites et laïques.

Dans la **famille dominicaine**, l'ordre est composé de trois branches – issues du charisme de saint Dominique –, chacune correspondant à des états de vie différents. L'arrimage n'est pas associatif, car chaque groupe relève directement du maître de l'ordre. Des défis rencontrés, du côté des religieux, notons celui de vaincre un certain sentiment de supériorité par rapport aux laïques. Chez les laïques demeure le risque de tomber dans l'association pieuse, ou de se replier sur soi lorsque les frères ou les sœurs quittent un milieu. Le défi est de se considérer les uns et les autres comme membres d'une même famille et non comme religieux ou laïques.

Dans la **famille du Carmel**, les trois branches, frères, moniales et laïques, font maintenant partie du noyau de l'ordre. Du *tiers ordre séculier* à l'*ordre séculier*, le vocabulaire évolue plus rapidement que les mentalités. Le défi est que les uns et les autres se reconnaissent d'un seul ordre avec un seul charisme. Il reste aussi aux laïques à quitter une position confortable pour prendre acte de leur coresponsabilité à l'égard du charisme carmélitain.

Dans les congrégations religieuses, l'expérience d'arrimage est récente. Les tensions portent sur la définition du lien avec la congrégation, la participation à la vie communautaire et au gouvernement. Chez les sœurs de la **congrégation de Notre-Dame**, des laïques participent aux chapitres provinciaux et au chapitre général. Les engagements des laïques et le renouvellement des vœux des religieuses sont prononcés en même temps. Cela entraîne une déstabilisation chez bon nombre de religieuses. Il s'ensuit un défi d'approfondissement du sens de l'alliance afin de fortifier la communion et de faire croître la mutualité entre sœurs et laïques.

Chez les sœurs du **Bon-Pasteur** de Québec, vient de naître l'*affiliation consacrée*, une branche de l'affiliation des personnes laïques à la congrégation. Le défi pour la congrégation est de croire

à une nouvelle forme de vie consacrée reliée à la communauté. Restent l'articulation et l'ajustement, dans la pratique, des relations entre les différents groupes.

L'idée d'une branche laïque de catéchistes de **Saint-Viateur**, trop audacieuse pour se réaliser en 1833, refait surface en 1978. On parle maintenant de la communauté viatorienne, sans connotation canonique, où s'affirment de plus en plus deux branches distinctes (clercs et laïques). Chacune est héritière du charisme du fondateur et coresponsable de son développement. Chez les Viateurs, il y a défi de passer de la *filiation des laïques à l'institut* à la *relation de fraternité* entre les deux corps ecclésiaux. Défi aussi d'inventer une forme d'organisation juridique qui facilite l'intégration en sauvegardant les différences.

## **DES SIGNES DE L'ESPRIT : UN REGARD PROSPECTIF**

La réflexion amorcée durant le colloque et le partage des expériences d'arrimage éveillent à un nouveau mode d'alliance qui émerge. L'esprit fait du neuf, les défis posés en sont des signes. Nous en dégageons des lieux d'interpellation en reprenant des questions et des défis soulevés au cours de ces journées en vue de nous les approprier dans nos milieux.

### **Un charisme donné en partage**

L'actualisation du charisme ne dépend pas seulement des membres consacrés, mais aussi des laïques associés appelés à le vivre en coresponsabilité. On parle alors d'une actualisation féconde du charisme sous une forme laïque, d'où un nouveau type de collaboration-coresponsabilité entre personnes laïques et personnes consacrées. Mais qu'est-ce à dire dans le concret de l'arrimage ? Où en est la conscience des laïques d'être porteurs et porteuses du charisme fondateur en coresponsabilité avec les membres des autres corps ecclésiaux ? Où en sont les instituts de vie consacrée dans ce tournant de collaboration-coresponsabilité ?

### **Autour d'une même figure fondatrice**

Les fondateurs, les fondatrices ne sont pas uniquement ceux d'un institut. Ils sont des figures d'appel, dans le monde d'aujourd'hui, d'une façon de vivre l'Évangile d'une manière particulière. Cette

dimension du rôle de la figure fondatrice en dehors du cadre d'un institut ouvre sur des possibilités d'alliance nouvelle entre personnes laïques et personnes consacrées. Que font les instituts de vie consacrée pour favoriser l'éclosion de corps ecclésiaux, rattachés à une même figure évangélique ? Quelle est leur capacité d'accueil à d'autres corps ecclésiaux coresponsables du charisme ?

### **Une vocation commune**

La communion dans la différence et la diversité des appels est un défi majeur. Des personnes engagées dans des états de vie différents sont rassemblées autour d'une même figure évangélique pour la déployer. Des laïques parlent d'appel, de vocation. Comment cela influence-t-il la manière de les considérer dans l'arrimage ?

Cet appel partagé engendre un renouvellement des rapports et suppose un changement de mentalité. Comment considérons-nous les membres des corps laïques arrimés ? Comme de simples observateurs, des imitateurs, des consommateurs ou comme des acteurs et des actrices, des sujets essentiels appelés à se donner dans le déploiement du charisme ?

### **Arrimages en croissance**

L'appel à se rassembler autour d'une même figure évangélique nécessite un apprentissage à faire route ensemble. Dépossession pour les uns et appropriation pour les autres, il en jaillit un vaste questionnement. Que signifie pour les personnes laïques et les personnes consacrées le fait de se considérer comme membres de corps ecclésiaux d'une même famille ? Comment passer du « faire pour » et du « faire faire » au « faire avec » ? À quelle étape de croissance se situent les relations entre laïques et personnes consacrées : phase de dépendance, d'indépendance ou d'interdépendance qui soit alliance ?

### **De nouveaux modèles d'arrimage : des corps ecclésiaux en relation**

Association, affiliation, branche séculière, corps ecclésiaux... Une cartographie nouvelle des arrimages est en train de se dessiner. L'Esprit peut parfois inspirer de refaçonner les organisations

institutionnelles. Y a-t-il lieu d'envisager une perspective de corps ecclésiaux où les corps laïques seraient regardés pour eux-mêmes, autonomes et faisant alliance avec l'institut ? Quel est le modèle de notre articulation comme famille : une structure hiérarchique ? linéaire en réseau ? Qu'est-ce qui est au cœur de cette modélisation : le Christ, le charisme, une figure fondatrice, l'institut ?

Sur le plan des rapports, quels liens les corps ecclésiaux tissent-ils entre eux ? Quelle place les instituts laissent-ils à l'appel des laïques à la coresponsabilité ? Quand des questions se posent entre corps ecclésiaux, y a-t-il vraie discussion, ouverte et confiante ? Est-ce que chaque corps ecclésial connaît ou cherche à découvrir les attentes de l'autre groupe ?

Le mouvement actuel d'arrimage s'exprime sous différentes formes. Il annonce une mutation sans précédent de la vie religieuse et des ministères en Église. Faut-il maintenir fermement les distinctions actuelles ? Comment penser les différentes spécificités ? Quelle ecclésiologie et quelle théologie de la sécularité vont nourrir la marche ensemble ?

### **Des glissements à repérer**

On sait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle dévots et dévotes ont adopté plusieurs des pratiques typiques de la vie religieuse et ont créé des liens avec une communauté particulière, qui pouvaient sembler du mimétisme. Dans quelle mesure les laïques parviennent-ils aujourd'hui à concevoir leur vie de foi autrement que comme une imitation de la vie religieuse ? Risquent-ils d'agir comme des récepteurs ou des subordonnés des corps religieux ? Comment partager la spiritualité d'un corps institut sans renier sa sécularité ? Quelles seraient des pistes de réciprocité entre corps laïques et consacrés ?

### **Des réseaux de réflexion**

Les laïques doivent apprendre à vivre du charisme qui anime leur famille spirituelle sans renier leur sécularité. En quête de modalités concrètes d'arrimage, il importe d'éviter qu'ils ne soient que des satellites gravitant autour du noyau des personnes consacrées, sans point d'ancrage concret. Ne devient-il pas nécessaire à cette étape de l'évolution des arrimages d'avoir des lieux de réflexion

pour les laïques afin qu'ils puissent s'éclairer mutuellement et développer des solidarités ?

## **CONCLUSION**

Tout n'est pas dit. De nouveaux rapports entre personnes laïques et personnes consacrées se développent, la recherche « ensemble » commence à peine. Questions, interpellations mutuelles, tensions créatrices s'avèrent des lieux où l'Esprit fait toute chose nouvelle. Il ne s'agit pas de tracer un portrait statique des familles spirituelles, de tirer fierté des exploits ou de se dépiter des lenteurs. Un avenir autre s'ouvre dans la communion des vocations au service de la mission dans le Corps du Christ qui est Église. Dans l'apprentissage de la marche ensemble, un charisme a tout à gagner lorsque personnes consacrées et laïques s'unissent pour le déployer, dans le respect des différences.

## À venir

Le thème du numéro 114  
(septembre-décembre 2005)  
des *Cahiers de spiritualité ignatienne* sera :

**LA RÉCEPTION  
DU BOUDDHISME AU QUÉBEC**

## ONT COLLABORÉ

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE – 113 (2005), P. 151

Denis AUDET – Laïque marié, diplômé en médecine à l'Université Laval en 1969. Reçu spécialiste en médecine d'urgence en 1984. A été l'un des médecins fondateurs de l'urgence du Centre hospitalier de l'Université Laval en 1970. Denis et son épouse Hélène sont associés à l'Institut séculier Pie X depuis 1965 ; ils ont été responsables de la région de Québec pendant plusieurs années. Actuellement membre du conseil général de l'institut comme conseiller.

Léonard AUDET, c.s.v. – Membre de la congrégation des clercs de Saint-Viateur. A enseigné l'Écriture sainte (1967-1988) à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et a été doyen de la faculté de 1977 à 1985. A publié de nombreux articles. A été supérieur général de la congrégation des clercs de Saint-Viateur de 1988 à 2000. Actuellement membre du conseil provinciale des CSV ainsi que du service catéchétique viatorien (pour la formation de catéchètes). A donné plusieurs conférences sur le sujet des personnes associées à des instituts religieux.

Michelle AUDET, r.s.r. – Religieuse du Saint-Rosaire. A enseigné pendant onze ans. Psychologue, membre de l'Ordre des psychologues du Québec, spécialisée en formation des ressources humaines dans des organismes privés ou publics. Travaille avec les gens d'affaires. Accompagne des groupes, dont des communautés religieuses, sur des questions telles que le changement, le processus de restructuration, le vieillissement, le leadership de transformation. A animé des chapitres provinciaux et généraux de communautés religieuses.

Gilberte BARIL, o.p. – Prieure générale des Dominicaines missionnaires adoratrices. A été dans l'enseignement et la direction d'écoles. Ensuite, assistante de recherche en ecclésiologie, puis chargée de cours à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. Collaboratrice à la formation des diacres permanents. A publié des articles en ecclésiologie, mariologie et théologie de la vie religieuse. Auteure de *Féminité du Peuple de Dieu : symboles bibliques de l'Église comme épouse et Mère* (Paulines, 1990).

France BOIVIN – Laïque mariée, associée consacrée aux sœurs du Bon-Pasteur de Québec. Études en technologie médicale, baccalauréat en traduction et maîtrise en terminologie à l'Université Laval. A travaillé comme technicienne de laboratoire et traductrice. En 2004, sous la supervision de l'assistante générale des sœurs du Bon-Pasteur, elle conçoit, élabore et rédige le *Programme de formation de l'affiliation consacrée Bon-Pasteur*.

Bernadette DELIZY, r.s.c. – Sœur de Sainte-Clotilde, membre du conseil général de sa communauté. A consacré sa thèse de doctorat au renouveau des relations entre chrétiens, chrétiennes et instituts de vie consacrée et sociétés de vie apostolique. Donne des formations, accompagne des groupes et instituts, et travaille à l'aumônerie interreligieuse de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaule.

Mireille ÉTHIER – Laïque mariée et associée, répondante avec son époux de la Fraternité évangélique de Jérusalem. Tutrice et doctorante en théologie pratique à l'Université Laval. Sa recherche porte sur « Des chemins de complémentarité entre laïques et personnes consacrées dans des groupes d'arrimage ». Intervient auprès de groupes laïques concernés par l'arrimage.

Marc-André GINGRAS, m.s.c. – Membre de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Coeur. A travaillé en éducation, dans la formation des jeunes de sa communauté et dans l'animation, comme supérieur dans sa congrégation. Il a œuvré avec les couples, dans les mouvements RCF (Rencontres catholiques fiancés) et END (Équipes Notre-Dame), de même qu'avec les paroissiens et paroissiennes, comme curé à la paroisse Sainte-Ursule de Sainte-Foy. Depuis avril 1999, il est supérieur provincial de sa communauté.

Martin LALIBERTÉ, p.m.é. – Prêtre, membre de la société des Missions-Étrangères de la province de Québec. Formation en théologie et en pédagogie à l'Université Laval, maîtrise en missiologie de l'Université Saint-Paul. A fait du travail missionnaire à l'étranger (1987 à 1989). Missionnaire laïque avec l'ordre franciscain séculier en Haïti. Prêtre missionnaire en Amazonie au Brésil dans une équipe internationale de la SMÉ de 1996 à 2004. Actuellement au service de la formation de la SMÉ au Canada.

Henri de LONGCHAMP, o.p. – Dominicain. A exercé différents ministères : enseignement et animation pastorale au secondaire, vicaire et curé, prédicateur de retraites, puis directeur du service de correspondance du sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude. Depuis 2002, est promoteur de la famille et du laïcat dominicains au Canada, ainsi que président du secrétariat de la famille dominicaine.

Gilles MICHAUD – Laïque marié membre, avec son épouse, de la CVX (Communauté de vie chrétienne). A poursuivi sa formation de guide spirituel. Membre de l'Atlantic Association of Spiritual Directors du Canada. A été membre du Conseil exécutif mondial et a servi au secrétariat mondial de Rome de 1998 à 2003.

Marc PELCHAT – Prêtre. Doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université Laval. A été doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de cette même université. Parmi ses champs d'intérêt, notons l'analyse des transformations du système paroissial au Québec, l'étude du changement ecclésial et la théologie des ministères. Conférencier et auteur de plusieurs ouvrages.

Gilles ROUTHIER – Prêtre. Professeur titulaire de théologie à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. Son domaine de recherche principal est Vatican II et les divers aspects de l'évolution du catholicisme québécois depuis Vatican II. Conférencier et auteur de nombreux livres et articles.

France SAUVAGEAU – Mariée. A exercé la fonction d'enseignante pendant six ans. Engagée depuis 1986 dans la communauté séculière de l'ordre du Carmel. Présidente du Conseil de coordination de l'ordre du Carmel des séculiers (OCDS) au Québec depuis 2003.

Nadège SOPHIYAIR – D'origine française, célibataire consacrée engagée dans la communauté du Chemin neuf depuis 1995. Actuellement au service de la maison Val de Paix à Rawdon (Québec). A été au service d'un foyer d'étudiants à Lyon, puis au service du secrétariat général de la communauté, du secrétariat œcuménique et de la formation.

France THERRIEN SIGNORI – Laïque associée à la congrégation de Notre-Dame. A fait des études en pédagogie, en géographie et en pastorale. A exercé la fonction d'enseignante de 1965 à 1972 et a été agente de pastorale de 1987 à 1991. A été dirigeante à la caisse populaire de son milieu. Depuis juillet 2002, est directrice adjointe au Bureau central des personnes associées à la congrégation de Notre-Dame.

Sophie TREMBLAY – Laïque mariée. Doctorat en théologie pratique à l'Université Laval. Enseignante à l'Institut de pastorale des Dominicains depuis 1996. S'intéresse particulièrement à la spiritualité des laïques. A publié, entre autres, *La pastorale du baptême au Québec : un modèle remis en question* (Novalis, 2000); « Mener un dialogue pastoral », dans Gilles Routhier et Marcel Viau (dir.), *Précis de théologie pratique* (Lumen Vitae, 2004); « Le face à face conjugal et la spiritualité chrétienne », *Sciences pastorales*, vol. 19, n° 2 (2000).

Rick VAN LIER, o.p. – Né à La Haye, aux Pays-Bas, membre de l'ordre des Dominicains de la province canadienne. Spécialisé en théologie de la vie consacrée et en sociologie religieuse, est professeur à l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal, et est membre de la Chaire Tillard, équipe de recherche sur la vie religieuse. Il est également prêtre au service du centre étudiant Benoît-Lacroix, centre catholique de spiritualité sur le campus de l'Université de Montréal.

## Abonnement aux **CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE**

---

Trois parutions par année (avril, août, décembre)

Abonnement normal	50 \$
Abonnement à l'étranger (par avion)	65 \$
Abonnement de soutien	100 \$

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Montant total : \_\_\_\_\_ \$

Payé par chèque à l'ordre de

**Centre de spiritualité Manrèse**  
2370, rue Nicolas-Pinel  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4L6

Pour information

Tél. : (418) 653-6353

cahiersi@centremanrese.org



**CENTRE DE SPIRITUALITÉ**  
**MANRÈSE**  
2370, rue Nicolas-Finkel  
Québec



Centre  
de spiritualité  
Manrèse

2370, rue Nicolas-Pinel, Sainte-Foy (Québec)  
CANADA, G1V 4L6